



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 24 novembre 2020 — Vol. 45 N° 145

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 24 novembre 2020 — Vol. 45 N° 145

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	9783
Inviter les citoyens à donner généreusement aux organismes d'aide alimentaire pour la période des fêtes	
M. Marc Picard	9783
Rendre hommage à M. Mehmet Deger pour son engagement social et communautaire	
M. Enrico Ciccone	9783
Rendre hommage à Mme Marie-Christine Goupil, fondatrice de l'entreprise Les Produits adaptés Handy inc.	
Mme Stéphanie Lachance	9783
Féliciter M. Lénine Nankassa Boucal, lauréat du prix Charles-Biddle	
M. Harold LeBel	9784
Féliciter M. Jean-Luc Auger, lauréat du prix Innovation de l'Ordre des pharmaciens du Québec	
Mme Chantal Soucy	9784
Dénoncer le manque de ressources en prévention dans le domaine des dépendances à l'alcool et aux drogues	
Mme Manon Massé	9784
Rendre hommage à M. Normand Angers pour ses 25 ans de carrière à titre de conseiller municipal de McMasterville	
M. Simon Jolin-Barrette	9785
Rendre hommage à Dre Susan Dion pour son engagement auprès de sa communauté	
M. François Jacques	9785
Dépôt de documents	9785
Message du lieutenant-gouverneur	9786
Crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière 2020-2021	9786
Renvoi à la commission plénière	9786
Mise aux voix	9786
Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CISSS—Montérégie-Ouest, Entente Canada-Québec sur le logement entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec, rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière, entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome de la rivière Moisie et de ses affluents, et trois ententes en matière de travail entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec	9786
Réponses à des pétitions et à une question inscrite au feuilleton	9787
Préavis d'une motion des députés de l'opposition	9787
Dépôt de pétitions	9787
Refuser le dézonage agricole à Saint-Jean-sur-Richelieu	9787
Reconnaître le racisme et la discrimination systémiques envers les autochtones dans les institutions publiques au Québec	9787
Questions et réponses orales	9788
Consignes sanitaires pour le temps des fêtes	
Mme Dominique Anglade	9788
M. François Legault	9788
Mme Dominique Anglade	9788
M. François Legault	9789
Mme Dominique Anglade	9789
M. François Legault	9789
Mme Dominique Anglade	9789
M. François Legault	9789

Table des matières (suite)

Consignes sanitaires pour le temps des fêtes concernant les aînés	9790
Mme Monique Sauvé	9790
M. Christian Dubé	9790
Mme Monique Sauvé	9790
M. Christian Dubé	9790
Mme Monique Sauvé	9791
M. Christian Dubé	9791
Dépistage du coronavirus pour le personnel des centres d’hébergement et de soins de longue durée	
Mme Marie Montpetit	9791
M. Christian Dubé	9791
Mme Marie Montpetit	9791
M. Christian Dubé	9792
Mme Marie Montpetit	9792
M. Christian Dubé	9792
Relance de l’économie	
Mme Manon Massé	9792
M. François Legault	9793
Mme Manon Massé	9793
M. François Legault	9793
Mme Manon Massé	9793
M. François Legault	9793
Mesures pour la protection et la promotion du français	
M. Pascal Bérubé	9793
M. François Legault	9794
M. Pascal Bérubé	9794
M. François Legault	9794
M. Pascal Bérubé	9794
M. François Legault	9794
Mesures de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative	
Mme Marwah Rizqy	9795
M. Jean-François Roberge	9795
Mme Marwah Rizqy	9795
M. Jean-François Roberge	9795
Mme Marwah Rizqy	9795
M. Jean-François Roberge	9796
État de situation des demandeurs d’asile au Québec	
M. Andrés Fontecilla	9796
M. Jean Boulet	9796
M. Andrés Fontecilla	9796
M. Jean Boulet	9796
Mme Manon Massé	9797
M. François Legault	9797
Station du Réseau express métropolitain à l’aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau	
M. Pierre Arcand	9797
M. François Bonnardel	9798
M. Pierre Arcand	9798
M. François Bonnardel	9798
M. Pierre Arcand	9798
M. François Bonnardel	9798
Attribution de contrats à la firme BC2 par la MRC de Montcalm	
M. Gaétan Barrette	9798
M. Jonatan Julien	9799
Mme Marie-Claude Nichols	9799
M. Jonatan Julien	9799
Mme Marie-Claude Nichols	9799
M. Jonatan Julien	9800
Mesures d’aide directe aux entreprises	
M. Monsef Derraji	9800
Mme Marie-Eve Proulx	9800

Table des matières (suite)

Motions sans préavis	9803
Appuyer la volonté du gouvernement de réformer la Charte de la langue française	9803
Mise aux voix	9803
Document déposé	9804
Réaffirmer les principes formulés dans la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec et exiger du Canada qu'il se désiste du procès mené à l'encontre de certaines de ses dispositions	9804
Mise aux voix	9805
Demander au gouvernement fédéral de rapatrier dans les plus brefs délais des enfants canadiens prisonniers de camps de réfugiés en Syrie	9806
Mise aux voix	9806
Avis touchant les travaux des commissions	9806
Renseignements sur les travaux de l'Assemblée	9807
Affaires du jour	9807
Affaires prioritaires	
Débat sur la mise à jour économique présentée le 12 novembre 2020	9807
M. Richard Campeau	9807
M. André Fortin	9810
M. Vincent Marissal	9816
Mme Méganne Perry Mélançon	9819
Mme Joëlle Boutin	9821
Mme Dominique Anglade	9825
M. Gabriel Nadeau-Dubois	9828
Débats de fin de séance	9829
Dépistage du coronavirus pour le personnel des centres d'hébergement et de soins de longue durée	
Mme Marie Montpetit	9829
M. Simon Jolin-Barrette	9830
Mme Marie Montpetit (réplique)	9831
Mesures pour la protection et la promotion du français	
M. Pascal Bérubé	9831
M. Simon Jolin-Barrette	9832
M. Pascal Bérubé (réplique)	9833
Attribution de contrats à la firme BC2 par la MRC de Montcalm	
M. Gaétan Barrette	9834
Mme Andrée Laforest	9834
M. Gaétan Barrette (réplique)	9835
Affaires prioritaires (suite)	
Poursuite du débat sur la mise à jour économique présentée le 12 novembre 2020	9836
M. Sylvain Gaudreault	9836
M. Éric Girard	9837
M. Carlos J. Leitão	9839
Mme Manon Massé	9841
M. Moncef Derraji	9842
Mme Véronique Hivon	9844
Mme Marwah Rizqy	9846
M. Harold LeBel	9848
Mme Marie Montpetit	9849
Mme Monique Sauvé	9851
Ajournement	9852

Le mardi 24 novembre 2020 — Vol. 45 N° 145

(Treize heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bon mardi à tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Et nous allons débiter notre séance avec la rubrique des déclarations de députés. Et la première déclaration sera celle de M. le député de Chutes-de-la-Chaudière.

Inviter les citoyens à donner généreusement aux organismes d'aide alimentaire pour la période des fêtes

M. Marc Picard

M. Picard : Merci, Mme la Présidente. Solidarité, bienveillance et partage sont plus que jamais d'actualité pendant cette période difficile que nous traversons.

Dernièrement, j'ai appris que les traditionnelles guignolées n'auront pas lieu cette année dans ma circonscription. Cependant, la cueillette de denrées non périssables et d'argent demeure essentielle pour répondre aux besoins des personnes moins favorisées de la communauté. Vos dons sont indispensables pour préparer les paniers de Noël qui seront distribués et combler les demandes de dépannage alimentaire tout au long de l'année. Tous les gestes d'entraide sont importants, car les besoins sont grands.

Aussi, j'invite toute la population à se mettre en action pour démontrer leur soutien. N'hésitez pas à contacter le service d'entraide de votre quartier, où il sera possible de remettre vos dons. Soyons généreux pour que tous puissent vivre un Noël joyeux. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Chutes-de-la-Chaudière. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Marquette.

Rendre hommage à M. Mehmet Deger pour son engagement social et communautaire

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage à un citoyen exceptionnel de Dorval, un grand humanitaire, M. Mehmet Deger.

Né en Turquie, M. Deger a émigré au Canada en 1971. Diplômé de Concordia et McGill en génie et géologie, il a contribué à la création de la première voiture solaire avec moteur à l'hydrogène au Québec.

Dévoué aux nouveaux arrivants, M. Deger est responsable du parrainage et de l'intégration au Québec de deux familles russes, 33 de Bosnie et 35 syriennes. De plus, il organise plusieurs collectes de fonds qui viennent en aide aux hôpitaux, offrent des bourses d'études et de l'assistance financière à ceux dans le besoin. En tant que président de la mosquée de Dorval, M. Deger établit des dialogues interconfessionnels avec des églises locales, des synagogues et des temples. Il collabore avec 26 différentes nationalités, aide à la résolution de problèmes de toutes sortes, nourrit ceux dans le besoin, visite les personnes âgées, contribue aux banques alimentaires. Et, avec son club environnemental et de géologie, M. Deger trouve aussi le temps de nettoyer le canal Lachine et d'étudier les niveaux de pollution dans le fleuve Saint-Laurent. Bref, j'en passe, Mme la Présidente, faute de temps.

Merci, M. Deger, d'être une si grande source d'inspiration. (S'exprime dans une langue étrangère). Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Marquette. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bellechasse.

Rendre hommage à Mme Marie-Christine Goupil, fondatrice de l'entreprise Les Produits adaptés Handy inc.

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je veux saluer le courage, la résilience et l'engagement d'une entrepreneure et d'une maman exceptionnelle, Mme Marie-Christine Goupil, de Saint-Malachie.

Mère de trois enfants, elle a décidé de fonder sa propre entreprise en se basant sur la réalité de sa fille Jeanne, qui souffre du syndrome de Rett. Ayant des besoins bien précis et constatant une offre plutôt faible pour des vêtements adaptés pour enfants handicapés ou malades, Marie-Christine a créé Produits adaptés Handy. Elle a d'ailleurs fait craquer des

milliers de Québécoises et de Québécois au terme de la neuvième saison de l'émission *Dans l'oeil du dragon*. Les dragons ont décidé de lui remettre 25 000 \$, qu'elle demandait, sans contrepartie, un moment de télévision émouvant et inoubliable.

Marie-Christine, vous êtes une femme inspirante. Je tiens à vous féliciter, vous qui facilitez la vie des parents d'enfants handicapés. Et je vous souhaite beaucoup de succès à votre entreprise. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Bellechasse. Et maintenant, M. le député de Rimouski, je serais prête à vous céder la parole. Alors, à vous de nous faire votre déclaration d'aujourd'hui.

**Féliciter M. Lénine Nankassa Boucal,
lauréat du prix Charles-Biddle**

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de féliciter M. Lénine Nankassa Boucal, un Rimouskois entrepreneur social, initiateur d'événements favorisant le respect et l'accueil de la diversité.

Lénine a reçu le prix Charles-Biddle 2020, volet régional, qui souligne son apport exceptionnel à titre de personne ayant émigré au Québec et dont l'engagement contribue au développement culturel et artistique du pays.

Depuis son arrivée, en 2014, il participe grandement à faire connaître notre région aux nouveaux arrivants et à faciliter leur intégration chez nous. Lénine a créé le Cabaret de la diversité en 2017. C'est un espace d'échange, de rencontres, de socialisation, de réseautage, de partage d'information et de sensibilisation. Son credo : promouvoir le vivre-ensemble et célébrer la diversité dans toutes ses facettes. Le cabaret, c'est une belle initiative qui a un impact social et aussi économique en favorisant notre attractivité.

Mon ami Lénine bâtit l'avenir. Il construit notre communauté. Il fait partie de l'équipe, et l'équipe est bien fière de lui. Lénine Nankassa Boucal, continue de nous inspirer par tes valeurs d'entraide et de solidarité. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Rimouski. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

**Féliciter M. Jean-Luc Auger, lauréat du prix Innovation
de l'Ordre des pharmaciens du Québec**

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Merci, Mme la Présidente. La grande région de Saint-Hyacinthe est reconnue comme étant une terre d'innovation, et aujourd'hui je vais vous parler d'un pharmacien qui fait honneur à cette réputation. Il s'agit d'un Maskoutain, Jean-Luc Auger, qui a obtenu le prix Innovation de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

M. Auger a mérité ce prix pour la création et le développement de la plateforme Web RxToolbox. Cette plateforme Web facilite l'interaction entre les pharmaciens et les différents professionnels de la santé, Mme la Présidente. Elle comporte également un volet dédié aux résidences pour aînés. M. Auger a voulu reproduire un modèle de soins interdisciplinaires comparable à l'environnement que l'on retrouve en milieu hospitalier. RxToolbox est actuellement utilisé par plusieurs pharmaciens et professionnels de la santé.

Toutes mes félicitations, M. Auger, vous êtes une inspiration pour les esprits créatifs de notre région. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Et maintenant je reconnais Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

**Dénoncer le manque de ressources en prévention dans le domaine
des dépendances à l'alcool et aux drogues**

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, Mme la Présidente. La semaine dernière, j'ai rencontré des travailleuses essentielles de ma circonscription, psychoéducatrices en prévention de dépendances, pharmaciennes, aides-soignantes, travailleuses sociales, travailleuses de rue, infirmières, qui, malgré la surcharge de travail, en ces temps de pandémie, ont pris le temps de m'alerter sur ce qui se passe sur le terrain présentement. Leur constat : les gens sont beaucoup plus nombreux à consommer, ils consomment beaucoup plus, et beaucoup de scrap circule, actuellement.

J'ai appris qu'au Québec, avant la pandémie, une personne décédait chaque mois de surdose d'opioïdes. Actuellement, plusieurs personnes décèdent chaque semaine, puis c'est le silence radio du côté du ministre.

Elles ne sont plus capables de faire leur job parce que les ressources ne sont pas au rendez-vous, les listes d'attente sont trop longues, mais surtout parce que la prévention n'est pas une priorité. En fait, ça fait plusieurs années qu'elle ne l'est plus.

Arrêtons d'agir dans l'urgence, lorsqu'il est rendu trop tard pour éteindre le feu. Mettons les ressources en amont, dans la prévention. Répondons présent pour tous ces gens, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Borduas.

**Rendre hommage à M. Normand Angers pour ses 25 ans de carrière
à titre de conseiller municipal de McMasterville**

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais souligner l'implication du conseiller municipal M. Normand Angers, qui oeuvre auprès de sa communauté depuis 25 ans, 25 ans de loyaux services, 25 ans dédiés au bien-être des citoyens et des citoyennes de la ville de McMasterville, située dans la circonscription de Borduas.

Natif de McMasterville, M. Normand Angers occupe le poste de conseiller municipal du district 5, des Érables, depuis le 5 mars 1995, et a été réélu sans interruption depuis. Il est dévoué pour sa communauté. Il a siégé et siège encore aujourd'hui sur de nombreux comités, s'est impliqué dans le baseball mineur, a participé à la construction du projet du centre communautaire intégré, à l'implantation de la gare de train de banlieue, à la bonification des infrastructures de parc, notamment avec la construction de la patinoire couverte et réfrigérée, des projets importants qui ont marqué l'essor flamboyant de la ville de McMasterville.

Retraité de l'Agence des services frontaliers du Canada, mari, père, grand-père et amateur de golf, M. Normand Angers, bravo et merci pour votre implication au cours de ces 25 années pour les citoyens et citoyennes de la ville de McMasterville. Merci, Normand.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Borduas. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Mégantic.

**Rendre hommage à Dre Susan Dion pour son
engagement auprès de sa communauté**

M. François Jacques

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. Je tiens, aujourd'hui, à rendre hommage à une médecin de ma circonscription qui est décédée subitement la semaine dernière, Dre Susan Dion.

Dre Dion exerçait la médecine à Disraeli depuis une quarantaine d'années. Durant sa longue carrière, elle a côtoyé bon nombre de patients. Elle en avait plus de 2 300 qu'elle suivait, pour plusieurs d'entre eux depuis de nombreuses années. Elle a oeuvré longtemps en CHSLD, en résidence privée, en plus de faire du soutien à domicile.

Cette médecin était reconnue pour être très près de ses patients et surtout pour sa grande disponibilité envers eux. C'était une femme de coeur, dévouée et impliquée. Son engagement dans le contexte de la pandémie et ses efforts liés au recrutement médical ont été soulignés par ses collègues.

À ses proches, à ses collègues et collaborateurs, je vous offre mes plus sincères condoléances. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Mégantic. Alors, ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 50)

(Reprise à 14 h 3)

Le Président : Mmes et MM. les députés, bon retour.

Avant d'entreprendre nos travaux, nous allons cependant nous recueillir quelques instants en ayant une pensée particulière pour la famille et les proches de deux anciens collègues dont nous avons appris le décès, d'abord M. Pierre Mercier, député de Bellechasse de 1973 à 1978, et M. Georges Massicotte, député de Lotbinière de 1973 à 1976. Recueillons-nous quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Alors, nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme LeBel : Merci, M. le Président. Permettez-moi de vous transmettre un message de Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Québec, signé de sa main. Merci, M. le Président.

Message du lieutenant-gouverneur

Le Président : Mmes et MM. les députés, veuillez vous lever, s'il vous plaît.

Message à l'Assemblée nationale :

«Conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.»

Signé de l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Nous sommes toujours à la rubrique Dépôt de documents. Mme la présidente du Conseil du trésor, à nouveau.

Crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière 2020-2021

Mme LeBel : Oui, merci, M. le Président. Donc, pour donner suite au message de Son Honneur M. le lieutenant-gouverneur du Québec, qu'il me soit permis de déposer les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021. Merci, M. le Président.

Le Président : Et ce document est déposé. M. le leader du gouvernement.

Renvoi à la commission plénière

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Conformément aux dispositions de l'article 289 du règlement, je fais motion pour déferer les crédits supplémentaires n° 1 pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021 en commission plénière afin que l'Assemblée les étudie et les adopte. Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Et, en application de l'ordre spécial, j'invite les leaders parlementaires à m'indiquer le vote de leurs groupes respectifs sur cette motion, suivi des députés indépendants. M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée.

Toujours dans la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement, à nouveau.

Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes du CISS—Montérégie-Ouest, Entente Canada-Québec sur le logement entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec, rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière, entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de l'omble de fontaine anadrome de la rivière Moisie et de ses affluents, et trois ententes en matière de travail entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Permettez-moi de déposer, au nom de mes collègues, les documents suivants : le rapport annuel 2019-2020 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité

des services du CISSS de la Montérégie-Ouest; l'Entente Canada-Québec sur le logement entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société d'habitation du Québec; le rapport du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles sur la mise en oeuvre de la Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière et sur l'opportunité de la modifier; l'entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de l'ombre de fontaine anadrome sur la rivière Moisie et ses affluents; l'entente complémentaire pour la mise en oeuvre du régime de Kahnawake en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite; l'entente complémentaire définissant la collaboration entre la Commission de la construction du Québec et le Bureau de travail de Kahnawake concernant l'industrie de la construction sur son territoire; ainsi que l'entente complémentaire visant l'intégration de travailleurs de Kahnawake à l'industrie de la construction du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président : Ces documents sont déposés. M. le leader du gouvernement, vous avez la parole à nouveau.

Réponses à des pétitions et à une question inscrite au feuilleton

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Je dépose les réponses du gouvernement aux pétitions présentées en Chambre le 6 octobre par la députée de Mercier, le 22 octobre par le député de René-Lévesque, ainsi qu'à la question inscrite au feuilleton le 22 octobre par le député d'Hochelaga-Maisonneuve. Merci, M. le Président.

Le Président : Ces documents sont donc déposés.

Préavis d'une motion des députés de l'opposition

De mon côté, j'ai reçu préavis d'une motion qui sera inscrite dans le feuilleton de demain aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Conformément à l'article 97.1 du règlement, je dépose le texte de ce préavis.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de Bonaventure.

Refuser le dézouage agricole à Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Roy : M. le Président, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 566 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que le territoire agricole ne représente que 2 % de la superficie du Québec;

«Considérant que les Québécois, incluant le premier ministre du Québec, ont démontré un intérêt soutenu pour la souveraineté alimentaire et qu'il faut des terres agricoles pour pouvoir cultiver des produits de chez nous;

«Considérant que la zone industrielle proposée par la MRC et certains élus municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas utile à la croissance de la ville;

«Considérant que ce projet de dézouage a déjà été rejeté par la Commission de protection du territoire agricole en 2017 et le Tribunal administratif du Québec en 2019;

«Considérant que nous avons un patrimoine agricole à perpétuer et à léguer aux générations futures;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

«De défendre l'agriculture et les terres agricoles;

«De rejeter la demande de décret proposée par la MRC du Haut-Richelieu pour outrepasser la Commission de protection du territoire agricole et qui aurait pour effet d'autoriser le dézouage d'une terre agricole dans le secteur [Sainte-Luce] de Saint-Jean-sur-Richelieu.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

• (14 h 10) •

Le Président : Et cet extrait de pétition est déposé. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Reconnaître le racisme et la discrimination systémiques envers les autochtones dans les institutions publiques au Québec

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 063 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la mort tragique de Mme Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette a envoyé une onde de choc dans tout le Québec;

«Considérant que, selon un sondage mené en juillet 2020, la quasi-totalité des Québécois [reconnaissait] que les autochtones font l'objet de racisme et que la majorité des autochtones [ne sont] pas [traités] sur [le même] pied d'égalité avec les Québécois non autochtones dans les structures sociales;

«Considérant la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès a conclu que les autochtones sont victimes de discrimination et de racisme systémiques dans les services publics, notamment le réseau de la santé;

«Considérant que, dans le cadre de la recherche de mesures correctives, il est important d'admettre l'existence du racisme systémique pour permettre l'adoption de solutions qui seront également systémiques;

«Considérant que la mort de Mme Echaquan constitue un événement qui exige que l'on revoie les normes de pratique dans l'intégralité du système de santé, et non seulement à l'hôpital de Joliette, [afin] que de travailler à éradiquer le racisme dans le système judiciaire, policier et éducatif;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, soussignés, demandons au gouvernement et à tous les partis politiques présents à l'Assemblée nationale du Québec de reconnaître officiellement la nature systémique du racisme et de la discrimination dont sont victimes les autochtones dans les institutions publiques du Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Et cet extrait de pétition est également déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole à la cheffe de l'opposition officielle.

Consignes sanitaires pour le temps des fêtes

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Le 19 novembre dernier, le premier ministre demandait aux Québécois de respecter un contrat moral pour que l'on puisse se réunir pendant la période des fêtes. Alors qu'on doit tous maintenir des efforts pour arriver à cet objectif, il est normal de se questionner sur la contrepartie de ce contrat moral de la part du gouvernement. Le premier ministre convenait lui-même, à ce moment-là, qu'il existait un risque lié à l'augmentation des rassemblements, parce qu'évidemment on va socialiser davantage. Mais que propose le gouvernement pour encadrer ce risque? Comment est-ce que le gouvernement va s'assurer que nos aînés vont retourner en sécurité dans leurs résidences? Quels contrôles vont être mis en place pour éviter que le virus ne se propage à l'intérieur des CHSLD? Est-ce que les tests seront offerts aux personnes asymptomatiques? Dr Fauci le répétait encore, il faut tester, tester pour tracer, et ce, au quotidien, pas seulement pendant la période des fêtes. Est-ce que les tests rapides seront offerts en quantité suffisante pour nos élèves, pour nos enfants, avant le retour en classe, et aussi pour les services de garde? Toutes ces questions témoignent qu'il reste encore des angles morts.

M. le Président, est-ce que le premier ministre peut nous dire quelles sont les actions qui vont être prises, qu'il va mettre de l'avant pour faire en sorte que les Québécois n'aient pas à payer un prix fort, un prix élevé pour les quatre jours que l'on va passer ensemble pendant les fêtes?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, depuis neuf mois, les Québécois font beaucoup d'efforts pour limiter la propagation du virus. On l'a entendu, des problèmes de santé mentale sont de plus en plus présents dans notre société, et, je pense, c'est une bonne idée, avec des balises, de donner quelques jours à Noël pour que les gens puissent revoir leurs familles.

Ce qu'on a dit, c'est qu'on va permettre, durant la période de Noël, durant quatre jours, d'avoir un maximum de deux rassemblements d'un maximum de 10 personnes par rassemblement. Par contre, en échange, ce qu'on demande aux Québécois, puis c'est un contrat moral, c'est d'être en quarantaine, entre guillemets, pendant une semaine avant et après ces rencontres. Ça permet de voir s'il y a des symptômes. Les spécialistes nous disent qu'à l'intérieur de sept jours on devrait voir s'il y a des symptômes. Évidemment, les personnes qui ont des symptômes devraient éviter d'aller aux rassemblements. Je pense que c'est quelque chose d'équilibré, qui rejoint la protection de la santé mais aussi de la santé mentale.

Le Président : Première complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : M. le Président, il est clair qu'il va y avoir une augmentation de la socialisation et donc un risque plus grand de propagation.

La question que j'ai pour le premier ministre : Est-ce qu'il va y avoir un élargissement des tests pour des personnes qui sont asymptomatiques? Est-ce qu'il va y avoir des balises en ce qui a trait aux personnes qui sont dans les RPA, dans

les CHSLD pour essayer de voir comment est-ce qu'ils vont être capables de passer à travers cette période-là sans continuer la propagation du virus? C'est là la question, M. le Président.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, au cours des derniers mois, le Québec a augmenté de façon très importante le nombre de tests. Quand on se compare, par million d'habitants, on est sûrement un des endroits qui teste le plus. On a choisi de tester les personnes qui étaient asymptomatiques... ou les personnes qui avaient été en contact avec d'autres personnes qui ont la COVID-19. On pense que ce n'est pas une bonne idée, l'idée de la cheffe du Parti libéral, de tester les personnes asymptomatiques. On pense que ça donnerait une fausse sécurité parce que les gens qui seraient testés négatifs pourraient quand même transmettre le virus.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Clairement, M. le Président, il existe des angles morts, du côté du gouvernement. *Le Devoir* nous apprenait cette semaine... cinq mois, pendant cinq mois, certaines personnes en arrêt cardiorespiratoire n'ont pu être réanimées parce que les ambulanciers avaient une directive. Cette semaine encore, Josée Legault disait qu'en comparaison avec New York cette directive-là avait duré cinq mois au Québec, cinq jours à New York. Cinq mois au Québec, cinq jours à New York. Pourquoi, M. le Président?

Devant cet autre angle mort de la pandémie, est-ce que le premier ministre peut reconnaître que nous avons besoin d'avoir une commission d'enquête indépendante?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, M. le Président. Tout le monde a remarqué que la cheffe du Parti libéral a complètement changé sa question. Elle était sur les tests pour les asymptomatiques. Puis, je le répète, je pense que le Parti libéral fait une mauvaise proposition, de tester les personnes asymptomatiques. D'abord, ça priverait les personnes symptomatiques de pouvoir avoir des tests. Deuxièmement, ça donnerait une fausse sécurité.

Maintenant, si elle a une deuxième question sur un autre sujet, ça va me faire plaisir d'y répondre.

Le Président : Troisième complémentaire, Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : C'est la même question, M. le Président. On essaie de montrer qu'il y a des angles morts, du côté du gouvernement, qu'ils ne veulent pas voir. Michel Nadeau, cette semaine, le directeur de l'Institut de la gouvernance, affirmait : «Des coups de circuit, il n'y en a pas eu beaucoup», [...] en citant à titre d'exemple l'adoption, trop en retard, du port du masque obligatoire.» Et il poursuivait : «C'est en janvier et en février qu'il fallait prendre les décisions. [Et] on s'est réveillés au mois d'avril...»

M. le Président, à quand une véritable commission d'enquête indépendante pour faire, justement, toute la lumière sur ce qui s'est passé durant la pandémie jusqu'à ce jour?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon, M. le Président, je ne sais pas si le leader veut, à partir de demain, donner plus de questions à la cheffe, qui nous arrive avec une autre...

Le Président : ...M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Bien, M. le Président, il n'y a qu'un juge, ici, il n'y a qu'un juge de la délibération des travaux. Les questions de la cheffe de l'opposition officielle étaient toutes dans la même ligne : les angles morts du gouvernement. Si le premier ministre n'aime pas les questions, il est quand même obligé d'y répondre.

Le Président : M. le premier ministre... M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, le premier ministre exprime le fait que les questions de la cheffe de l'opposition officielle peuvent sembler parfois différentes les unes des autres. Or, laissons le débat avoir cours sans que le leader de l'opposition officielle se lève.

Le Président : Je vais vous demander, évidemment... Je laisserais à chacun le soin de jouer le rôle qui leur appartient également à leur façon. Les règles, vous les connaissez, elles sont respectées.

M. le premier ministre, s'il vous plaît, répondez à la question.

M. Legault : Oui. M. le Président, depuis le début de la deuxième vague, c'est-à-dire depuis le 1er septembre, on a, au Québec, toutes proportions gardées, moins de cas, moins d'hospitalisations, moins de décès. Donc, je comprends que la cheffe du Parti libéral, là, ne sait plus trop par quel angle prendre ses questions.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Fabre.

Consignes sanitaires pour le temps des fêtes concernant les aînés

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : M. le Président, la semaine dernière, le gouvernement a offert aux Québécois un contrat moral : on ferme les écoles plus tôt, on demande aux travailleurs d'être autant que possible en télétravail pour pouvoir profiter des quatre jours de festivités à Noël. Rien de prévu véritablement pour les aînés sauf une phrase : «Il sera particulièrement important de faire preuve d'une grande rigueur avec les personnes de 70 ans et plus.»

Hier, Radio-Canada nous apprenait que les aînés en CHSLD pourront aller visiter leurs familles et recevoir de la visite. On souhaite tous que nos aînés passent un beau Noël, mais nous voulons aussi qu'ils soient protégés.

Hier, le ministre a confirmé qu'une directive sera envoyée dans les établissements cette semaine. Aujourd'hui, en conférence de presse, le ministre parle d'un guide qui s'en vient, sans plus.

M. le Président, est-ce que le ministre peut nous dire comment il va protéger les aînés qui recevront de la visite en CHSLD et ceux qui iront passer le souper de Noël dans leurs familles?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, M. le Président, ça me fait plaisir de prendre la parole pour répondre à la question de la députée de Fabre parce que... je répète ce que j'ai dit tout à l'heure lorsque j'étais en point de presse, pour s'assurer que l'on répond très bien aux questions des Québécois, comment on va pouvoir assurer le maximum d'attention que l'on peut donner à nos aînés. Mais il faut quand même reconnaître que la situation dans un CHSLD, M. le Président, n'est pas la même que dans une résidence pour personnes âgées. On parle, dans les CHSLD, de gens qui sont très vulnérables, qui n'ont habituellement pas la capacité de se déplacer eux-mêmes, un manque d'autonomie, alors qu'on compare ça avec des gens, des personnes âgées qui sont dans une RPA ou une maison de personnes âgées. Alors, on parle de choses qui sont très, très différentes.

On parle aussi d'avoir... Alors, c'est pour ça que j'ai demandé à la Santé publique de nous aider à finaliser un guide. Ce guide-là va être disponible d'ici la fin de la semaine pour que les gens puissent bien planifier les visites qu'ils auront pour les personnes âgées dans les différents types d'établissements, que nous avons durant la période des fêtes.

• (14 h 20) •

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : M. le Président, pourquoi c'est si important de protéger nos aînés durant les festivités de Noël? Parce que le risque, il est encore tellement, tellement grand. C'est pour ça. Et on a beau entendre les réponses, de l'autre côté, la courbe des décès, depuis le 1er septembre, elle augmente de... semaine après semaine.

Alors, est-ce que le ministre de la Santé peut s'assurer qu'il y aura des mesures concrètes telles que les tests de dépistage rapide, enfin, qui pourraient être utilisés pour les gens qui vont accueillir les aînés ou qui iront en CHSLD?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Un peu à l'instar de ce que le premier ministre, M. le Président, a déclaré, la situation dans la deuxième vague, elle est totalement différente de ce que nous avons connu. Puis j'aimerais rappeler à la députée de Fabre que le contrôle que nous avons de la situation en ce moment dans les CHSLD va très bien. D'ailleurs, j'ai présenté des statistiques à cet effet-là lors du point de presse, puis ces statistiques-là sont disponibles sur notre site Web.

Alors, je pense que j'aimerais rassurer la population à la question que la situation, dans les CHSLD, elle est vraiment sous contrôle. Ce que j'ai mentionné ce midi, puis ce qui est important, c'est que la situation dans les résidences pour personnes âgées peut être inquiétante surtout à la lumière des déplacements que les gens ont dans ce secteur-là.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Fabre.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : M. le Président, les aînés ont hâte de revoir leurs familles, les familles ont hâte d'accueillir leurs proches, mais ils ont tous un point commun : ils sont inquiets, ils ont peur d'être infectés ou d'infecter les gens qu'ils aiment.

M. le Président, dans le contrat moral du premier ministre, il y a une partie gouvernementale, il y a une responsabilité ministérielle. C'est quoi qu'on retrouve dans ce contrat-là comme solution concrète du ministre pour éviter de mettre à risque les aînés des CHSLD?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, M. le Président, je pense que la meilleure preuve qu'on peut avoir puis de dire aux gens comment c'est important pour nous, pour notre gouvernement, puis ce qui devrait être notre objectif à tous, c'est de protéger nos aînés et de trouver l'équilibre pour qu'ils soient capables de voir leurs proches, il faut le faire dans un contexte de respect des règles sanitaires. Nous avons réussi à le faire pour les CHSLD. Depuis le début de la deuxième vague, les statistiques sont éloquentes, M. le Président, et c'est ça que nous allons continuer de faire, de garder cet équilibre-là entre la santé de nos aînés mais aussi leur santé morale, au cours des prochaines semaines.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Maurice-Richard.

Dépistage du coronavirus pour le personnel des centres d'hébergement et de soins de longue durée**Mme Marie Montpetit**

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président. Avec son contrat social, le gouvernement prend un pari risqué à plusieurs égards, puis on a tous la responsabilité de s'assurer de mettre en place les balises qui vont permettre de contrôler la propagation du virus.

On sait que, depuis le début de la pandémie, les milieux de vie pour les aînés ont été durement, durement touchés, puis l'une des façons de contrôler la propagation, justement, c'est évidemment de tester de façon régulière.

Selon le test...Selon le site du ministère, les travailleurs qui sont en CHSLD devraient se faire tester une fois par semaine. À l'heure actuelle, on le sait, c'est à peine 10 % des travailleurs en CHSLD qui se font tester, et on sait que près de 20 % des travailleurs qui portent le COVID sont asymptomatiques. Donc, ce n'est certainement pas une situation qui est rassurante pour venir protéger nos personnes les plus vulnérables dans la société.

Donc, je veux entendre le ministre, à savoir s'il va rendre obligatoire un test hebdomadaire pour les travailleurs en CHSLD, dans les circonstances que l'on connaît aujourd'hui.

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bon, tout d'abord, M. le Président, j'aimerais bien rappeler à la députée de Maurice-Richard que la situation dans les CHSLD, comme je viens de le dire, n'est pas tout à fait celle qu'elle vient de décrire. Au contraire, depuis le début de la deuxième vague, je pense que tout le monde reconnaît que la situation dans les CHSLD, elle est sous contrôle, malgré quelques cas que nous avons eus, et nous avons réussi à contrôler des éclosions.

C'est pour ça qu'il y a quelques semaines nous avons jugé bon, M. le Président, de retourner vers nos P.D.G., vers les responsables de chacun des CISSS et des CIUSSS pour s'assurer que toutes les règles que nous avons, les règles de protection et contrôle des infections que nous avons mises en place lorsque nous avons déposé le plan de la deuxième vague, seraient respectées par nos gestionnaires, par nos gestionnaires locaux, c'est-à-dire les responsables des CHSLD, mais aussi jusqu'à la présidence de chacun des CISSS et des CIUSSS.

Alors, moi, j'aimerais rassurer la députée de Maurice-Richard que toutes les règles, non seulement de PCI, qui incluent, entre autres, le test de nos employés, vont continuer de se faire pour être capables, justement, de garder ces bons résultats là que nous avons en ce moment dans nos CHSLD.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Vous savez, M. le Président, il y a une expression qui dit : Une hirondelle ne fait pas le printemps. Bien, ce qu'on doit faire, à l'heure actuelle, c'est s'assurer de préparer la suite. Le plan du gouvernement va augmenter le nombre de contacts sociaux, va augmenter les sorties, les entrées dans les CHSLD, donc il doit ajuster son plan en conséquence.

Le gouvernement de l'Ontario, la semaine dernière — j'entends souvent le ministre demander c'est quoi, le mystère de l'Ontario, et s'y comparer — a rendu obligatoires les tests, dans les CHSLD, pour les travailleurs, une fois par semaine. Est-ce que le ministre de la Santé va faire la même chose?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, je vais répondre à la députée de Maurice-Richard que je comprends maintenant qu'on puisse se comparer à l'Ontario. C'est ce qu'on fait régulièrement, pour regarder, justement, comment vont nos choses, puis je pense que nos choses vont très bien. Alors, dans ce sens-là, est-ce qu'il y a des meilleures pratiques qu'on peut continuer de faire évoluer au cours des prochaines semaines?

Mais, je le répète, notre importance... pour nous, ce qui est important, c'est de voir les tendances. Je le répète, dans nos CHSLD ça va bien. Ce qui est important, et on l'a annoncé ce midi, et je vais le répéter, on a certaines difficultés qu'on voit dans les RPA parce que les gens bougent, les gens se déplacent. Nous l'avons mentionné, nous allons revenir avec des méthodes pour des PCI pour mieux communiquer l'information. Nous allons continuer de suivre ça de très près, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Bien, est-ce qu'on peut s'assurer... s'inspirer des meilleures pratiques? Je l'espère, mais on parle, depuis le début de cette pandémie, du manque d'anticipation du gouvernement. J'y reviens : Ce n'est pas quand la situation va se remettre à aller mal qu'il va falloir prendre cette décision-là, c'est aujourd'hui, en prévision de la situation qui va changer à Noël, où il va y avoir plus d'entrées et de sorties.

Et, pour information, en plus de ça, l'Ontario, c'est les tests rapides, qui sont les mêmes qui sont engrangés dans un entrepôt depuis cinq semaines, au Québec, qui vont être utilisés.

Donc, est-ce que le ministre va changer ses consignes pour les travailleurs en CHSLD?

Le Président : M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, j'aimerais répondre de façon très spécifique à la députée de Maurice-Richard, qui revient souvent avec les tests rapides qui sont entreposés à quelque part, comme si on n'était pas au courant. J'aimerais répondre très, très clairement que je lui ai expliqué la dernière fois qu'il fallait faire très attention à ne pas utiliser des tests rapides dans les mauvais endroits. Nous sommes en processus de... M. le Président, nous sommes en processus de validation, il y a deux hôpitaux dans lesquels ces tests-là sont validés en parallèle avec les tests habituels, et, lorsque le processus de validation aura été terminé et jugé sécuritaire, il sera déployé comme il est prévu de le faire au cours des prochaines semaines, M. le Président.

Le Président : Question principale, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Relance de l'économie

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. La crise a créé un trou de 15 milliards dans les finances publiques. C'est normal, c'est comme ça partout sur la planète.

La semaine dernière, le gouvernement nous a révélé son plan de sortie, ce qu'on va faire pour nous sortir du trou : allumer un lampion pour que le fédéral collabore puis demander au père Noël de nous donner les bonnes croissances économiques dans les prochaines années pour régulariser tout ça. Aïe, aïe, aïe! M. le Président, ce n'est pas un plan, ça, c'est de la pensée magique.

On a assez vu neiger pour savoir qu'il y a toujours quelqu'un qui paie à quelque part quand le gouvernement décide d'obséder avec le déficit zéro. Si le premier ministre n'est pas prêt à aller chercher du nouvel argent, qui va souffrir? Bien, c'est toujours les mêmes personnes. C'est les familles, nos hôpitaux, nos écoles, nos services et puis les gens qui travaillent dedans.

Moi, je pense qu'il faut apprendre des leçons des huit derniers mois. On ne peut plus couper, c'est d'une évidence crasse. Après l'austérité libérale, après les sacrifices de la pandémie, les gens ordinaires ont déjà assez donné. C'est l'heure d'exiger des grandes entreprises, des millionnaires, des milliardaires de faire leur part et leur effort pour le collectif.

Le premier ministre dit tout le temps qu'il n'écoute pas les lobbys, qu'il est au service de la majorité.

Le premier ministre va-t-il avoir le courage, cette fois, d'écouter la population?

• (14 h 30) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, la semaine dernière, le ministre des Finances a annoncé que, pour l'année en cours, on va avoir un déficit de 15 milliards, mais qu'il y aura par la suite un déficit structurel de 6 à 7 milliards de dollars par année. Une des possibilités qui a été évoquée, c'est de demander, avec l'appui des autres provinces, d'augmenter les transferts en santé.

M. le Président, rappelons-nous — je sais que l'ancien ministre de la Santé était d'accord avec ça — rappelons-nous qu'au début du régime de santé le gouvernement fédéral contribuait 50 %, 50 % du financement des dépenses de santé. Actuellement, c'est rendu 22 %, 22 %. Donc, ensemble, les provinces demandent d'augmenter le 22 % à 35 %. Combien ça représente? 6 milliards de dollars de plus par année pour le gouvernement du Québec.

Je trouve ça assez spécial que la cheffe de Québec solidaire se moque un peu de cette demande en disant que c'est de la pensée magique. Est-ce que ça veut dire qu'elle ne supporte pas notre demande d'augmenter les transferts en santé de 6 milliards de dollars par année du gouvernement fédéral? Je voudrais qu'elle soit bien claire.

Le Président : Je vais vous demander de faire attention, évidemment, aux termes que vous utilisez. Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, à vous la parole.

Mme Manon Massé

Mme Massé : C'est drôle que le premier ministre me réponde ça parce que, dans le fond, c'est lui qui est en amour avec le Canada, pas moi. Bien sûr que le fédéral doit nous donner plus de transferts, c'est notre argent, on y a droit, il n'y a pas de doute là-dessus. Sauf que, on va se le dire, ça fait des décennies qu'on le réclame, puis pas sûre que Justin va changer d'idée parce que le premier ministre du Québec lui fait des beaux yeux. Si ce n'est pas ça, de la pensée magique, M. le Président, moi, je ne sais pas c'est quoi.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le Québec reçoit actuellement 13 milliards de dollars par année de péréquation. Quand on fait l'exercice, M. le Président : drôlement différent de l'exercice qui avait déjà été fait par quelqu'un sur les finances d'un Québec souverain. Aujourd'hui, on peut dire que le gouvernement du Québec reçoit à peu près une dizaine de milliards de plus que ce qu'il envoie. Donc, je voudrais que la cheffe de Québec solidaire nous explique un peu où elle trouverait ce 10 milliards là dans un Québec souverain.

Le Président : Deuxième complémentaire. La parole n'appartient qu'à la cheffe du deuxième groupe d'opposition. S'il vous plaît!

Mme Manon Massé

Mme Massé : M. le Président, au Canada, tenez-vous bien, le 0,01 % des plus riches, en moyenne, font 18 000 fois plus de revenus que le 40 % en bas de l'échelle. Le premier ministre, il est peut-être d'accord avec ça, là, ça ne le dérange peut-être pas, mais, moi, ça me dérange. Le peuple, il est tanné de faire des sacrifices. Il y a des gens là, il y a des industries là qui sont capables de payer.

Pourquoi le premier ministre demande à tout le monde d'être solidaires, sauf à ceux qui peuvent vraiment investir dans notre économie collective?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je vais laisser les Québécois choisir la stratégie, l'approche qu'ils préfèrent. Ce qu'on sait depuis longtemps, c'est que l'approche de Québec solidaire, c'est d'augmenter, toujours augmenter plus les impôts puis les taxes, puis Québec solidaire pense que c'est comme ça qu'on va créer des emplois payants au Québec. M. le Président, on est déjà les plus taxés en Amérique du Nord, puis, Québec solidaire, ce qu'ils nous promettent, c'est que, la journée qu'ils vont être au pouvoir, ils vont augmenter de milliards les impôts qui sont payés par les Québécois. Bien, je vais laisser les Québécois choisir.

Le Président : Question... Oui, troisième... Question principale. Question principale, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

Mesures pour la protection et la promotion du français**M. Pascal Bérubé**

M. Bérubé : M. le Président, le ministre responsable de la Langue française a carrément fait perdre l'heure du dîner aux journalistes de la Tribune de la presse, ils me l'ont dit, et aux téléspectateurs en direct, j'y étais. Rien à annoncer, encore une fois. J'ai bien regardé, il n'y avait rien de costaud, rien. On se reverra en janvier.

M. le Président, votre gouvernement pose des gestes concrets qui viennent aggraver la situation du français au Québec. Pour la première fois, en 2018 et en 2019, le Québec a accueilli une majorité d'immigrants qui ne maîtrisent pas le français. Ce n'est pas rien. Même les libéraux du premier ministre Philippe Couillard n'étaient pas allés jusque-là, c'est tout dire. En décembre 2017, le premier ministre affirmait, et je cite, que le Québec avait accordé «trop d'importance à la connaissance du français» dans le processus de sélection des immigrants et que le premier, peut-être même le seul critère devait être le marché du travail.

Est-ce qu'il peut nous confirmer que c'est bien ce qu'il pense toujours?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, je sais que le chef du Parti québécois est anxieux de voir le projet de loi du ministre de...

Une voix : ...

M. Legault : ...la Langue française. M. le Président, M. le Président...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît!

M. Legault : M. le Président, effectivement, il y aura des mesures pour s'assurer d'une meilleure intégration des nouveaux arrivants, pour davantage apprendre le français. On ne fera pas ce que le Parti libéral a fait, de laisser entrer des gens sans leur demander d'apprendre le français.

Maintenant, M. le Président, je veux quand même apporter une précision. On va regarder la situation des cégeps pour voir comment on peut mieux s'assurer que les gens étudient en français, mais il n'est pas question d'étendre la loi 101 aux cégeps comme le propose peut-être le Parti québécois, ça dépend de quel chef à qui on parle.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : À la bonne heure, M. le Président. L'accueil en français, c'est important, puis le premier ministre pense que ça ne devrait pas être le premier critère. Bien, je veux lui dire pourquoi ça devrait être le premier critère : 45 % des allophones optent pour l'anglais, et Statistique Canada nous dit que les francophones ne formeront que 69 % de la population du Québec dans 15 ans.

Je lui répète la question : Est-ce qu'il pense que le critère principal pour l'accueil des immigrants au Québec devrait être la connaissance du français?

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, j'invite le chef du Parti québécois à aller lire le programme de la CAQ. Il verrait que c'est clair que nous, on veut que, pour tous les nouveaux arrivants, il y ait un test de français réussi pour tout le monde.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : M. le Président, exceptionnellement, je vais demander au premier ministre de laisser son ministre se lever à ma question, s'il accepte. Il accepte? Parfait.

Le gouvernement de la CAQ va prendre 50 millions en fonds publics pour angliciser davantage Montréal avec l'agrandissement du collège Dawson, déjà le plus peuplé des cégeps publics au Québec. J'aimerais ça que le ministre responsable de la Langue m'explique pourquoi c'est une bonne affaire et pourquoi il soutient cette mesure qui va à l'encontre des objectifs de son plan costaud à venir. J'ai ma réponse déjà.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le ministre et moi, on travaille ensemble puis on regarde des mesures pour s'assurer, effectivement, que, dans certains cégeps, comme Dawson, on regarde s'il y a des mesures qu'on peut prendre pour limiter

le nombre d'étudiants. Par contre, contrairement au Parti québécois, on n'a pas l'intention d'étendre la loi 101 aux cégeps et d'interdire aux francophones d'aller au cégep en anglais. Ça, c'est le choix du PQ.

Le Président : Question principale, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mesures de soutien à la persévérance scolaire et à la réussite éducative

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Ce serait tentant de laisser encore le député se lever, mais, bon...

Moi, le ministre de l'Éducation, la semaine dernière, m'a surprise, lors du point de presse, parce que je pouvais comprendre qu'on nous parle de Noël, je pouvais aussi comprendre qu'on nous dise quelle grosseur de dinde qu'on peut acheter, est-ce que c'est pour une petite famille ou pour aussi des invités jusqu'à 10 personnes, mais je m'attendais du ministre de l'Éducation qu'il nous parle de réussite éducative. Je m'attendais à ce que le ministre de l'Éducation, une journée où est-ce qu'on parle que 30 % des élèves sont en situation d'échec, bien, il nous dise : J'ai vu, comme vous, un constat alarmant, et par conséquent on doit immédiatement trouver des solutions. Moi, c'est ce que je m'attendais du ministre de l'Éducation.

Alors, aujourd'hui, j'aimerais entendre le ministre de l'Éducation faire ce constat d'échec. Qu'est-ce qu'il entend faire dès maintenant pour pouvoir aider les élèves, les enseignants, les équipes-écoles à être capables de redresser la situation, pour nous assurer, là, que les enfants ne feront pas les frais de la COVID-19?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, ma collègue a raison de parler de réussite éducative. Effectivement, quand on a annoncé les mesures qu'on voulait prendre pour la pause des fêtes, je pense que tout le monde a pris bonne note du fait qu'on n'a pas prolongé les congés de Noël ni avant ni après Noël. Les élèves ne perdent pas de journée d'apprentissage. Donc, pour les élèves du primaire, il y a deux à quatre jours, dépendamment du calendrier scolaire, qu'ils vont faire en apprentissage à distance, et ils vont revenir en janvier selon le calendrier régulier, sans perdre non seulement aucune journée d'apprentissage, mais même aucune journée de présence en classe, en janvier. Pour nos grands du secondaire, à partir du 17 décembre jusqu'au retour en classe, le 11 janvier, ils vont faire de l'apprentissage à distance.

Je vais vous dire que ce n'est pas le plan A, on souhaiterait qu'ils soient tous présents à l'école à tous les jours, on souhaiterait qu'il n'y ait pas de COVID, mais on doit prendre acte de la situation mondiale. Et on a fait nos devoirs pour s'assurer que les cours qu'ils vont recevoir, ce seront des cours de qualité. On a acquis tous les outils technologiques, les tablettes, les ordinateurs, des clés LTE pour fournir Internet, et on a pris toutes les mesures pour que nos enseignants soient bien habiles à enseigner à distance.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Moi, j'ai une bonne source, M. le Président, j'ai le compte Twitter du ministre de l'Éducation, qui dit clairement, là, que les élèves du primaire ne sont pas en enseignement en ligne, ils auront des contacts avec leurs enseignants. Ça, c'est qu'est-ce qu'on a vécu au printemps dernier. C'est à géométrie variable, ces contacts-là, au Québec, on le sait déjà.

Maintenant, là, juste ici, la Capitale-Nationale, c'est un enfant sur deux qui est en situation d'échec en mathématiques. Moi, je demande vraiment un plan concret parce que, pour de vrai, on n'a jamais vu des chiffres comme ça au Québec.
• (14 h 40) •

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, on n'a tellement jamais vu des chiffres comme ça qu'elle nous amène des choses qui ne sont pas appuyées sur aucun chiffre. On ne les a pas vus, ses chiffres, effectivement.

On est au milieu de la première étape, M. le Président, le bulletin a été repoussé au mois de janvier, autour de la mi-janvier, justement pour permettre aux élèves qui avaient raté des jours de classe au printemps, qui avaient, évidemment, du retard au mois de septembre, de se rattraper. On l'a fait à la demande des enseignants, à la demande des gens qui sont sur le terrain pour avoir moins d'évaluations, plus d'enseignement et du temps pour se rattraper, pour réussir cette première étape et avoir des résultats qui seront encourageants, rendu au mois de janvier.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Sincèrement, je ne pensais pas que le ministre allait remettre en question ma parole, surtout que je suis appuyée d'un article de Daphnée Dion-Viens; de *La Presse*, Hugo Pilon-Larose; Jean-François Nadeau, Radio-Canada.

Donc, eux, ils ont parlé avec des gens, dont notamment Nicolas Prévost, qu'il connaît très bien, Égide Royer, que vous avez engagé pour une pub, qui est un expert. Je pense que, s'il est assez bon pour faire des publicités pour le gouvernement, ses chiffres doivent être encore bons.

Mais, au-delà de ça, là, l'objectif, c'est d'avoir des solutions. On vous a même proposé de faire appel à des étudiants du cégep et universitaires. Allez-vous peut-être les appeler en renfort pour nous donner un petit coup de main puis ramener une bouffée d'air frais?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation. Je vous demande de toujours vous adresser à la présidence. À vous la parole, M. le ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, M. le Président. Parmi les moyens qu'on a mis en place, ça a été de changer notre façon d'évaluer les élèves, d'avoir deux étapes plutôt que trois, et c'est à la demande directement des enseignants et des gens qui sont dans le réseau scolaire. Parmi les moyens aussi, il y a eu 100 millions de dollars d'argent de plus dans notre réseau scolaire, en septembre 2020, par rapport à septembre 2019, 20 millions de dollars... pardon, 85 millions de dollars de plus qui se sont ajoutés au mois de septembre, la mise à jour économique du ministre des Finances. On a donné au réseau scolaire tous les moyens pour accompagner nos élèves qui éprouvent des difficultés scolaires pour les amener à réussir.

Le Président : Question principale, M. le député de Laurier-Dorion.

État de situation des demandeurs d'asile au Québec

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Il y a deux semaines, le premier ministre du Québec a admis qu'il était, lui aussi, préoccupé par le sort des anges gardiens à statut précaire, des hommes et des femmes qui travaillent au front dans les CHSLD, dans les épiceries, dans des pharmacies, entre autres. Après des mois de fermeture, il a enfin ouvert la porte à la régularisation des travailleurs et travailleuses essentiels à statut précaire, il nous a promis d'organiser une rencontre entre Françoise David et la ministre de l'Immigration.

Eh bien, la rencontre a eu lieu la semaine dernière avec Mme David et les représentants de la vaste coalition d'organismes et d'élus qui luttent depuis des mois pour qu'on remercie véritablement nos anges gardiens. On a attendu une bonne nouvelle, mais la ministre a complètement fermé la porte ouverte par le premier ministre. En cette Chambre, devant les Québécois, devant les médias, le premier ministre du Québec a dit une chose; en privé, sa ministre a fait le contraire.

C'est très simple : Qui mène la barque dans ce gouvernement, M. le Président?

Le Président : M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, M. le Président. Encore une fois, j'ai l'opportunité de réitérer l'importance que ces personnes-là ont jouée dans notre système de santé. C'est des anges gardiens, ils ont procuré des soins directs auprès des malades et des personnes qui sont dans le besoin.

Ma collègue à l'Immigration a eu des discussions avec son collègue à Ottawa, M. Mendicino. Il y aura un programme régulier pour l'accueil des demandeurs d'asile, pour accélérer le processus, qui relève, je le rappelle, totalement d'Ottawa, le processus de reconnaissance du statut de réfugié. Tout suit son cours avec beaucoup d'empathie et d'humanité. Merci, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Laurier-Dorion.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : On est touchés par la reconnaissance du ministre de la contribution des anges gardiens. On lui rappelle que l'immigration, c'est un domaine de compétence partagée, là.

Mais le premier ministre a dit une chose, et la ministre nous a répondu autre chose. Au bout de la ligne, il y a des gens qui sont au front, des gens qui ne demandent rien de mieux que de continuer à servir le Québec au moment où nous avons le plus besoin d'eux.

Le premier ministre va-t-il arrêter de souffler le chaud et le froid? Va-t-il les accueillir au Québec, oui ou non?

Le Président : M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Jean Boulet

M. Boulet : M. le Président, le premier ministre et ma collègue à l'Immigration ont tous les deux répété l'importance du rôle et de la contribution des demandeurs d'asile dans le réseau de la santé et des services sociaux dans un contexte qui

est véritablement exceptionnel. Encore une fois, je rappelle que le processus régulier de reconnaissance du statut de réfugié relève d'Ottawa. Je comprends que l'immigration est une compétence partagée, mais il y a des programmes qui relèvent d'Ottawa, il y a des programmes qui sont gérés par Ottawa et Québec. Merci, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Mme Manon Massé

Mme Massé : M. le Président, la dernière fois, j'étais «flabbergastée»; là, je suis choquée. Je suis choquée parce que, dans les faits, le premier ministre joue avec la confiance du monde. Il dit tantôt oui. Après ça, c'est non...

Une voix : ...

Le Président : J'ai compris. Juste... Je vais vous demander d'être prudents et de ne pas prêter des intentions. Vous le savez. Soyez prudents dans les propos que vous utilisez, dans la façon de le dire également. Donc, je vous demande, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, de penser aux propos que vous tenez et d'être prudente.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, la cheffe met en cause le premier ministre. Je pense qu'il serait de bon aloi qu'elle retire ses propos.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : M. le Président, vous êtes déjà intervenu, je pense que la cheffe de ma formation politique peut poursuivre son intervention. Les propos qu'elle a tenus ne sont pas contraires à notre règlement.

Le Président : Vous savez, je fais ce genre de rappel de part et d'autre, et je vous demande la prudence également, et habituellement vous observez fort bien. Je vais vous demander, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, d'être extrêmement prudente. Et je vous invite à continuer.

Mme Massé : M. le Président, la confiance de ces gens-là qui sont au front à chaque jour, là, c'est précieux, ça, parce qu'ils s'occupent de notre monde.

Alors, je vais poser, cette fois-là, la question directement au premier ministre : Qui va pouvoir rester au Québec? Qui qui va se faire mettre à la porte? Et rappelez-vous que, s'il n'y avait pas de monde pour nettoyer les planchers, bien, nos soignants, on sait dans quoi qu'ils travailleraient.

Le Président : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. M. le Président, le Québec, c'est un des endroits au monde qui reçoit le plus d'immigrants par année. Il y a trois catégories : économique, réunification familiale puis les réfugiés. Les réfugiés, pour qu'ils soient acceptés, il faut qu'ils prouvent que leur vie est en danger chez eux. On a fait une exception pour ceux qui ont soigné des patients pendant la pandémie. On s'est fait proposer d'élargir un petit peu, avec Françoise David. Elle a rencontré la ministre. Ce n'était pas acceptable, la proposition. Donc, on va accepter les personnes qui ont soigné des patients au Québec.

Le Président : Question principale, M. le député d'Outremont—Mont-Royal.

Station du Réseau express métropolitain à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Merci, M. le Président. La Coalition avenir Québec nous parle sans arrêt de projets d'électrification des transports. Pourtant, il y a beaucoup d'enjeux, hein? À Québec, le transport en commun a ses difficultés, mais il y a également le projet de l'aéroport Montréal-Trudeau et des stations du REM, de ce lien qui est très important. Toutes les grandes villes du monde, M. le Président, ont un tel lien. Le ministre des Transports, lui, a décidé de se retirer de la table de négociation avec le fédéral, l'aéroport, la Caisse de dépôt. Et, avec la CAQ, comme c'est toujours le cas dans ce qui touche Montréal, c'est souvent deux poids, deux mesures.

M. le Président, est-ce que le ministre peut me dire que le fait de priver... Comment est-ce qu'il peut me dire que le fait de priver 34 000 employés, 20 millions de passagers, annuellement, de l'aéroport Montréal-Trudeau d'une station du REM intégrée... En quoi c'est avantageux pour les Québécois?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Alors, M. le Président, si je suis les propos du député de Mont-Royal, il me dit : Faites un chèque à Ottawa pour une entité fédérale. Je vais lui rappeler une chose, parce qu'il connaît bien le dossier : le gouvernement du Québec injecte 1,3 milliard pour ce projet, injecte 200 millions pour les mesures d'atténuation, Hydro-Québec a injecté 300 millions de dollars pour le projet de REM.

J'ai parlé au ministre Garneau voilà une dizaine de jours pour lui faire part de mes intentions, et là-dessus il m'a fait part qu'il était sensible à la situation, qu'il est sensible au fait que l'aéroport doit être connecté au projet de REM. Maintenant, je reste persuadé que le ministre Garneau va mettre en place un programme pour supporter l'aéroport, qui, soit dit en passant, a pris l'engagement elle-même d'investir jusqu'à 600 millions de dollars pour ce projet de station. Alors, je lui dirais, au député de Mont-Royal, d'attendre que le fédéral, et le ministre Garneau en tête, puisse s'asseoir avec l'aéroport pour trouver une piste de solution.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Mont-Royal—Outremont.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, j'ai une question pour le ministre qui est très simple, parce que, le 18 août, lors des crédits budgétaires, il avait dit, et je le cite : «...c'est [inconcevable qu'on] ne puisse pas trouver un terrain d'entente pour connecter le réseau à l'aéroport Montréal-Trudeau.» Il était en pleine discussion avec le gouvernement fédéral là-dessus. Pourquoi son opinion a-t-elle changé après trois mois?

• (14 h 50) •

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : M. le Président, mon opinion n'a pas du tout changé. Je reste, encore une fois, convaincu que le REM doit être connecté avec l'aéroport de Montréal. Pour une métropole, c'est important. Pour un pays, c'est important. Alors, je lui dirais, encore une fois, que le fédéral souhaite mettre en place un programme pour supporter, encore une fois, les aéroports et les transporteurs régionaux, tout comme on l'a fait au début de la pandémie, où nous avons investi 40 millions de dollars. Et je reste persuadé que le ministre Garneau va être capable de trouver une piste de solution, encore une fois, pour supporter financièrement l'aéroport de Montréal.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Mont-Royal—Outremont.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Alors, ce que le ministre nous dit, c'est : J'aimerais bien ça que le REM soit connecté, mais je ne veux pas payer.

Est-il conscient, en fait, que cette décision-là prive l'accès à l'ensemble des Québécois, notamment des Québécois des banlieues de Montréal, d'un lien direct et accessible à l'aéroport? Est-ce qu'il est conscient également qu'il y a là des menaces sérieuses à son plan de mobilité durable? Et est-ce qu'il considère, M. le Président, que la politique de la chaise vide, c'est le meilleur moyen pour faire avancer le dossier?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Bien, M. le Président, la chaise vide... J'ai le numéro de téléphone du ministre Garneau, il a le mien. Je lui parle fréquemment, on s'est parlé du dossier. Il connaît l'importance de connecter l'aéroport de Montréal au projet de REM. Il le mesure, il est très, très sensible. Je reste persuadé... et je le répète encore une fois au député de Mont-Royal, je suis confiant, très confiant que le ministre Garneau va trouver une piste de solution pour aider à financer l'aéroport de Montréal pour qu'elle soit connectée, encore une fois, au projet de REM.

Si j'écoute, encore une fois, le député de Mont-Royal, il me dit : Faites un chèque pour une entité fédérale. Je lui dis : Non, on va travailler avec Ottawa, on va trouver une piste de solution pour que cet aéroport soit connecté, dans le futur, avec le projet de REM.

Le Président : Question principale, M. le député de La Pinière.

Attribution de contrats à la firme BC2 par la MRC de Montcalm**M. Gaétan Barrette**

M. Barrette : M. le Président, *La Presse* enquête sur ce qui s'est passé dans la MRC de Montcalm lorsque le député de Rousseau y... non pas siégeait, mais lorsqu'il y était préfet. On apprend qu'une compagnie, là, BC2 a participé à la rédaction

d'un appel d'offres et a soumissionné dessus. BC2 a gagné, M. le Président, 18 soumissions, appels d'offres, sans concurrence. Quand il a fini par en perdre une, avec Montcalm Télécom et fibres optiques, qui est présidé par le député de Rousseau, la gagnante a été flushée, BC2 a gagné, ça a coûté 450 000 \$ de plus.

M. le Président, MTFO, toujours sous la présidence du député, avait la responsabilité de surveiller les travaux. Le député a admis lui-même qu'il n'avait pas fait sa job. Encore mieux, il a décrit sa job aux journalistes, et ce n'est pas la même job qui est au contrat qu'il a signé.

Nous demandons une enquête. La présidente du Conseil du trésor va-t-elle y donner suite?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, M. le Président. Écoutez, il est vrai que le dossier est dorénavant judiciairisé, donc on va se garder quand même une certaine réserve par rapport aux commentaires qu'on va apporter aujourd'hui. Mais, encore une fois... Il est judiciairisé, la firme CIMA poursuit la MRC sur une entente contractuelle, selon les allégations de CIMA. Alors, encore une fois, là, c'est la MRC et CIMA. Et, naturellement, mon collègue de La Pinière, après ça, fait des liens hasardeux par rapport à ce dossier-là et un autre dossier également qu'on a traité ici, en Chambre, par rapport, en réalité, au schéma d'aménagement qui a été accepté par l'ensemble des ministères et organismes, qui ont été questionnés de manière adéquate, et qui est toujours une modification au schéma et non pas au zonage, donc des liens hasardeux, à la fois CIMA qui fait une poursuite par rapport à la MRC et un changement au schéma d'aménagement. Je comprends que mon collègue de La Pinière aime faire ces liens-là, mais, pour nous, ici, le dossier est judiciairisé, et ça va suivre son cours, et c'est CIMA avec la MRC. Donc, je comprends difficilement les liens qui sont faits par rapport à un tiers.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Oui. Alors, ce n'est pas le député de La Pinière qui fait les liens, mais c'est bien *La Presse* qui soulève le voile sur les dessous de ce dézonage et de ces contrats qui permettent au promoteur Développements Saint-Roch de construire 450 maisons. C'est la firme d'urbanisme BC2 qui a conseillé la MRC de Montcalm de 2013 à 2019. Et qui, pensez-vous, qui était chargé du lobbying du promoteur? La même firme, BC2.

Est-ce que la ministre pourrait nous dire si son adjoint parlementaire, ancien préfet de la MRC, qui pilotait le dossier de dézonage, lui a parlé des conflits d'intérêts?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, M. le Président. Bien, écoutez, encore une fois, là, on tient... Puis c'est toujours la même chose, là. On parle encore d'un dézonage. Je le réitère, là, ce n'est pas un dézonage, c'est un changement au schéma d'aménagement. Ce n'est pas du tout la même chose. N'importe qui qui a travaillé dans le domaine municipal conçoit ça. Alors, à terme...

Une voix : ...

M. Julien : Effectivement, surtout moi. À terme...

Des voix : ...

Le Président : ...s'il vous plaît, votre attention. M. le ministre, je vais vous demander de poursuivre. M. le ministre, à vous la parole. Vous êtes tous attentifs. M. le ministre.

M. Julien : Alors, j'avais compris «surtout toi».

Alors, écoutez, la CTPAQ maintient tous ses pouvoirs par rapport aux changements de zonage. Alors, un changement du schéma d'aménagement, ce n'est pas un changement de zonage, je le réitère.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : *La Presse* parle de dézonage, on parle de changement de schéma, on parle d'étalement urbain. Par cette autorisation-là, on vient permettre l'étalement urbain au Québec, ce qui est contraire aux orientations du gouvernement. Et c'est une décision politique qui a été prise.

Maintenant, est-ce que c'est normal que la firme d'urbanisme BC2, qui a aussi travaillé pour la MRC Montcalm et pour le promoteur à titre de lobbyiste... qu'en retour, bien, il y a une création d'un OBNL, il y a des conformités subjectives, il y a des appels d'offres dirigés, il y a du trucage de soumissions, il y a des extras?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, M. le Président. Bien, écoutez, encore là, il y a deux sujets, là, qui sont traités. Alors, je réitère que le dossier est judiciairisé, avec CIMA+ et la MRC, par rapport aux allégations qui sont prêtées, justement, dans le dossier de l'appel d'offres qui est sujet ici. Maintenant, quand ma collègue répète : Oui, mais *La Presse* nous parle de dézonage, quand même bien que *La Presse* nous parle de dézonage, ça reste un changement au schéma d'aménagement, qui n'est pas la même chose. Je comprends ma collègue, elle, de... *La Presse* dit la vérité. Moi, tout ce que je dis, c'est : Moi, ce que je constate, quand je lis le dossier, c'est un changement au schéma d'aménagement, qui n'est pas la même chose. Alors, quoi qu'en dise *La Presse*, c'est ça, la vérité. Merci.

Le Président : Question principale, M. le député de Nelligan.

Mesures d'aide directe aux entreprises

M. Monsef Derraji

M. Derraji : M. le Président, voilà ce que *La Presse* continue à dire, c'est des faits, par rapport à l'absence de l'aide de ce gouvernement à nos PME. Ça, c'est un autre fait de *La Presse*, M. le Président. Le programme a été lancé depuis plusieurs semaines, mais le programme ne fonctionne pas, M. le Président. Ce gouvernement attend quoi pour réagir?

M. le Président, la plupart des élus, la plupart des élus dans cette Assemblée ont reçu une lettre, ont reçu une demande. Les programmes que le gouvernement a mis en place ne fonctionnent pas. Hier, même, l'Association des restaurateurs, ils ont envoyé une lettre au premier ministre en lui demandant d'agir. M. le Président, la situation est de plus en plus complexe dans plusieurs régions, des secteurs oubliés, des PME délaissées. Cette semaine, depuis l'annonce du programme du gouvernement, il n'y a aucune réponse, ils n'ont même pas encore engagé aucun sou.

M. le Président, la question est très simple, à la ministre : Quand elle, elle va agir et répondre directement à nos entrepreneurs?

Le Président : Mme la ministre déléguée au Développement économique régional.

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, M. le Président. Bien, j'ai envie de dire au député de Nelligan qu'on agit, hein? Ce sont plus de 23 millions de dollars qui ont été, à ce jour, engagés pour les entreprises, dont 18 millions en aide directe. Donc, c'est ce qu'on a fait pour les restaurateurs à ce jour, parce qu'on a à coeur le devenir des restaurateurs.

Je vais profiter, M. le Président, de ce moment pour poser une question. Ça m'a surprise, tout à l'heure, la cheffe de l'opposition officielle a souligné la nécessité d'une commission d'enquête. Bien, aujourd'hui, c'est dans son propre parti qu'elle devrait faire une commission d'enquête, puisque le député de Nelligan est allé à la radio pour dire aux gens de ne pas tenir les mesures sanitaires, d'une part, et, d'autre part, d'autre part...

Des voix : ...

Le Président : Je vous ai déjà invités à la prudence dans les propos que vous tenez, dans les messages que vous portez également. Je vous demande... M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Non, il y a plus que la prudence, M. le Président, il y a la vérité. Et je vais demander à la députée... à la ministre de retirer ses propos, parce qu'en aucun cas, à moins qu'elle soit prête à déposer des écrits ici, en cette Chambre, là, en aucun cas le député de Nelligan ou n'importe qui, de ce côté-ci de la Chambre, tous partis confondus, M. le Président, n'a incité les gens à ne pas suivre les consignes de la Santé publique, vous le savez, ce n'est pas un fait qui est débattable. Je vais demander à la ministre de s'excuser.

Le Président : Je vais demander au leader du gouvernement de s'exprimer.

M. Jolin-Barrette : Oui. M. le Président, la ministre a relaté ce qu'elle a entendu à la radio. Alors, faisons sortir l'extrait, M. le Président. Mais la ministre a relaté ce qu'elle a entendu à la radio.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Bien, je vais inviter la ministre à réécouter les propos du député de Nelligan, parce que nulle part dans son intervention il n'a utilisé des propos comme ceux-là. Et, si la ministre n'est pas prête à déposer ici, en cette Chambre, le verbatim exact, bien, elle devra s'excuser au député de Nelligan.

Le Président : Je vais vous dire tout de suite que chacun a droit à son opinion, mais il faut faire attention de ne pas imputer des propos qui prêtent débat lors de la période de questions, notamment en ce qui concerne ce dossier-là. Alors, vous avez demandé... M. le leader du gouvernement, vous voulez...

M. Jolin-Barrette : Bien, M. le Président, simplement vous dire qu'il faut respecter les consignes sanitaires et que j'espère que tout le monde ici, en cette Chambre, se fait le porte-voix de la Santé publique pour respecter les règles de la santé publique dans tous les domaines, M. le Président.

Le Président : Mme la ministre, je vais vous demander aussi votre collaboration, évidemment, en ce qui concerne la suite de votre réponse, il vous reste encore du temps. Il y a des propos qui ont été exprimés, des échanges également, je pense que vous comprenez bien le fait, et je vais vous demander de vous excuser sur ces propos-là et de faire attention...

Des voix : ...

• (15 heures) •

M. Jolin-Barrette : M. le Président, M. le Président, la ministre a fait référence à des propos entendus à la radio, M. le Président, la ministre fait référence à des propos. C'est important, surtout dans les moments que nous vivons, que nous soyons tous solidaires pour s'assurer du respect des règles de santé publique, et je pense que la ministre, à juste titre, fait le rappel à tous les collègues en cette Chambre. Alors, M. le Président, les propos de la ministre ne méritent pas d'excuses à ce stade-ci.

Des voix : ...

Le Président : Écoutez, je vous rappelle que chacun a droit à son opinion. Je vous rappelle qu'il faut faire attention de ne pas imputer des propos également. Mme la ministre, il vous reste un peu de temps de réponse. Mais il ne faut pas faire en sorte que ceci devienne un élément de débat lors de la période de questions. Je vais vous demander également...

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Oui. Je voudrais juste poursuivre, M. le Président, parce qu'il a demandé au gouvernement de réouvrir certains secteurs de l'économie quand on est en pleine crise sanitaire...

Des voix : ...

Le Président : Non, c'est terminé. Nous étions à...

Une voix : ...

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Elle ne peut pas faire indirectement ce qu'elle ne peut pas faire directement. Alors, vous lui avez demandé de s'excuser, je vais lui demander de s'excuser, M. le Président. C'est une directive que vous lui avez donnée, qu'elle n'a toujours pas suivie.

Le Président : Écoutez, je pense qu'il va falloir trouver une finalité à ce dossier-là. Je vous ai encore dit une fois qu'il ne faut pas faire en sorte que des propos puissent mener à des débordements, à la période de questions, surtout si c'est des propos qui, de part et d'autre, sont remis en question, évidemment. Je pense que ça a été clairement dit.

J'aimerais avoir la fin des réponses, je vais vous demander votre collaboration. Mais, Mme la ministre déléguée au Développement économique régional, je vous demande encore une fois de compléter de belle façon cette période de questions et cette réponse.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je demande juste au député de Nelligan de rester solidaire comme parlementaire, parce que des propos comme il a tenu, c'est...

Des voix : ...

Le Président : Non, non, écoutez, non. Non, mais c'est parce que je pense qu'on s'est assez bien expliqué. Dans la mesure où vous dites : Je demande, et tout ça, on est encore en train d'imputer des propos qui ont été dits, qui sont remis en question par les parlementaires ici. Je ne vous demande rien que, s'il vous plaît, d'être prudents et de ne pas en ajouter. Je pense que c'est clair, vous m'entendez très bien. Il me semble que c'est très, très clair. Ça ne peut pas être plus clair que ça également.

M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui, M. le Président, M. le Président, ça fait quatre minutes que ce débat-là est commencé, ça fait quatre minutes qu'on a demandé à la ministre de faire une preuve ici, en cette Chambre, de ces propos-là, elle n'a rien déposé, M. le Président. D'habitude, là, si on a quelque chose, il y a quelqu'un de son staff qui va l'envoyer en 30 secondes. Si elle n'est pas capable d'avoir la preuve aujourd'hui que ça a été dit, c'est parce que ça n'a pas été dit, M. le Président. Vous lui avez demandé de s'excuser. Au minimum, minimum, M. le Président, elle doit retirer ses propos.

Le Président : Je vous demande du respect pour les uns et pour les autres, à la demande des uns et des autres. C'est vrai que ça fait quatre minutes qu'on est là-dessus. J'aimerais bien ça qu'on puisse maintenant passer à autre chose. Mais il y a des éléments qui ont été demandés, je pense que le message se comprend bien. Il vous reste encore un peu de temps, Mme la ministre, vous avez encore quelques secondes pour compléter votre réponse. Et j'ose espérer qu'à ce chapitre-là on va finir de belle façon, en vous invitant à nouveau à la prudence et de ne pas revenir sur ce que vous avez avancé, tel que ça a été dit il y a quelques instants.

M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : M. le Président, il en va de votre autorité. On vous fait confiance ici comme juge, comme président de nos travaux, et vous avez demandé à la ministre de s'excuser. Si elle ne le fait pas, M. le Président, c'est une injure, c'est une insulte envers vous, M. le Président, envers les travaux de notre Assemblée. Je vous demande de vous assurer qu'elle respecte votre consigne et qu'elle s'excuse auprès du député de Nelligan.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : M. le Président, la ministre a fait très clairement référence aux propos qui ont été tenus par le député de Nelligan relativement à la réouverture des restaurants. Le leader de l'opposition officielle nous dit : Elle n'a rien déposé en Chambre. Premièrement, on ne peut rien déposer physiquement. On lui fera parvenir ultérieurement l'extrait de l'entrevue du député de Nelligan. Cela étant dit, M. le Président, je considère qu'actuellement on n'a pas à répondre à la demande du député de l'opposition officielle, et parce qu'on n'est pas dans un mode où lui nous dit ce qui lui convient, et on n'a pas d'ordres à recevoir du député de Pontiac, on n'a pas d'ordres à recevoir de l'opposition...

Le Président : Là, on comprendra qu'il ne s'agit pas du député, de un. De deux, je pense qu'il s'agit aussi de décorum, il s'agit de respect envers les uns et les autres, de propos qui ont été échangés. Non, mais, de part et d'autre, je pense que c'est très clair, des propos ont été tenus. Je vous demande encore une fois d'être prudents dans ce qu'on fait, je vous demande votre collaboration, je vous demande d'éviter ces propos-là. Ça fait trop de temps qu'on passe sur ce document-là.

Pour le bon ordre de nos travaux, j'assume donc, Mme la ministre, d'abord de vous rappeler la prudence, bien sûr. Il y a des éléments qui sont remis en question en fonction de ce que vous avez avancé, des demandes ont été faites pour faire en sorte qu'on puisse étayer et avoir l'assise même de ce que vous avancez, mais, dans le cas actuel, je pense qu'effectivement il y a une problématique qui a été faite et je pense que ça nuit au décorum, et au bon ordre, et aux travaux de notre salon bleu. Et on ne veut pas terminer une période de questions comme celle-là. Ce n'est pas mon choix, ce n'est pas mon objectif ni, non plus, le vôtre. Je vous demande donc, pour le bon ordre de nos travaux, Mme la ministre, d'être prudente et de faire attention. Et je vous ai demandé, encore une fois, de collaborer, Mme la ministre. J'écoute ce que vous avez à dire, il vous reste encore un peu de temps.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Je demande donc, M. le Président, que nous soyons, comme parlementaires, ici, solidaires, s'il vous plaît, en fonction des mesures sanitaires. On vit une crise sanitaire importante, M. le Président, c'est important qu'ici, en Chambre, on puisse tenir les mesures sanitaires...

Des voix : ...

Le Président : Complétez.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : ...que le gouvernement propose.

Le Président : La fin de cette période de questions là ne reflète pas ce que l'on souhaiterait voir ici. Lorsque des choses sont avancées, ça demande une assise solide également, je vous demande d'en tenir compte. Il y a des éléments qui ont été demandés également sur des propos qui auraient... et que vous avancez. Je vous demande de faire en sorte qu'on puisse avoir aussi, à ce chapitre-là, des réponses aux questions qui ont été posées.

C'est maintenant la fin de la période de questions. M. le leader de l'opposition officielle.

M. Fortin : Oui. M. le Président, article 41 : «Le président se prononce sur les rappels au règlement au moment où il le juge opportun, en indiquant le motif de sa décision.

«[...]La décision du président ou de l'Assemblée ne peut être discutée.»

Article 42, retrait du droit de parole du député et exclusion : «Le président peut retirer la parole à un député pour le reste de la séance...»

M. le Président, vous avez donné une indication très claire à la ministre responsable des PME, elle ne s'est pas... M. le Président, elle ne s'est pas prononcée sur la question, elle ne s'est pas excusée. Et, en vertu de ces articles-là,

M. le Président, je vous demande d'utiliser votre droit, votre responsabilité comme président, de lui demander une dernière fois, une dernière fois, de s'excuser, de retirer ses propos, sinon, M. le Président, vous avez toute la latitude pour agir.

Le Président : Je suis fort bien au courant des règlements, M. le leader de l'opposition officielle, et des règles. Il en va du rôle de chacun, également, de respecter les règles.

Des choses ont été dites, ont été remises en question. Le débat a duré trop longtemps sur ce même élément. Mme la ministre déléguée au Développement économique régional, je vous ai demandé d'être prudente. Dans ce dossier-là, des éléments devraient être transmis, c'est ce que je comprends. Je vous demande, s'il vous plaît, de faire en sorte qu'on puisse continuer à tenir des périodes de questions à l'image de ce que l'on souhaite pour nous, entre nous et pour les gens qui nous écoutent, les Québécoises et Québécois, sur des sujets aussi importants, aussi précieux.

La période de questions est maintenant terminée.

Motions sans préavis

Nous passons à la rubrique des motions sans préavis, sur ce. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant M. le ministre responsable de la Langue française.

Appuyer la volonté du gouvernement de réformer la Charte de la langue française

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Marguerite-Bourgeoys, la députée de Mercier, le chef du troisième groupe d'opposition, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que la seule langue officielle du Québec est le français;

«Qu'elle rappelle également que la cohésion de la nation québécoise passe avant tout par la vitalité de notre langue commune, le français;

«Qu'elle reconnaisse que la langue française est en déclin au Québec;

«Qu'elle constate que ce déclin s'observe dans plusieurs sphères de la société, notamment sur le marché du travail, dans les commerces ou au sein de nos établissements d'enseignement supérieur;

«Qu'elle réitère que l'État du Québec doit être exemplaire en matière d'utilisation du français, notamment les entités de l'Administration, comme les ministères et organismes, ainsi que les municipalités;

«Qu'elle trouve absolument inacceptable qu'il soit de plus en plus difficile pour les Québécoises et les Québécois de faire respecter leurs droits fondamentaux garantis par la Charte de la langue française, comme le droit d'être servi et informé en français ou le droit de travailler en français;

«Qu'elle réaffirme que la langue française est un vecteur fondamental d'intégration des nouveaux arrivants et que l'État québécois doit intégrer, en français, les personnes immigrantes;

«Qu'elle prenne acte du fait que la protection et la promotion de la langue française sont des responsabilités historiques du gouvernement du Québec;

«Qu'elle reconnaisse que ces constats commandent des actions fortes de la part du gouvernement du Québec, lesquelles passent notamment par la réouverture de la Charte de la langue française, par son actualisation et par le renforcement de plusieurs de ses dispositions;

«Qu'elle affirme que ces actions doivent nécessairement se faire dans le respect des droits des Québécois d'expression anglaise, qui sont des citoyens à part entière, et sans mener à une réduction des services qui leurs sont offerts dans leur langue;

«Qu'elle affirme que la Charte de la langue française doit s'appliquer aux entreprises de compétence fédérale au Québec et exige du gouvernement du Canada qu'il s'engage formellement à travailler avec le Québec afin d'assurer la mise en oeuvre de ce changement;

«Enfin, considérant la situation de la langue française au Québec, que l'Assemblée nationale appuie la volonté du gouvernement du Québec de procéder à une importante réforme de la Charte de la langue française afin d'assurer la protection et le rayonnement de notre langue nationale.»

Merci, M. le Président.

• (15 h 10) •

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Je vous invite à m'indiquer les votes de vos groupes respectifs. M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Je reconnais maintenant M. le député de Jacques-Cartier.

Une voix : ...

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. Je vous demandais qu'une copie de cette motion unanime soit envoyée au premier ministre du Canada ainsi qu'à la ministre responsable des Langues officielles du Canada. Merci.

Le Président : Très bien, ce sera fait. M. le député de Jacques-Cartier, pour votre motion.

M. Kelley : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement afin de présenter la motion suivante conjointement avec la cheffe du deuxième groupe d'opposition, le député de Chomedey et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale se remémore le décès de Joyce Echaquan dans des circonstances abjectes le 28 septembre 2020 au centre hospitalier de Joliette, décès ayant ébranlé l'ensemble du pays et mettant en images les maltraitances que vivent les mères, les pères, les enfants et beaucoup de familles autochtones;

«Qu'à la demande de la communauté atikamekw, notamment celle de Manawan, l'Assemblée nationale adhère au Principe de Joyce au nom de la famille de Mme Echaquan et [les] intervenants ayant pris part aux consultations du mois d'octobre dernier menées par ces conseils;

«Qu'elle souligne que le Principe de Joyce précise qu'il est de notre responsabilité à tous, de lutter contre le racisme systémique dans notre société, comme le rappelle aussi le rapport de la Commission d'enquête portant sur les relations entre les Autochtones et certains services publics;

«Qu'elle souligne que la majorité des recommandations du Principe de Joyce vise les compétences du Québec, notamment en matière de santé, services sociaux, d'éducation supérieure et [les] lois professionnelles;

«Qu'enfin, encore une fois à la demande des Atikamekws, elle demande au gouvernement du Québec de mettre en oeuvre le Principe de Joyce dès maintenant afin de garantir à tous les autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.»

Et, M. le Président, je souhaiterais déposer, avec consentement, le Principe de Joyce.

Document déposé

Le Président : Il y a un consentement pour le dépôt, j'imagine. Consentement pour le dépôt. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement. Je reconnais M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Réaffirmer les principes formulés dans la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec et exiger du Canada qu'il se désiste du procès mené à l'encontre de certaines de ses dispositions

M. Leduc : Merci, M. le Président. Je demande le consentement de l'Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec la députée de Joliette et la députée de Marie-Victorin :

«Que l'Assemblée nationale réaffirme son appui à la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec;

«Que l'Assemblée nationale exige que le Canada cesse de remettre en cause le statut juridique et les droits inaliénables du peuple québécois de disposer de lui-même, et qu'il se désiste du procès mené en Cour d'appel à l'encontre de certaines dispositions de cette loi fondamentale.»

Merci, M. le Président.

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Consentement, sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Vos votes pour vos groupes respectifs, s'il vous plaît. M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Je reconnais maintenant le chef du troisième groupe... M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Je vais vous demander de faire parvenir une copie de cette motion au Procureur général et ministre de la Justice du Canada ainsi qu'à la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Le Président : Et ce sera fait. M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Bérubé : M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Marie-Victorin, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale déplore le fait qu'en 2018 et 2019, le gouvernement a admis au Québec une majorité d'immigrants ne connaissant pas le français;

«Qu'elle exprime son inquiétude face à l'attrait disproportionné que l'anglais exerce sur les nouveaux arrivants, alors que le taux de transfert linguistique est de l'ordre de 45 % en faveur de l'anglais, notamment en raison des études supérieures;

«Qu'elle exhorte le gouvernement à rendre obligatoire la connaissance du français pour tous les nouveaux arrivants, à l'exception des réfugiés;

«Enfin, qu'elle demande au gouvernement de retirer les projets d'agrandissement du collège Dawson et de l'Université McGill du projet de loi n° 66 et d'investir les 750 M\$ qui leur étaient destinés dans des institutions d'enseignement supérieur francophones, tout en respectant la proportion linguistique de la population étudiante.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Pas de consentement, M. le Président.

Le Président : Pas de consentement. Mme la députée de Marie-Victorin.

**Demander au gouvernement fédéral de rapatrier dans les plus brefs délais
des enfants canadiens prisonniers de camps de réfugiés en Syrie**

Mme Fournier : Oui, M. le Président. Je demande le consentement de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Laurier-Dorion, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale déplore que 25 enfants canadiens de moins de 6 ans, dont plusieurs québécois, sont prisonniers des camps de réfugiés en Syrie;

«Qu'elle demande au gouvernement du Canada de rapatrier ces enfants dans les plus brefs délais.»

Le Président : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Jolin-Barrette : Oui, M. le Président. Consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Président : Consentement, sans débat. Vos votes respectifs, s'il vous plaît. Mme la députée de Marie-Victorin?

Mme Fournier : Pour.

Le Président : M. le leader du gouvernement?

M. Jolin-Barrette : Pour.

Le Président : M. le leader de l'opposition officielle?

M. Fortin : Pour.

Le Président : M. le leader du deuxième groupe d'opposition?

M. Nadeau-Dubois : Pour.

Le Président : M. le leader du troisième groupe d'opposition?

M. Ouellet : Pour.

Le Président : M. le député de Chomedey?

M. Ouellette : Pour.

Le Président : Cette motion est donc adoptée. Mme la députée de Marie-Victorin.

Mme Fournier : M. le Président, j'aimerais qu'une copie de cette motion soit envoyée au premier ministre du Canada ainsi qu'au ministre des Affaires étrangères du Canada.

Le Président : Et ce sera également fait.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous en sommes à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Oui. M. le Président, j'avise cette Assemblée que la Commission de l'aménagement du territoire poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 18 heures et de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle du Conseil législatif;

La Commission de la culture et de l'éducation poursuivra les consultations particulières sur le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, aujourd'hui, après les affaires courantes, pour une durée de 2 h 25 min, et de 19 h 30 à 21 h 5, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des institutions poursuivra les consultations particulières sur le projet de loi n° 75, Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19, aujourd'hui, après les affaires courantes, pour une durée de 2 h 25 min, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des finances publiques poursuivra l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 18 heures et de 19 h 30 à 21 h 30, aux salles Louis-Joseph-Papineau et Louis-Hippolyte-La Fontaine. Merci.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Le Président : Nous en sommes maintenant à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Eh bien, je vous informe que demain, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion inscrite par M. le député de Nelligan. Cette motion se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que des milliers de petites et moyennes entreprises doivent présentement garder leurs portes fermées en raison des restrictions imposées [par] les commerces en zone d'alerte maximale;

«Qu'elle reconnaisse que les entreprises ne se trouvant pas en zone d'alerte maximale, soit les zones jaune et orange, doivent aussi composer avec des réductions importantes de leur chiffre d'affaires;

«Qu'elle reconnaisse que les décisions gouvernementales ont un impact majeur sur les finances de nos PME québécoises;

«Qu'elle reconnaisse que les entreprises doivent notamment continuer d'assumer les frais fixes;

«Qu'elle prenne acte que les mesures d'aide proposées par le gouvernement caquiste font en sorte d'augmenter fortement le taux d'endettement des PME du Québec;

«Qu'elle dénonce que l'aide pour les commerces en zone d'alerte maximale ne soit pas offerte aux autres commerçants du Québec;

«Qu'elle dénonce les délais encourus par les entreprises du Québec qui attendent le décaissement relié aux mesures d'aide gouvernementales;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il mette sur pied avec diligence un contrat moral avec les PME du Québec, contrat incluant des mesures additionnelles d'aide directe et l'amélioration de la prévisibilité ainsi que de l'accessibilité de l'aide offerte aux entreprises.»

Affaires du jour

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et je suspends nos travaux pour quelques instants. Merci à toutes et à tous.

(Suspension de la séance à 15 h 19)

(Reprise à 15 h 29)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous reprenons nos travaux.

Affaires prioritaires

Débat sur la mise à jour économique présentée le 12 novembre 2020

Et, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée entreprend le débat sur la mise à jour économique présentée le 12 novembre 2020, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 17 mars 2020.

• (15 h 30) •

Conformément à cette motion, la répartition des temps de parole dans le cadre de ce débat de 4 h 21 min 15 s s'effectuera comme suit : une heure est allouée au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 56 min 26 s sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 47 min 9 s sont allouées au deuxième groupe d'opposition, 37 min 40 s sont allouées au troisième groupe d'opposition, et, dans le cadre de ce débat, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies précédemment. Mis à part ces consignes, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps. Je vous rappelle également que ce débat n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Et je suis prête à céder la parole à notre premier intervenant, qui sera M. le député de Bourget.

M. Richard Campeau

M. Campeau : Merci, Mme la Présidente. Normalement, on devrait s'attendre à ce que le ministre des Finances fasse la première présentation, mais vous l'excuserez, il ne peut pas être présent aujourd'hui. Il est malade. Alors, voilà pourquoi j'aurai l'occasion de faire cette première présentation. Et je vais vous parler surtout de l'aspect environnemental de ce qui est présenté à l'intérieur de cette mise à jour économique.

Premièrement, quand on lit le détail, on voit qu'il y a des sommes importantes qui sont accordées à la relance de l'économie et qui touchent l'environnement à l'intérieur de ces montants-là. Il y a beaucoup d'entreprises au Québec qui ont de l'expertise en économie durable, en efficacité énergétique, et évidemment ce sont le genre d'industrie qu'on veut aller toucher, en particulier parce que c'est là qu'on va avoir un effet plus durable. Il faut donc s'assurer que les sommes qui vont être dépensées vont aider d'une façon plus structurante à notre économie.

On doit donc aller, donc, viser les secteurs de pointe, et donc, à ce moment-là, à se retrouver avec une économie plus responsable, plus tournée vers l'avenir et plus, comme le mot le dit souvent, plus décarbonisée. Si on regarde en 2020-2021, il y a un montant de 200 millions qui est prévu et un montant de 100 millions en 2022-2023. Ces montants sont

spécifiquement là pour favoriser des projets environnementaux qu'on veut structurants. On veut faire de cette relance-là une occasion d'avoir un développement plus durable, une croissance plus en ligne avec le XXI^e siècle et, évidemment, comme je le répète souvent, décarbonisée. Mais, pour bien des gens, le mot «décarbonisé», ça veut dire plus ou moins quelque chose. Ce n'est pas toujours clair, ce vocabulaire-là.

D'une façon indirecte, il y a d'autres montants aussi qui sont alloués à des initiatives qui touchent l'environnement. Il y a un montant, Mme la Présidente, de 367 millions supplémentaires, ceci sur une période de trois ans, quand même, pour encourager la production québécoise et l'achat local. Qu'est-ce que ça veut dire, l'achat local? On s'accroche souvent dans les fleurs du tapis, quoiqu'ici il n'y ait pas beaucoup de fleurs sur le tapis. L'achat local, là, quand on a un boulon qui vient de Chine et qu'on le met dans quelque chose qu'on assemble au Québec, est-ce que c'est de l'achat local? On peut discuter longtemps ces choses-là. On veut maximiser l'achat local, maximiser les pièces locales, maximiser la fabrication locale, et on sait que tout ce qu'on pourra faire à ce moment-là, on pourra aller chercher des taxes et impôts qui vont rester au Québec. Ceci aussi aide à ce qu'on appelle les circuits courts, les circuits courts, c'est une chose qu'on entend souvent au niveau environnemental, ça veut dire quoi? Ça veut dire que la pièce que j'ai prise n'est pas partie de l'Inde, n'est pas passée par la Russie puis revenir au Québec, on l'a fait de façon proche, le plus court possible. Si c'est plus court, on a pris moins de pétrole, on a utilisé moins de GES. Alors c'est ça qu'on appelle faire attention aux circuits courts.

Souvent, quand on parle des budgets qui sont dévolus à l'environnement, on regarde le ministère de l'Environnement puis on dit : C'est effrayant, ils n'ont quasiment pas de budget par rapport à tous les autres comme la Santé, l'Éducation. Mais c'est une fausseté, ça, c'est une fausseté parce que l'environnement ce n'est pas au ministère de l'Environnement, l'environnement, c'est dans notre vie de tous les jours, c'est des choses qu'on doit vivre à tous les jours. Et, si on veut faire évoluer notre société, il ne faut pas regarder l'environnement, il faut regarder est-ce que notre économie est environnementale, est-ce que notre transport est environnemental, pour prendre juste deux exemples. Alors, il faut que ça se fasse de façon concertée.

Par exemple, avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le MAMH, quand on parle de l'adaptation aux changements climatiques, c'est un exemple, c'est un ministère qui doit collaborer avec le ministère de l'Environnement justement pour adapter le Québec, adapter les plus petites municipalités aux problèmes reliés aux changements climatiques. On a le ministère de la Sécurité publique qui doit collaborer avec le ministère de l'Environnement aussi. Quand on parle des inondations, on en a souvent entendu parler, cette année, ça a été plus tranquille, c'est à peu près la seule chose tranquille qu'on a eue cette année d'ailleurs, ça aussi, ça fait partie de l'environnement.

Le ministère des Transports, bien, les sommes sont colossales là-dedans, et c'est complètement aberrant de dire qu'on n'a pas d'argent, au niveau environnement, on n'en a jamais autant mis dans le programme québécois des infrastructures, et c'est relié à des problèmes de transport, le transport en commun en particulier. Je continue avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Bien, quand le ministre de l'Économie et de l'Innovation parle de batteries, on parle de mines reliées à des minéraux stratégiques dans bien des cas, reliées à des batteries, bien, c'est de l'économie, mais c'est de l'environnement parce que sans, ces batteries-là, on n'aura pas de transport avec une voiture électrique comme la mienne.

L'autre ministère, qui sont à utiliser, à ce moment-là, au niveau environnemental, bien, je pense au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, pour une transition plus écologique, on parle que c'est le ministère qui est responsable d'Hydro-Québec, et même le ministère de la Santé et des Services sociaux parce qu'on sait que notre santé est aussi impactée par ce qui se passe au niveau environnemental. Alors, tous ces ministères-là doivent travailler ensemble et ce n'est vraiment pas le temps de travailler en silo.

Si je permets une comparaison qui a l'air un peu lointaine, quand j'ai travaillé en usine et que j'étais responsable de l'environnement, je m'étais toujours dépêché à l'être le moins possible, et je m'explique, surtout pas l'être tout seul, mais m'assurer que les gens opéraient de façon environnementale. Parce que ça sert à quoi d'être responsable de l'environnement quand je suis là juste quelques heures puis ça opère 24 heures? Fallait que les gens travaillent de façon environnementale. Bien là, c'est un peu la même chose, on ne veut pas travailler en silo, on veut que ces autres ministères travaillent de pair avec le ministère de l'Environnement.

Il y a des mesures qui ne découlent vraiment pas directement du ministère de l'Environnement, et en voici quelques-unes. Le programme d'aide à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport routier des marchandises, bien, ça, c'est évident que ça va être supervisé par le ministère des Transports. On pense à l'acquisition, l'implantation, la commercialisation d'équipements ou de technologies des entreprises comme des PME qui pour réduire leurs émissions de GES. Bien, ça, c'est relié à développer notre économie directement, donc c'est relié au ministère de l'Économie et de l'Innovation. On parle de la réduction aussi des émissions de GES reliées au lisier de porc. Dans le cas du Québec, l'agriculture, ce n'est pas le plus gros contributeur aux émissions de gaz à effet de serre, mais ce n'est quand même pas négligeable, et eux aussi doivent y participer. Mais ce n'est pas le ministère de l'Environnement qui va s'occuper de ça, ça va être le MAPAQ, le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et de l'Alimentation. Si on regarde la construction de bâtiments à faible empreinte carbone, ça veut dire un bâtiment bien orienté, bien fenestré, bien isolé, si on veut regarder une façon différente de construire, ministère des Forêts et de la Faune est impliqué là-dedans, la Régie du bâtiment et les Ressources naturelles. Encore une fois, on ne peut pas travailler en silo. C'est extrêmement important de travailler en équipe si on veut qu'une approche environnementale découle de là, et non pas juste le mot «environnement» tout seul. J'ai souvent dit : «Environnement», tout seul, ça ne veut rien dire, ça se vit à tous les jours.

Donc, la décentralisation du financement des différentes mesures contenues dans le budget, c'est vraiment un élément mobilisateur, parce qu'on ne veut surtout pas que ça vienne du ministère de l'Environnement, mais que ça vienne de toutes les entités gravitant autour, qui vont travailler de pair, à aller vers une économie plus sobre en carbone.

• (15 h 40) •

Un sujet que j'ai souvent abordé avec le ministre de l'Environnement, c'est la conscientisation. On aura beau viser des pourcentages de réduction de gaz à effet de serre, etc., si on ne convainc pas les Québécois que ce sont nos actions

individuelles qui ont de l'influence, on va atteindre un certain pourcentage de réduction puis, à un certain moment, on va bloquer. Alors, ce changement de mentalité là, ça se fait lentement, ça se fait sûrement. C'est amorcé, mais ce n'est pas encore là. À voir le nombre de VUS qu'on a, ce n'est définitivement pas là, mais on est en train de le voir. Je pense qu'on gruge de plus en plus dans cette bonne direction là. Alors, devant l'urgence climatique, on ne peut pas agir avec précipitation. Je n'y croirais juste pas. Ça ne fonctionnera pas. Il faut y aller d'une façon effective, il faut y aller d'une façon patiente, il faut conscientiser les gens. Ce changement des mentalités là, ça prend du temps, ça prend l'implication des divers ministères, ça doit être planifié, ça doit être financé de façon adéquate. On n'a pas nécessairement besoin de coups d'éclat. On a besoin d'une tendance. On doit aller vers une façon différente de voir et de penser.

Je prends, par exemple, des politiques de réduction de déchets. C'est très environnemental, et c'est très utile, et ça a de l'effet autant sur les GES que sur nos déchets comme tels. La prise en compte d'un cycle de vie, ça peut être vu d'une façon très compliquée ou très simple. Quand je fais l'épicerie, je prends-tu un sac ou je n'en prends pas? Je participe au cycle de vie, à ce moment-là, en me demandant : Mon action personnelle, est-ce qu'elle vient déranger? Est-ce que j'ai besoin de ça? Alors, on peut le regarder d'une façon beaucoup plus théorique, mais c'est très pratique, très terre à terre.

L'évaluation du bilan carbone, ça aussi, c'est une chose très théorique, et c'est parfois ce que je trouve, quand on parle d'environnement, ça devient compliqué, le vocabulaire est lourd, mais, dans le fond, quand on va à l'épicerie puis qu'on regarde les produits, d'où ça vient, ça, ce même produit là peut être fait au Québec, mais il vient de l'Inde, c'est une chose, une situation que j'ai vécue il n'y a pas si longtemps, je me dis : Bien, comment est-ce qu'ils sont capables de nous l'envoyer à ce prix-là? Déjà surprenant. Mais pourquoi le prendre de si loin quand on peut le faire au Québec? Et c'est ça, le bilan carbone, c'est regarder d'où viennent les choses et combien d'efforts ça a pris au niveau énergétique.

Il y a plusieurs mesures qui ont été présentées à la fois par le ministre des Finances et par le ministre de l'Environnement qui ont rapport au Plan québécois des infrastructures, le fameux PQI, dont beaucoup de gens parlent, pour 2020-2030. Remarquez qu'en cette période de pandémie, en cette période où les finances publiques sont mises à mal, on a quand même eu un 300 millions qui a été rajouté, ce qui veut dire 300 millions de plus de mesures dites environnementales. Alors, au moment où on pourrait dire : À quelle place qu'on coupe?, c'est le contraire. On vient d'en rajouter un peu au niveau de l'environnement.

Ce montant de 300 millions s'ajoute aux 930 millions qui étaient déjà prévus pour les items suivants, par exemple des financements de projets municipaux de biométhanisation, pour pérenniser les barrages publics qui contrôlent le débit des eaux. Les barrages publics, on est comme habitués, au Québec, de dire : On a des barrages ici, mais il faudrait être sûr qu'ils tiennent, il faudrait être sûr de les entretenir. C'est une chose qu'on prend pour acquise, mais il y a certains pays où il y a quelques glissements de terrain. Eux autres, ils ne prennent pas ça pour acquis, sûrement. Alors, il y a des argents qui est prévu pour ça. Et on a aussi les montants que je viens de mentionner auparavant, c'est pour des travaux à viser la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques, encore une fois. Il y a beaucoup de sources de financement qui sont disponibles si... Parfois, ça peut venir directement du financement des municipalités, ça peut venir de la Politique de mobilité durable, ça peut venir de beaucoup de sources de financement, en plus que ce que je viens de mentionner.

Afin d'atteindre nos objectifs de réduction de GES, le gouvernement intervient dans des projets d'infrastructure, en plus, s'assurer qu'elles soient adaptées aux transformations actuelles et futures. Certains ont reproché que ces investissements-là soient faits sur le long terme. C'est vrai. Bien, il y a des raisons assez simples. Il y a des projets qui ne se construisent pas en un an, donc il a fallu les faire sur le plus long terme. Est-ce que ça veut dire que c'est reporté simplement parce que ce n'est pas intéressant? C'est plus une question de gestion de projet. Il y a des montants qui peuvent être décaissés tôt, des montants qui peuvent être décaissés plus tard. Et, dans un projet qui touche le transport en commun, par exemple, les sommes sont colossales, ça prend des années avant de tout mettre en place. Il est évident qu'on étire dans le temps. Alors, est-ce qu'on voit un désengagement, une façon de leurrer les gens? Mais ce n'est pas ça. Au contraire, c'est un signe qu'actuellement, plus tard et dans le futur, on veut évoluer vers une économie où l'environnement va jouer un beaucoup plus grand rôle. Si on veut être un leader environnemental, il faut continuer à investir dans ce sens-là.

La lutte aux changements climatiques, c'est définitivement le défi le plus grand qu'on a, de notre génération. Pour moi, c'est devenu particulièrement évident avec l'accord de Kyoto, qui date de 1997. Et ça a comme allumé quelque chose à ce moment-là, en me disant : Oui, on est vraiment mal pris, il faut vraiment réagir. On a pris un peu de retard au niveau planétaire là-dessus. Mais ce n'est pas parce qu'il est trop tard, c'est parce qu'il est le temps de travailler de façon intelligente et pragmatique si on veut avoir une économie réellement décarbonisée.

Au total, il y a un montant de 6,5 milliards de dollars qui est prévu d'ici mars 2026, donc cinq ans, environ. C'est le premier plan de mise en oeuvre de la politique-cadre d'électrification et de la lutte aux changements climatiques. En gros, à peu près 1 milliard par année. Si on se compare à ce qu'on avait auparavant, lors d'un gouvernement précédent, c'est environ la moitié. Je ne suis pas en train de dire que ce qui a été fait auparavant n'a pas été bien fait. C'est le contraire, on voit l'évolution de la pensée et l'évolution de l'importance de l'environnement. Alors, on se doit de rajouter des sommes à ce moment-là. C'est donc, en gros, le double annuellement qui est mis au Programme québécois des infrastructures.

Par contre, on parle souvent de gaz à effet de serre. C'est à la fois un gros sujet, c'est à la fois peut-être le sujet le plus important. Mais, pris tout seul, ce n'est pas ça, l'environnement, il y a tellement d'autres choses à regarder qui doivent nous intéresser, qui doivent nous inquiéter. On a beaucoup plus que le GES à regarder. On peut parler de la biodiversité, qui est... Très fière, j'entends souvent fièrement parler la députée d'Argenteuil de biodiversité, et avec raison, autant animale que végétale. On parle des aménagements forestiers. Ça aussi, c'est une chose à regarder parce qu'on sait qu'on a des forêts qui n'ont pas été... Je me compare à la situation que j'ai déjà vue en Suède, avec des forêts privées, et ils ont fait une bien meilleure gestion de leurs forêts. En on a des améliorations... on a des croûtes à manger là-dedans, j'ai l'impression.

On parle des aires protégées, il y a le p.l. n° 46, dont on a parlé très récemment. Les aires protégées, je pense, c'est devenu, de façon évidente, quelque chose d'encore plus important qu'avant parce que les aires protégées, c'est ça

qui fait qu'on a critiqué certaines situations en Chine en disant : Est-ce que ça vient... le virus que nous avons actuellement sur la terre, est-ce qu'il viendrait de la chauve-souris? Certains disent oui, certains disent non. Mais il y a une chose qui est certaine, si on a des aires protégées, les animaux ont plus de chance de vivre dans un environnement qui leur est propre, où ils sont plus à l'aise, et les contacts directs avec l'humain sont minimisés. Alors, ce sujet-là, on doit aussi en tenir compte au niveau environnemental, à l'intérieur des enveloppes budgétaires qu'on a.

On parle aussi des écosystèmes marins. Vous savez qu'on est environ... on est à la fin de 2020, on avait des visées de 17 % pour les aires protégées, de façon générale, et de 10 % au niveau marin. Au niveau marin, il est presque atteint, c'est quasiment 10 %, et, au niveau terrestre, on devrait y arriver juste à la fin de 2020. Alors, ça aussi, ce sont des items qui sont, encore une fois, extrêmement importants.

Et on ne peut pas seulement juste parler de l'urgence climatique en disant : Il faut baisser nos GES. Il y a beaucoup de gens qui ont été très bons à faire des discours, à dire : On doit baisser de 37,5 %. Il y a en a qui ont dit : Il faut baisser ça de 60 %, il faut baisser... C'est des beaux chiffres, ça. Moi, comme ingénieur, ce qui m'intéresse plus, c'est : Est-ce qu'on a baissé? C'est plus ça qui est important. On pourra viser n'importe quoi, si on ne l'atteint pas, ça ne changera pas grand-chose. L'important, c'est d'avoir un plan d'action, c'est de le mettre en place, c'est de bien le financer et, à ce moment-là, de voir, année après année, si on atteint nos résultats. Et si on ne les atteint pas, de se donner à ce moment-là l'occasion de dire : Bien, on pourra faire un changement ou se réaligner. Est-ce qu'on est en avance sur nos prévisions? Est-ce qu'on est en retard sur nos prévisions? Alors, ce plan-là doit être balancé dans le temps. Ce qu'on ne veut surtout pas, c'est d'aller faire un plan, s'apercevoir en 2030 qu'en 2029, au mois de novembre, on dit : On l'a manqué, c'est de valeur, hein? Ce n'est pas ça qu'on veut. On veut le voir à chaque année. Donc, ce plan-là qu'on présente, là, les montants sont financés sur une période de cinq ans, et on peut voir annuellement si on a atteint nos objectifs, si on est en voie de les atteindre, si on ne les atteint pas, comment on va se reprendre, comment on va refinancer pour se préparer pour l'autre période de cinq ans.

• (15 h 50) •

Alors, voilà, Mme la Présidente. C'est un sommaire de ce qui touche la mise à jour économique, qui concerne l'environnement. Et le message, à la fin, que je vous dirais, c'est : C'est extrêmement diversifié, ce qu'on appelle le mot «environnement», et ce n'est pas au ministère de l'Environnement, c'est partout, dans tous les ministères du gouvernement du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Bourget.

Et, avant de céder la parole au prochain intervenant, je me dois de vous informer que quatre demandes de débats de fin de séance ont été reçues à la suite de la période des questions et réponses orales d'aujourd'hui. En application de l'article 311 et des décisions de la présidence sur la répartition des mesures parlementaires, les trois débats de fin de séance suivants auront lieu aujourd'hui. Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de Maurice-Richard au ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la préparation du réseau de la santé afin de faire face aux cas de COVID-19 qui découleront du contrat social proposé par le premier ministre pour la fête de Noël. Le deuxième débat portera sur une question adressée par M. le chef du troisième groupe d'opposition au premier ministre concernant la protection de la langue française. Puis le troisième débat portera sur une question adressée par M. le député de La Pinière au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant les agissements du député de Rousseau, adjoint parlementaire de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dans l'octroi de contrats à BC2 par la MRC de Montcalm.

Alors, sans plus tarder, je cède la parole à M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, puisque le député de Bourget y a fait référence, je salue le ministre des Finances. Ce n'est pas moi qui ai souligné son absence, mais, s'il est malade aujourd'hui, on lui souhaite un prompt rétablissement, Mme la Présidente. Et je trouve ça de valeur qu'il ne puisse pas assister au débat. Parce que le ministre des Finances est un gentleman, je suis certain qu'il aurait pris certaines des critiques, que je ferai même en son absence, avec toute sa bonhomie habituelle.

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie. Bon, je souhaitais plutôt permettre aux deux côtés de souligner la même situation par rapport au ministre des Finances. Alors, M. le député de Pontiac, je vous recède la parole.

M. Fortin : Oui, merci, Mme la Présidente. Je dois avouer que c'est un moment important ici, à l'Assemblée, aujourd'hui, Mme la Présidente, parce que ce qu'on fait, à travers le débat sur la mise à jour économique du gouvernement, c'est l'analyse du plan de match gouvernemental, l'analyse du plan de match de la Coalition avenir Québec, du gouvernement du Québec pour faire face à la pandémie, l'analyse de leur plan de match pour protéger les plus vulnérables, pour s'assurer que nos entrepreneurs s'en sortent, pour relancer l'économie, pour répondre, Mme la Présidente, aux nouvelles réalités créées par le nouveau monde dans lequel on vit ou même pour répondre à des besoins qui sont apparus plus criants aujourd'hui qu'on ne les savait il y a quelques mois à peine.

On le sait, Mme la Présidente, le dernier exercice budgétaire, vous allez vous en souvenir, du gouvernement, bien, il était essentiellement caduc dès le moment où il a été déposé, c'était à quelques jours du confinement, à quelques heures

du début d'une des plus profondes récessions de l'histoire du Québec. Alors, Mme la Présidente, l'exercice d'aujourd'hui, le débat qu'on amorce aujourd'hui, il prend tout son sens, on y voit toute cette ampleur.

Et j'ai beaucoup de collègues qui vont participer au débat, la cheffe de l'opposition officielle, évidemment, va participer au débat, nos porte-parole en santé, en éducation, en économie vont également y participer, puis ils vont tous amener une perspective, Mme la Présidente, qui est celle de leurs citoyens, ils vont tous amener des idées qu'on a mises de l'avant au cours des derniers mois, des choix qui auraient pu être pris par le gouvernement, des avenues de sortie de crise qui auraient dû être considérées par le gouvernement parce que, de notre côté, au Parti libéral, nous avons joué notre rôle, Mme la Présidente. On a écouté les besoins de la population, on a entendu nos concitoyens, on a proposé des pistes de solution au gouvernement. Dans certains cas, le gouvernement a fait la bonne chose, s'est rallié à nos propositions, mais, dans certains cas, dans plusieurs cas, on va continuer de se battre, Mme la Présidente, on va continuer, on va devoir continuer de se battre parce que le gouvernement a fait le choix de demi-mesure ou encore parce qu'il a complètement évité certains des sujets, certains des enjeux qui sont fondamentaux.

Alors, Mme la Présidente, pour la petite histoire, on s'est pointés, le collègue de Robert-Baldwin, la cheffe de l'opposition officielle et moi au huis clos du gouvernement. Puis «huis clos», je vais vous le dire, là, c'est un grand mot, c'est présenté dans une salle au rez-de-chaussée, ici, en bas, une salle que le gouvernement nous avait réservée pour la mise à jour économique. Puis l'approche du gouvernement était simple, hein, ils ont pris deux documents, les ont mis sur la table, nous en ont donné cinq copies, et voilà, étudiez ça. Pas de problème avec ça, Mme la Présidente. Il y avait deux documents, le document principal, bien évidemment, hein, la mise et jour, et le résumé. Moi, Mme la Présidente, je suis du type à chercher le plus d'informations le plus rapidement possible, alors je me suis précipité sur la version courte. J'ai laissé la recherche de fond initiale au député de Robert-Baldwin, qui est bien aguerri en la matière.

Puis là, en ouvrant les documents, Mme la Présidente, c'est là que j'ai commencé un peu à déchanter parce que mes attentes, elles étaient grandes. Et il ne faut pas se le cacher, Mme la Présidente, les attentes de la population, elles étaient grandes. On est dans une récession monstre. Nos entrepreneurs ont de la difficulté à survivre en ce moment. Le réseau de la santé est à un point de rupture. Nos travailleurs de la santé, eux aussi, et ils ont encore, Mme la Présidente, ils avaient, au moment de la mise à jour économique, besoin d'une dose d'encouragement, de soutien. Nos étudiants avaient des grandes attentes parce qu'ils ont plus de difficulté que jamais auparavant. La santé mentale des Québécois tient à un fil, un très mince fil. Les gens en région, les gens en région se sentent complètement coupés du reste du Québec s'ils n'ont pas Internet haute vitesse. Alors, Mme la Présidente, les attentes étaient grandes parce que les besoins sont grands en ce moment.

Et les attentes étaient grandes aussi parce que, depuis des semaines, le gouvernement avait placé la barre haute. Quand on lui a présenté nos attentes, nos suggestions, le premier ministre lui-même avait dit à la cheffe de l'opposition officielle : Inquiétez-vous pas, vous allez être satisfaite. Le ministre de l'Économie avait sorti la même ligne. Il avait dit : Vous y trouverez quatre grands pans de la relance économique et vous serez satisfaite. Alors, Mme la Présidente, quand on est arrivés au huis clos, nous aussi, nos attentes étaient élevées. Et là on arrive et on prend le document, je prends le document qui était sur la table, mon collègue fait de même, et, en trois secondes et quart, tout le monde dans la salle, Mme la Présidente, a compris qu'il y aurait bien du monde déçu cette journée-là. Au cours de la journée, il y a eu bien du monde déçu, les gens de la FCEL, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Les commerçants, ceux qui travaillent dans le réseau de la santé. Les gens en région, qui s'attendaient à un investissement pour Internet haute vitesse. Mais le pire, Mme la Présidente, c'est qu'au cours des mois, au cours des semaines, des mois à venir, il va y avoir encore plus de monde déçu.

Et ça, c'est de la faute du premier ministre, qui a contrevenu à la première règle, la règle de base en politique : «Underpromise, overdeliver.» Mets les attentes à un niveau raisonnable, là, puis excède-les. Mais, quand il a dit, une semaine avant la mise à jour à la cheffe de l'opposition officielle : Elle va être satisfaite, ah! bien là il avait placé la barre, là, bien haut, hein? Parce que traditionnellement ce n'est pas facile, satisfaire un chef de l'opposition. Alors, il a vraiment, là... il s'est vraiment donné une mission impossible. Disons qu'il a choisi comme sport le saut à la perche au lieu du saut en hauteur. Et ce qu'il a fait, bien, c'est qu'il est passé en dessous de la barre assez facilement, Mme la Présidente. «Overpromise, underdeliver.» L'art de décevoir.

• (16 heures) •

Mais je reviens, je reviens à mon document, Mme la Présidente. Je commence avec le positif. C'est un beau document, hein? Belle présentation, belle mise en page, Mme la Présidente. Les graphistes qui ont travaillé là-dessus, là, ils méritent des compliments, et je leur offre. Ils ont fait un supertravail. Je dirais même, Mme la Présidente, que, si on votait, si les Québécois votaient pour des graphistes, bien, je voterais pour la CAQ sans aucun problème, sans hésitation, tellement ils ont fait une belle job, Mme la Présidente. Mais on vote pour des idées, on vote pour des politiques publiques, pour des choix budgétaires, puis, à ce niveau-là, les éloges vont être un peu moins grands.

Première chose qui me saute aux yeux, Mme la Présidente, en ouvrant le document, en ouvrant, disons, le livret du gouvernement : beau graphique, beau graphique d'un professionnel de la santé avec son thermomètre, plus de 5 milliards depuis mars pour renforcer le système de santé. Et là, bien, on est dans le huis clos. Moi, je le dis à voix haute : Aïe! plus de 5 milliards depuis mars pour renforcer le système de santé, Mme la Présidente. Mon collègue de Robert-Baldwin, lui, il était déjà rendu... Moi, j'étais encore dans le livret; lui, il était rendu dans le document avec tous les chiffres. Il était rendu, Mme la Présidente, à la page B.14. Et là il me rappelle à l'ordre à sa façon très polie, il me dit : Oui, mais il n'y a rien de neuf là-dedans, aucun nouvel argent. Bien, voyons! Comment? Comment ça, aucun nouvel argent? C'est marqué 5 milliards, Mme la Présidente. Non, non, le député de Robert-Baldwin dit, non, non, le gouvernement n'annonce rien de plus dans sa mise à jour économique. Bon, c'est le député de Robert-Baldwin, alors je lui fais confiance, Mme la Présidente, mais je cherche quand même, hein, je vais voir les 5 milliards. Et, dans les 5 milliards pour le réseau de la santé, il y a 2,2 milliards pour reconnaître les efforts des travailleurs. Et c'est en voyant ce chiffre-là de 2,2 milliards que je comprends,

Mme la Présidente, parce que, dans les documents du portrait économique au mois de juin, il y avait le même chiffre. Bien, c'était 2,3 milliards, mais le gouvernement avait déjà estimé à 2,3 milliards les besoins, les achats, le manque de matériel et d'équipement de protection qu'il aurait besoin de dépenser au cours de l'année 2019-2020 ou 2020-2021.

Alors, Mme la Présidente, le député de Robert-Baldwin avait raison, ces montants-là, ce n'était rien de neuf. Pire encore, le gouvernement n'a prévu absolument rien pour l'année qui s'en vient. À partir d'avril, là, à partir de la fin de l'année fiscale, rien de prévu pour acheter des gants, rien de prévu pour acheter des masques. Des équipements de protection pour le réseau de la santé, il n'y en a plus. C'est juste pour l'année 2020-2021. Donc, à partir du mois de mars, du mois d'avril, là, il n'y en a plus. Alors là, c'est une chose. Ça, c'est 2,2 milliards du 5 milliards en santé.

1,9 milliard pour reconnaître les efforts des travailleurs. C'est quoi, ce 1,9 milliard là, Mme la Présidente? C'est les fameuses primes de 8 % pour les travailleurs qui travaillent auprès des patients qui sont atteints de la COVID, 4 % pour tous les autres. Vous savez, Mme la Présidente, les fameuses primes que le gouvernement ne déboursait pas, là, qu'on entendait les syndicats, qu'on entendait les travailleurs de la santé dire : Comment ça se fait que je ne suis pas capable de l'avoir? Comment ça se fait que je ne l'aie pas encore reçue? La même, la même qui a pris des mois pour se rendre aux travailleurs, celle que les établissements de la santé, en fait, trouvaient toutes sortes de façons pour éviter d'avoir à payer, hein? On vous envoie travailler une journée dans un autre CHSLD comme ça, parce qu'il n'y a pas de cas là-bas... Ah! mais oui, c'est vrai, on fait du transfert de personnel, on ne devrait peut-être pas faire ça, mais, quand même, on le faisait pour éviter de payer le 8 %. Ça, c'est une partie du 1,9 milliard.

L'autre partie, c'est les primes pour les nouveaux préposés. Bon, très bien, les primes ou les salaires pour les nouveaux préposés, ça cause des ennuis pour d'autres préposés, hein, ça cause des ennuis pour les établissements privés, mais c'est des nouveaux préposés, on espère qu'ils vont être là longtemps, même s'il y en a qui ont déjà été congédiés, même s'il y en a qui se sont déjà résignés à quitter leur position. Et il est là, le problème, encore une fois, Mme la Présidente, page B.10. Il y a beau avoir de l'argent pour les nouveaux préposés cette année, il n'y a rien de prévu pour l'an prochain. Une grosse colonne, là, si je vous la montre, Mme la Présidente, c'est une grosse colonne de zéros. Mais les préposés, eux autres, ils vont encore être là, mais, dans la ligne de rémunération des nouveaux préposés, là, tout s'arrête en mars, rien après.

C'est comme si, pour la Coalition avenir Québec, la COVID s'arrêta au mois de mars. Pas besoin de rien mettre de plus, pas d'équipement de protection de plus, pas de prime pour ceux qui vont continuer de s'occuper des patients COVID. Les préposés supplémentaires, bien, on ne sait pas trop comment on va les payer, c'est une colonne de zéros. Je veux bien, Mme la Présidente, j'espère moi aussi qu'on va avoir un vaccin rapidement, mais de dire que rendu en mars, dans quatre mois, Mme la Présidente, on n'aura pas besoin de matériel de protection, c'est faux. De dire que les primes COVID pour le personnel de la santé ne seront pas nécessaires, c'est insultant, Mme la Présidente. De dire qu'on n'aura rien à dépenser pour le dépistage, c'est inexact.

Et même, Mme la Présidente, si la stratégie du gouvernement, c'était, par un invraisemblable ou un impossible élan de jovialisme, de faire en sorte que tout le monde au Québec avait été vacciné d'ici la prochaine année fiscale, bien, le bout du bout, c'est que le gouvernement ne prévoit absolument rien pour vacciner les gens, rien du tout, zéro puis une barre, zéro comme dans Ouellet, zéro plus zéro égale zéro, là. Le gouvernement de la Coalition avenir Québec prévoit zéro pour faire vacciner les Québécois.

Mme la Présidente, on a appris à la radio ce matin qu'il avait déjà fait des ententes avec des fournisseurs, entre autres pour des systèmes de réfrigération pour pouvoir vacciner les gens éventuellement. Très bien, c'est une bonne affaire, tant mieux. Bon, toutes les autres provinces ont déjà commencé à le faire, mais qu'on commence, là, c'est bien. Mais c'est où ça dans le plan budgétaire des prochains mois? Il est où cet argent-là? Nulle part. Il n'existe pas. On n'a rien prévu pour la vaccination des gens. Le seul vrai nouvel investissement en santé, Mme la Présidente, c'est une somme de 100 millions non récurrente offerte pour que les psychologues au privé viennent aider à diminuer la liste d'attente du public en santé mentale. Mais, vu qu'on est en famille ici, là, Mme la Présidente, on va se le dire, hein, on peut se dire les vraies affaires, en famille : C'est nettement insuffisant. C'est une demi-mesure.

À tous les jours, Mme la Présidente, ouvrez les journaux, allez voir, il y a une nouvelle catégorie, il y a des nouveaux groupes de Québécois qui affirment que l'impact sur leur santé mentale est important : les étudiants, les entrepreneurs, les agriculteurs, les policiers, les premiers répondants, les parents, les mères qui ont une charge mentale incroyable, les personnes âgées seules. La liste est longue, Mme la Présidente, puis ces gens-là, bien, ils n'ont pas tous les moyens de se faire traiter au privé. Ils n'ont pas tous une assurance. Puis je ne pense pas que j'ai besoin de convaincre qui que ce soit ici, là. J'ai l'impression que tous les députés ici ont pris des appels, dernièrement, de citoyens qui ne vont pas très bien, de citoyens qui étaient au bord des larmes, qui étaient en train de perdre leur entreprise, qui étaient en train... qui ne savaient juste plus où se tourner, qui trouvent qu'à chaque jour se lever le matin, ça devient de plus en plus difficile. Bien, les demi-mesures, Mme la Présidente, ça ne fonctionne plus. Il faut faire mieux. Dans le contexte d'aujourd'hui, là, il faut faire mieux.

Madam Speaker, I want to talk to you about access to mental health. You have to propose a fulsome plan so that all Quebecers feel like they can ask for the service they need. Just for them to ask, it's not that simple, because the Government may well put forward, in their budget or in their fiscal update, a one-time measure to clear the backlog on the public list, but, unless it makes significant investments, one where there is no longer two systems, one for those with insurance and one for those without insurance, many Quebecers simply will not ask for the service they need.

That's why our party leader proposed a plan where every Quebecer could have repeated sessions with mental health professionals, all covered by the RAMQ. Show your health card, see a mental health professional. Rural, urban, anglo, franco, educated or not, whether you have the means or not, Quebecers need this service, and we will not... I'm telling you now, Madam Speaker, we will not be satisfied with anything less than full across the board coverage for every Quebecer.

Là, je vais poursuivre un peu sur le sujet de l'environnement qui a été apporté par le collègue de Bourget, et je reviens à mon document, un autre beau graphique, Mme la Présidente. Je vous l'ai dit, ils sont bons pour les graphiques. À côté

de la mention «accroître l'autonomie alimentaire», on voit une belle photo de ce qui semble être un entrepreneur qui, à première vue, là, remplit sa tasse de café. Il va falloir qu'on me l'explique peut-être, je ne pensais pas qu'on faisait... qu'on allait faire pousser du café à Sept-Îles, mais, quand même, juste au-delà de ça, Mme la Présidente, 300 millions pour bonifier le Plan pour une économie verte. Et là je viens d'entendre le député de Bourget faire référence aux 300 millions du gouvernement.

Alors, je vois la belle photo, je lis le titre, et là je dis à mon collègue Carlos, dans le huis clos, à mon collègue le député de Robert-Baldwin dans le huis clos, je lui dis : As-tu vu ça? 300 millions pour l'économie verte, c'est bon, ça. C'est ton nouveau champ d'expertise, ça, tu dois être content de ça. Et là, Mme la Présidente, je commence à sentir l'exaspération dans la voix de mon collègue qui me dit : Aïe! le kid, sors de ton feuillet, là, puis rentre dans le vrai document, là. Lui, il est déjà rendu à la page B.53, dans les petits caractères, hein, en bas de page, là. En fouillant dans les petits caractères, il a trouvé quelque chose.

• (16 h 10) •

Puis là je vais faire un petit «aside», Mme la Présidente. Les petits caractères, ça me rappelle quand j'ai acheté mon premier char. J'avais 18, 19 ans, j'ai acheté ma première auto. Je suis partie d'Aylmer avec mon père, il a pris une journée de congé pour venir avec moi. J'avais trouvé quelque chose en ligne chez Beauport autos ici, à Québec. Alors là, mon père, il prend une journée de congé, on conduit jusqu'à Québec, on arrive chez Beauport autos, on essaie la voiture. On l'avait juste vue en ligne. En fait, mon père l'a essayée, parce qu'elle était manuelle, puis je ne savais pas comment chauffer manuel. Donc, mon père l'essaie, il se paie la traite un peu, je ne voulais quand même pas scrapper la transmission avant d'acheter le char. Donc, on fait un petit tour de voiture, on retourne, puis là mon père dit : Oui, oui, le char, il est bien bon, achète-le, il n'y a pas de problème. Ça faisait trois ans que je savais mon argent pour ça, Mme la Présidente. Et là on s'installe dans le bureau avec le vendeur. Mon père... On regarde le contrat, O.K., moi, je sors le crayon, je suis déjà prêt à signer, le vendeur tourne la page, dit : Tu signes là, le jeune. Puis là mon père, là, sur la table, assez fort pour que moi, je fasse le saut, pour que le vendeur fasse le saut, il me dit : Donne-moi le crayon. Moi, je sors... Le vendeur sort. Tu vas lire l'entièreté du document, petits caractères inclus, parce que, dans les petits caractères, c'est là qu'on se fait... Il a utilisé un mot que je n'utiliserai pas ici, Mme la Présidente, mais c'est là qu'on se fait avoir.

Alors, j'ai l'impression que le collègue de Robert-Baldwin a probablement donné un conseil similaire à ses filles, parce qu'il les lit, les petits caractères, page B.53. Et peut-être que le député de Bourget n'a pas lu ces petits caractères là. Je vais quand même l'encourager à le faire. Peut-être qu'il n'a pas eu la même leçon que j'ai eue de mon père à cette époque-là, que je remercie, d'ailleurs.

300 millions, bonifier le Plan pour une économie verte 2020-2030, note de bas de page : Les sommes requises proviendront du Fonds vert. O.K., Mme la Présidente, parce que, pendant que bien du monde, là, voyaient juste la grande ligne, comme moi, 300 millions pour bonifier l'économie verte, le collègue de Robert-Baldwin avait identifié quelque chose. Et ça, ce n'est pas rien, là, ce qu'il a trouvé parce que c'est un des thèmes principaux que le gouvernement a voulu vendre cette journée-là. Moi, je me souviens d'avoir vu, là, en bas d'écran à RDI, en bas d'écran à LCN : 300 millions pour l'économie verte. Oui, mais, Mme la Présidente, 300 millions, c'est 300 millions qui étaient déjà dans le Fonds vert, 300 millions qui allaient déjà à l'environnement.

Le gouvernement ne pouvait pas rien faire d'autre avec. Ils ne peuvent pas nous dire : C'est 300 millions qu'on choisit d'investir dans l'environnement, il n'avait pas ce choix-là, il était obligé de le faire. Il ne pouvait prendre l'argent puis l'envoyer en santé. Il ne pouvait pas prendre l'argent puis l'envoyer sur la dette. Il ne pouvait pas l'envoyer en éducation. C'est de l'argent du Fonds vert, il faut que ça aille à l'environnement.

Alors, qu'ils nous disent aujourd'hui qu'ils sont soudainement devenus environnementalistes, exception faite du député de Bourget, je le sais qu'il est environnementaliste, je lui donne le crédit, mais que tout le monde d'autres du côté de la Coalition avenir Québec l'est devenu, c'est faux, Mme la Présidente. Ils peuvent continuer de s'en péter les bretelles, mais, si quelqu'un à la CAQ a cru pour un instant que le ministre des Finances, que j'apprécie, que le ministre des Finances était devenu environnementaliste, qu'il avait décidé, qu'il avait fait le choix d'investir dans l'environnement, s'ils croient leur propre «spin», Mme la Présidente, bien, on est rendu dans le conte de l'empereur aux habits neufs, parce que, comme l'empereur n'avait pas vraiment d'habit, bien, eux n'ont pas vraiment de nouvel argent. Alors, ils devraient peut-être y repenser à deux fois, Mme la Présidente, avant de faire la parade sur la rue principale avec leurs nouveaux habits. Ils n'ont pas ce nouvel investissement là, c'est de l'argent qui vient du Fonds vert.

Dernier point à propos du député de Bourget, de l'intervention qu'il vient de nous faire. Il a commencé en nous parlant d'achat local. Bonne mesure, l'achat local, tout le monde encourage les Québécois à acheter localement, ces jours-ci, plus que jamais. L'achat local, par exemple, ce n'est pas des masques qu'on achète au Mexique. Ce n'est pas des masques et des équipements de protection qu'on achète en Chine.

Le ministre des Finances puis le ministre de l'Économie nous disent depuis le début de la pandémie : On a le plan de relance économique le plus ambitieux au Canada, on met plus d'argent que n'importe qui d'autre dans notre plan de relance économique, Mme la Présidente. Je vais vous nommer juste une mesure dans leur plan de relance économique, une mesure qui est quand même importante parce c'est quand même des milliards de dollars : achat d'équipement de protection pour le personnel de la santé. Ça, ça fait partie de leur plan de relance économique. Eux, là, ils ont dit : Les matériaux qu'on achète, les masques, les gants, les visières, peu importe, tout ce qu'on achète pour le personnel de la santé, c'est une dépense gouvernementale, ça fait partie de notre plan de relance économique. Mais ils les achètent où ces masques-là? Ils les achètent où ces gants-là? Ils ne les achètent pas dans les usines à Limoilou, à Saint-Léonard puis ailleurs, Mme la Présidente. Ils les achètent au Mexique, ils les achètent en Chine, ils les achètent aux États-Unis, ils les achètent partout à travers la planète. D'ailleurs, leur propre objectif dans les documents, c'est d'en avoir 25 % à acheter au Québec. 25 %, Mme la Présidente, ça veut dire qu'il y a 75 % de ce 2,2 milliards là d'achats d'équipements qui est fait à l'étranger. Ce n'est pas des mesures

de relance économique, ce n'est certainement pas de l'achat local puis ça aide nos professionnels, nos travailleurs de la santé, oui, mais ce n'est pas une mesure de développement économique pour le Québec.

O.K., je vais vous donner une autre surprise, Mme la Présidente. Le gouvernement nous parle d'un déficit de 15 milliards. Aujourd'hui, on a un déficit de 15 milliards, mais on veut revenir à 5 milliards... à l'équilibre budgétaire en cinq ans. C'est ça, le plan, mais c'est aussi ça, le problème, Mme la Présidente, parce qu'en date d'aujourd'hui, vous le savez, les salles à manger sont fermées, les bars, les brasseries, les tavernes, les casinos sont fermés, les salles d'entraînement sont fermées, les sports organisés sont fermés, les salles de spectacle, les cinémas, les théâtres, les musées, même affaire, fermés, interdiction de voyager, les hôtels sont vides, les avions ne décollent pas. Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu de bateaux de croisière ici, dans le port de Québec. Tout est fermé et fermé minimum jusqu'au 11 janvier. Puis encore là, on va être dans le post-Noël, avec une vague potentielle de cas de COVID.

Alors, si on suit l'actuelle logique du gouvernement, là, les mesures pourraient être imposées encore longtemps, plusieurs mois, Mme la Présidente. Mais pourtant, quand je regarde les prévisions de croissance économique du gouvernement, c'est comme si le gouvernement se disait : En 2021, là, il n'y en aura plus de problème, tout va être revenu à la normale. Leur prévision d'augmentation, de croissance du PIB, c'est 5 %. C'était moins 6 %, cette année, Mme la Présidente. Moins 6 %, plus 5 %, pas de problème, tout va revenir à la normale. Comment le gouvernement peut-il dire ça? Comment il peut affirmer sans hésitation que tout va revenir à la normale en 2021, dans un mois et demi?

Le ministre des Finances, il ne le sait pas, quand est-ce que les gyms vont ouvrir. Il n'a aucune espèce d'idée quand les restaurants vont ouvrir. Il ne sait pas quand le prochain bateau de croisière va être au port de Québec. Il ne sait pas si, en janvier, on va être à 1 000 cas, 2 000 cas, 3 000 cas, 4 000 cas par jour au Québec. Je l'aime bien, le ministre des Finances, mais il n'a pas de boule de cristal puis ce n'est pas un devin. Il ne le sait pas si, en mars, on va encore être dans la même situation. Il ne peut pas nous dire si, rendu là, il va y avoir plus ou il va y avoir moins de restrictions. Il ne le sait pas.

C'est pour ça, Mme la Présidente, qu'on lui avait demandé de nous faire trois scénarios : un scénario réaliste selon lui, probablement celui-là, mais un scénario optimiste puis un scénario pessimiste, pour qu'on se prépare peu importe ce qui arrive, pour qu'on ait les prévisions nécessaires peu importe le scénario auquel on va faire face.

Mais, bon, le ministre, il en a choisi un seul, puis je vais laisser certains collègues qui vont s'exprimer vous dire si c'est jovialiste ou pas. Mais je vous pose quand même la question. Sans savoir quand les commerces vont ouvrir, ou même combien vont survivre pour être capables d'ouvrir, le ministre prévoit qu'en 2020-2021 le PIB réel va augmenter de 5 %. C'est-est-u réaliste, ça, d'après vous, Mme la Présidente? Le ministre des Finances prévoit que, même avec toute l'incertitude qui plane en ce moment, les entreprises vont ouvrir... vont augmenter, pardon, leurs investissements privés non résidentiels de 6,5 %. Sans savoir combien d'entreprises vont survivre ou quand elles vont pouvoir reprendre leurs activités, 6,5 % d'augmentation l'an prochain. C'est un peu jovialiste, ça, Mme la Présidente.

Le ministre des Finances du Québec prévoit que les consommations des ménages vont augmenter de 6,9 % en 2020-2021. Juste pour la référence, Mme la Présidente, les dépenses ont baissé de 6,7 % cette année. Alors, le ministre dit essentiellement, là : On va reprendre nos activités normales. Mais où est-ce que je vais dépenser, Mme la Présidente? Il a fermé mon gym, il a fermé les salles de spectacles, les salles de cinéma. Les frontières sont fermées. Il continue de dire aux Québécois de ne pas se déplacer entre les régions, puis on est à risque que ça recommence. Toronto vient juste de tout reconfiner. L'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve viennent de fermer leurs frontières. Alors, pour ceux, là, qui, comme nous ici, ont la chance de compter sur un revenu stable, le ministre des Finances s'attend vraiment à ce qu'on le dépense à la même vitesse qu'avant la pandémie? Comment on va faire ça, Mme la Présidente?

• (16 h 20) •

Puis, pire encore... Ça, c'est pour ceux qui ont la chance d'avoir un revenu stable. Pour tous les autres qui sont en train ou qui ont déjà perdu leurs emplois, leurs entreprises, comment le gouvernement peut-il s'attendre à ce qu'ils dépendent au même rythme qu'avant la pandémie, quand ils avaient une entreprise qui marchait, quand ils avaient un emploi stable? Ce n'est pas un peu jovialiste à votre goût, ça, Mme la Présidente? Mais même si on choisissait d'adhérer à sa prévision économique, le gouvernement prévoit 15 milliards de déficit cette année. Il annonce, le député de Robert-Baldwin ne sera pas content, je reviens à mon feuillet, il annonce un déficit structurel de 5,5 à 7 milliards de dollars.

Mais écoutez bien ça. Le ministre des Finances, dans son élan de conservatisme, probablement digne du député de Saint-Jérôme, nous dit : On va revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans. Et, dans un élan d'illusionnisme qui est digne du premier ministre, il affirme qu'il va le faire sans alourdir le fardeau fiscal des Québécois, donc pas de taxes, pas de tarifs, pas d'impôts, puis qu'il va le faire sans couper aucun service. Puis dans un élan de tout va se régler tout seul, digne de la ministre responsable des Aînés, le ministre nous dit : Bien, on va régler le déficit avec un truc, le transfert fédéral en santé. Bon, on va se dire une chose en partant, Mme la Présidente, sur le transfert fédéral en santé, là, tout le monde ici est d'accord là-dessus, hein, tout le monde veut des plus grands transferts fédéraux. Tout le monde veut décrier le fait que le fédéral, au fil des ans, s'est désinvesti dans les transferts fédéraux en santé.

Mais le problème, c'est que le ministre des Finances dit ouvertement que, pour arriver à son but ultime d'équilibre budgétaire en cinq ans, bien, le gouvernement fédéral va devoir investir 28 milliards de plus par année. Donc, il compte sur 6,2 %... ça, c'est notre part, 22 %, 23 %. Il compte sur 6,2 milliards de transferts directement au Québec de la part du gouvernement fédéral. Mais là je vais mettre de côté le fait, là, bien, que notre proportion diminue, hein, dû à sa grande politique d'immigration. Mais les documents budgétaires affirment que, pour revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans, si on veut même rêver à ça, bien, il compte sur 6,2 milliards du fédéral à chaque année.

Mais les négociations commencent à peine, Mme la Présidente. Comment il peut mettre, sur la place publique, sa position de départ en négociation puis ensuite baser tous ses estimés budgétaires là-dessus? Comme si le fédéral, eux, n'allait pas essayer de négocier, il allait juste dire : Oui, on va faire ça, on va prendre la proposition du gouvernement du Québec. Ah! mais là, il va nous dire... Le premier ministre va nous dire : Oui, mais je ne suis pas tout seul, hein? Je ne suis

pas tout seul, toutes les provinces sont d'accord. Il va nous dire : Bien, je me suis ligué avec Jason Kenney, avec Doug Ford, avec son bon ami Doug Ford. On choisit tous nos amis, dans la vie, Mme la Présidente. Mais il va nous dire... Et c'est bien qu'il y ait un front commun. Il va nous dire qu'il en a besoin, il va nous dire que toutes les provinces sont d'accord. Mais le problème, c'est que ce n'est pas Doug Ford qui va faire un chèque au Québec à la fin de la journée, hein?

Alors, avant de baser son retour à l'équilibre budgétaire sur un hypothétique transfert fédéral, il me semble qu'il y a encore pas mal de travail à faire. Je vous le dis, là, on veut tous qu'il aille en chercher un maximum, mais il ne peut pas baser son budget sur son scénario idéal à lui. Mais, s'il veut aller chercher de l'argent en quelque part, on lui en a fait une proposition, on l'a faite depuis des années, en fait, Mme la Présidente. Il y a une place où il peut aller le chercher. Il peut taxer les GAFA, il peut taxer les géants du Web. Il peut mettre une taxe sur Google, Amazon, Facebook et les autres sur leurs revenus de publicité au Québec. Mais ça, à chaque fois que le gouvernement du Québec parle d'aller chercher des nouvelles sommes, il fait comme si cette possibilité-là n'existait même pas.

Enfin, Mme la Présidente, je vais revenir au retour à l'équilibre budgétaire et là je reviens à mon point de départ du début, là. On est en pleine pandémie. Notre système de santé, il est à bout. Nos travailleurs ont besoin d'appui. Nos écoles sont à bout de ressources, nos professeurs ont besoin de soutien. Nos entrepreneurs sont rendus au point de rupture, ils ont besoin d'aide. Puis, parce que le gouvernement tient mordicus à son retour à l'équilibre budgétaire, bien, il se menotte, il ne fait pas les dépenses nécessaires.

Parce qu'il veut revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans, il met 100 millions non récurrents en santé mentale, alors que ça devrait être bien plus. Vous le savez, on le sait, sur la santé mentale... sans la santé mentale, là, tout le reste devient impossible.

Parce qu'il veut revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans, il n'installe pas les unités de ventilation dans nos écoles. Pourtant, les écoles, c'est des vecteurs de transmission. Tous les experts le disent, le disent depuis plusieurs mois. Le gouvernement s'obstine pourtant à faire des économies de bouts de chandelles pendant que l'Ontario a déjà fait les investissements nécessaires, pendant que l'Allemagne a mis ça dans tous ses édifices publics.

Parce qu'il veut revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans, il ne fait pas les dépenses nécessaires pour la réussite de nos élèves. Le ministre de l'Éducation peut dire qu'il n'est pas d'accord avec les données publiques, là, mais 30 % de nos élèves, en ce moment, échouent leurs cours. C'est énorme. Puis chaque jour où on ne fait pas les investissements nécessaires, on perd des élèves supplémentaires.

Parce qu'il veut revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans, il offre aux entrepreneurs du Québec des prêts. Pire encore, il les rend à peine accessibles. Mme la Présidente, il y a des entrepreneurs qui attendent depuis des mois sans obtenir la moindre petite aide du gouvernement du Québec. Il y a des gens ici, à Québec, mais il y en a sur toutes nos rues principales. Vous le savez très bien, à Hull, le centre-ville, ce n'est pas simple, Mme la Présidente. Il y a beaucoup d'entrepreneurs qui sont en train de perdre leur entreprise. Et je rappelle au gouvernement, là, tout en haut de sa tour d'ivoire, que les PME, c'est ça qui fait vivre nos villages, Mme la Présidente. C'est ces entrepreneurs-là qui font vivre nos régions, puis là ils doivent mettre la clé dans la porte, à tel point qu'ils ont envoyé leurs clés au député de Nelligan, Mme la Présidente. Puis le gouvernement a répondu quoi? Ah ben quin! je ne m'attendais pas à ça. Et, Mme la Présidente, le gouvernement a répondu quoi à ces entrepreneurs-là, dans leur mise à jour? Rien. Pas d'aide supplémentaire, à part quelques prêts de plus dans le secteur du tourisme, là. Encore des prêts, rien d'autre.

Le minimum, Mme la Présidente, le minimum qu'on leur demandait, c'est de trouver une façon simple de rendre cet argent-là accessible. Ce n'est pas sorcier, là, le fédéral vient de le faire. Ils viennent de sortir un programme aujourd'hui, dans lequel les entrepreneurs vont avoir accès à de l'argent entre trois et cinq jours, trois et cinq jours, Mme la Présidente. Prenez certains des programmes, là, transformez-les en aide directe, puis rendez-les accessibles, puis on n'en posera plus de questions. Les entrepreneurs vont être contents. C'est juste ça que vous avez besoin de faire. That's it.

Mme la Présidente, parce qu'ils veulent revenir à l'équilibre budgétaire, ils n'ont prévu aucun investissement additionnel pour Internet haute vitesse. Pas d'Internet haute vitesse, là, c'est pas de télétravail, c'est pas d'études postsecondaires à distance. Pas d'Internet haute vitesse, c'est pas de développement pour nos entreprises en région. Pas d'Internet haute vitesse, c'est perdre des investisseurs, des résidents, des opportunités pour nos MRC. C'était important avant la pandémie, Mme la Présidente, là, mais ça l'est mille fois plus aujourd'hui.

Alors, le moment pour accélérer les investissements dans ce secteur-là, c'était la mise à jour économique. C'était l'opportunité de faire mentir le ministre de l'Économie, de faire mentir le ministre du Développement économique quand ils disent que le premier ministre n'arrivera pas à son objectif de brancher tous les Québécois d'ici 2022.

Mais, au-delà de ça, Mme la Présidente, ça empêcherait des situations comme celles que viennent de vivre... que vivent plusieurs Québécois, qui font du télétravail de chez leurs amis. Le ministre de la Santé, il n'aimera pas ça entendre ça, mais c'est ça qui se passe en ce moment. C'est ça qui se produit. Ça empêcherait aussi des jeunes de décrocher, Mme la Présidente, parce qu'ils ne sont pas capables de suivre leurs cours en ligne.

Alors là, Mme la Présidente, je dois vous dire une chose, la mise à jour économique, elle a trahi le ministre des Finances. Elle a mis au grand jour sa vision conservatrice du Québec. Ce document-là, il démontre clairement que le gouvernement est plus préoccupé par le retour à l'équilibre budgétaire que par son devoir fondamental de répondre aux besoins, en pleine pandémie, des millions de Québécois.

On est en pandémie, Mme la Présidente. Ça n'arrive pas souvent. Les besoins des Québécois, ils ont changé, puis les Québécois ont besoin d'un gouvernement qui comprend l'importance de répondre aux attentes, à leurs attentes, mais on a eu un gouvernement qui s'est menotté, obsédé par son retour à l'équilibre budgétaire. Mme la Présidente, on avait besoin d'une vision avant-gardiste puis on a eu une vision passéiste. Je vous remercie, Mme la Présidente.

• (16 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Pontiac. Maintenant, je vais céder la parole à M. le député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. C'est mardi confession. J'aime tellement ça entendre entendre les libéraux dénoncer l'obsession du déficit zéro, l'obsession du déficit budgétaire, l'obsession du retour à l'équilibre, parce qu'il est arrivé, avec les gouvernements libéraux, qu'on sombre là-dedans aussi. Il est arrivé, en fait, depuis trop longtemps au Québec que la seule chose qui semble guider les décisions budgétaires ici, c'est effectivement des colonnes de chiffres puis la peur des agences de crédit qui pourraient éventuellement décoter le Québec.

On n'est tellement plus là-dedans. Les agences de crédit, excusez-moi, ça fait tellement années 2000, là. Avec la crise économique qu'on connaît aujourd'hui, avec la crise sanitaire qu'on connaît aujourd'hui, je pense qu'on est en droit de s'attendre à un petit peu plus d'audace, un peu plus plus d'ambition puis surtout une recherche autre que de ce qu'on fait et refait à répétition depuis des années avec le même résultat.

Je suis content, cela dit, de voir que, parfois, comme on dit, la politique fait d'étranges compagnons de route. J'aime mieux en français, de la traduire, comme ça, ça fait moins mal. Et il est vrai que l'obsession du présent gouvernement pour un retour à l'équilibre budgétaire en cinq ans est non seulement irréaliste, mais c'est franchement épouvantable. C'est franchement épouvantable.

Et puis il y a quelque chose même d'un peu indécent que de s'enfermer puis de se peindre dans le coin avec quatre couches de peinture sur un objectif de cette sorte au moment où trop de Québécois et de Québécoises continuent de contracter la maladie et de mourir. Combien encore aujourd'hui, 45? On est rendus à quoi, là? Plus de 6 000? Je trouve ça un petit peu indécent, là, de tout focuser sur un retour à l'équilibre budgétaire, sachant que c'est cette obsession de l'équilibre budgétaire, cette obsession du déficit zéro.

Moi, je suis assez vieux pour avoir couvert le gouvernement de Lucien Bouchard ici, là, après le référendum de 1995, là, qui avait fait du retour à l'équilibre budgétaire un mantra, espèce de lubie qui a fait qu'on a, par exemple, mis, spontanément et de façon trop rapide, des milliers d'infirmières à la retraite. On a traîné ça pendant des années. C'est peut-être là, le Ground Zero du début des problèmes qu'on connaît aujourd'hui dans le milieu de la santé. Et on avait déjà, à ce moment-là, un gouvernement qui était obsédé par un retour à l'équilibre budgétaire, alors que les gens souffraient.

Mais, aujourd'hui, les gens souffrent. Puis ils souffrent encore plus. On est dans une situation sanitaire épouvantable. On a un des pires scores... je dirais, presque au monde. La première vague a été terrible, la deuxième l'est encore plus. Ça repart à la hausse. On a l'économie qui est à peu près arrêtée dans 10 % des secteurs. Alors, je me serais probablement attendu, le 12 novembre, si la date est exacte, lors de la mise à jour économique, à un petit peu plus d'audace, un peu plus de hauteur, pas un retour à l'anormal, «anormal» dans un même mot.

Il paraît que la définition de la folie, M. le Président, c'est de toujours faire la même chose puis s'attendre à un résultat différent. Bon, je ne parlerai pas de folie ici, je vais parler d'obsession. C'est certainement aussi une définition parallèle de l'obsession que de toujours vouloir faire la même chose puis s'attendre à un résultat différent. Bien non, on n'aura pas un résultat différent. Parce que ce que ça sent ici, là, et à chaque fois que le ministre des Finances parle, à chaque fois qu'il nous présente des chiffres, ce que ça sent, ici, c'est l'austérité.

Et ses propres chiffres nous disent ça. Il y a plusieurs évidences dans la mise à jour économique. D'abord, les revenus sont en baisse. Bon, ça, je ne vous apprendrai rien, puis c'est partout pareil, mais c'est extrêmement malheureux, c'est même dramatique. C'est la pandémie qui fait ça, c'est partout pareil, je le dis. Évidemment, les dépenses sont en hausse, notamment les dépenses en santé. Ce serait bien le restant qu'on coupe dans les dépenses en santé. Alors, évidemment, les dépenses en santé sont à la hausse. En plus, on a été obligé de dépenser rapidement sur des choses dont on avait vraiment, vraiment, vraiment besoin de toute urgence, ce qui n'est évidemment pas la meilleure façon de négocier à bas prix. Alors, on a payé très cher et on s'en rend compte aujourd'hui.

L'autre évidence, évidemment, M. le Président, c'est que le déficit atteint un record. Selon la dernière mise à jour économique, 15 milliards. 15 milliards. On verra dans le prochain budget, on a toujours, apparemment, une réserve d'environ 4 milliards. Les détails n'ont pas été donnés dans le fin du fin lors de la mise à jour économique, même si le ministre des Finances nous avait dit, à la fin du mois d'août, qu'on s'en irait vers des détails beaucoup plus précis à la mise à jour économique. Puis, après tout, entre vous et moi, ça s'appelle une mise à jour économique, alors on aurait pu s'attendre à avoir les détails, là, notamment pour les deux dernières années de ce qu'on nous a présenté, j'y reviens dans deux minutes.

Bref, la crise sanitaire, suivie d'une crise économique, d'une récession et d'une crise mondiale, elle a fait mal. Ça, c'est l'évidence. Elle a fait mal dans plusieurs secteurs. Et, à dessein, je vais nommer en premier le secteur de la culture. Ça va faire changement, parce que, d'habitude, le secteur de la culture, c'est toujours le dernier qu'on nomme, c'est toujours un secteur qui passe après tous les autres, tous les artistes, les créateurs, mais aussi les techniciens qui n'ont plus de travail. Les salles sont fermées, les théâtres sont fermés, il n'y a à peu près plus de films qui se tournent. Ces gens, qui passent toujours en dernier, tous les artistes... Combien? Combien d'artistes? Combien de dizaines d'artistes dans des spectacles phares comme *Casse-Noisette*? On peut aimer ou non *Casse-Noisette*, moi, j'ai... bon, enfin, ce n'est pas mon préféré, mais j'ai énormément de respect pour les gens qui produisent ce spectacle-là, puis ça revient année après année. Puis, pour des artistes qui ne gagnent pas beaucoup, beaucoup d'argent, là, ce n'est pas tous des A qui font 300 000 \$ par année, là, les artistes, les créateurs, les techniciens, ici, un spectacle comme *Casse-Noisette*, c'est la certitude d'avoir 4 000 \$ ou 5 000 \$ de revenus, en plus, à la fin de l'année. Ils pouvaient le budgéter, c'était au moins ça. Là, on parle ici de gens, je le répète, qui font autour de 25 000 \$ à 30 000 \$ par année. Pas tous des danseurs étoiles des Grands Ballets canadiens, là, là-dedans, il y a plein, plein de monde qui sont des artisans du milieu de la culture qui ne gagnent pas beaucoup d'argent.

Bien, savez-vous quoi? Pour une raison purement technique, la centaine d'artistes et d'artisans autour de *Casse-Noisette*, bien, cette année, ils n'auront rien. Ils n'auront rien évidemment à cause de la pandémie parce qu'ils joueront pas, mais de la raison technique invoquée par ce gouvernement, ils n'auront pas la compensation à laquelle d'autres ont

droit pour une raison purement technique, là, que *Casse-Noisette* n'a pas été annulé parce que Montréal était tombé en zone rouge, ça a été annoncé avant, alors que Montréal était en zone orange, parce que *Casse-Noisette* a décidé, évidemment, que tu ne peux pas mettre 100 personnes sur une scène à deux mètres de distance. Ça ne se fait pas sur un terrain de football, *Casse-Noisette*, là, ça se fait à la Salle Wilfrid-Pelletier, à Montréal. Alors, c'est ajouter l'insulte à l'injure à ces gens-là qui ont travaillé, qui s'attendaient à ça, puis, pour une raison technique, on leur dit : Bien non, finalement, vous, vous êtes exclus. Même chose pour les artisans, les artistes de l'autre spectacle phare du temps des fêtes, au Québec, qui s'appelle *Décembre*. Bien, eux autres aussi, même chose, rien du tout.

Alors, ça a frappé fort. On se serait attendu que, dans la mise à jour économique, on ait quelque chose pour ces gens-là. Bien non. Et je le dis en premier, je parle des gens de la culture parce que... la proverbiale craque du plancher où les gens tombent, là, bien, elle est pleine de gens du milieu de la culture, parce qu'ils tombent là tout le temps.

Les restaurateurs, on en a parlé aujourd'hui en Chambre et on en parlera encore, ce n'est pas fini. C'est l'hécatombe dans les restaurants. Et, si on ne fait rien, les mois de janvier, février et mars seront apocalyptiques dans ce secteur-là. Moi, j'ai parlé à un comptable, il s'appelle M. Grenier, Montréal, qui a des clients. Puis, lui, ses collègues, en ce moment, ils travaillent 18 heures par jour. Ils font quoi? Ils préparent les dossiers de faillites. 18 heures par jour. M. Grenier, là, il était enragé quand il m'a rencontré par Zoom avec des gens d'affaires. 18 heures par jour à gratter du papier pour préparer des faillites, ce n'était probablement pas ce à quoi il rêvait quand il a étudié pour devenir comptable.

Alors, évidemment, on va me dire : Bien oui, mais c'est la crise, c'est normal. Non, ce n'est pas normal, on a laissé tomber ces gens-là. Il y a des choses qu'on aurait pu faire qui ont été proposées de ce côté-ci de la Chambre, que des collègues de l'autre côté de la Chambre ont entendu aussi dans leur comté. On aurait pu faire des choses pour ces gens-là. On les a laissés tomber. Puis il n'y a pas beaucoup de lumière au bout du tunnel pour ces gens-là. Les PME, la même chose. Surtout les TPE, les très petites entreprises.

On a l'impression, depuis le début, puis j'ai eu l'occasion de le dire en public et en privé au ministre responsable, on a l'impression, depuis le début, que ce gouvernement a le pied sur le brake en disant d'avoir le pied sur l'accélérateur pour faire la reprise économique, mais tout en gardant le pied sur le brake puis en attendant essentiellement qu'Ottawa actionne son hélicoptère à argent, là, pour que ça tombe sur le Québec. Mais là on se retrouve dans des situations pitoyables, effectivement, où des gens sont en train de perdre leur business, où des comptables comme M. Grenier sont en train de travailler 18 heures par jour à préparer des dossiers de retraite. Le comptable Grenier, là, dont je vous parle, M. le Président, là, je lui ai parlé vendredi dernier, il avait, sur son bureau, prêts, là, 93 dossiers de faillite qu'il doit déposer en janvier, et il s'en rajoute, juste pour lui, quelques-uns tous les jours.

• (16 h 40) •

Le gouvernement ne pourra pas dire qu'on n'avait pas sonné l'alarme. Le gouvernement ne pourra pas dire qu'on n'avait pas suggéré des mesures. Le gouvernement ne pourra pas dire que ces gens-là ne se sont pas fait entendre et qu'ils n'ont pas essayé de convaincre le gouvernement qu'il y avait quelque chose à faire au moins pour les sauver. Mais on a plutôt fait le choix, l'autre côté, d'une forme de sélection naturelle où les plus faibles ne passeront pas à travers. Puis, bon, qu'est-ce que vous voulez? La nature a horreur du vide. Un restaurant ferme, deux autres vont ouvrir? Ah, ah! Je ne pense pas, moi, je ne pense pas, parce qu'il va falloir du guts, là. Il faut déjà du guts en temps normal pour se lancer en affaire, mais, après une catastrophe comme celle-là, disons qu'il y a pas mal de monde qui vont passer un tour. Et puis, pensons-y, là, une faillite, là, ce n'est pas juste une fermeture de livres, là, ce n'est pas juste des colonnes de chiffres, il y a des humains derrière ça, il y a des humains derrière ça.

La députée de Charlevoix, d'ailleurs, a été interviewée dans *La Presse* en fin de semaine, elle avait un superbe témoignage. Elle disait qu'elle avait parlé au moins une heure de temps au téléphone, je crois même plus que ça, avec un restaurateur, un restaurateur, là, qui a 28 ans de métier, là, dans son coin. Je peux le dire parce que c'était public, là, puis la députée de Charlevoix l'a raconté, ce type-là, il en était rendu aux dernières extrémités, là, à penser au suicide.

On a tous et toutes eu des téléphones de ce type. Moi, j'en ai dans Rosemont, je suis persuadé que mes collègues d'en face en ont dans leur comté aussi. C'est sûr que, dans un état de panique comme ça puis de détresse, évidemment, on fait ce que doit au départ, on dirige ces gens-là vers des ressources, c'est vrai, c'est vrai, évidemment. Mais qu'est-ce qu'on leur dit, par contre, pour leur donner l'espoir de se sauver, qui, leur restaurant, qui, leur fleuriste, qui, leur salon de coiffure, qui, leur petit atelier de confection, l'artisanat, qui, les artisans de *Casse-Noisette* qui ne seront pas payés cette année parce que, coudon, il y a une ligne, quelque part, là, qui a été mal interprétée puis ils n'en auront pas, d'argent, ils n'auront pas leur chèque. Qu'est-ce qu'on leur dit après les avoir consolés puis les avoir écoutés? Comme la collègue de Charlevoix a fait, et c'est admirable, c'est admirable. Mais moi, je ne suis pas un service de consultation psychologique, là, je veux dire, on aide les gens, on les aide tout le temps, les gens, mais j'aimerais ça être capable de leur dire : Regarde, va là, là, puis tu auras de l'aide aussi pour sauver ton entreprise. Je m'attendais à voir de ça dans la mise à jour économique. Bien non. On garde le pied sur le brake.

Par ailleurs, dans la mise à jour économique, parlant de pied sur le brake, le ministre s'arrête dans ses prévisions après trois ans. Après trois ans. Pour les deux dernières, on ne le sait pas. Alors, le déficit prévu, après versement de 2,7 milliards au Fonds des générations, est de 15 milliards pour cette année, donc 2020-2021. Ce sera ou serait 8,5 milliards en 2021-2022, 7 milliards en 2022-2023. Après, sait pas. On ne le sait pas. Pourtant, ça s'appelle une mise à jour économique. Comme je le disais tout à l'heure, on pourrait s'attendre à avoir une petite idée.

Et c'est là où on arrive dans le chapitre des grandes déceptions de ce document de mise à jour économique. On nous dit : Notamment... ça, c'est sûr, ça, c'est clair. Ce n'est vraiment pas clair, il y a un trou noir pour les deux dernières années, là, mais il y a des choses qui sont très, très claires dans le discours du ministre des Finances, par exemple : retour à l'équilibre en cinq ans. Ça, c'est immuable. Il n'y a pas de débat là-dessus, ce sera cela, peu importe. Peu importent les circonstances dans lesquelles on est, peu importent les perspectives. Ce qui semble immuable aussi, malgré qu'il y avait

eu une ouverture au début de la session de la part du ministre, c'est les fameux versements au Fonds des générations. Le ministre, à un moment donné, s'était au moins ouvert à commencer à en discuter, il a refermé la porte assez rapidement en disant : Non, non, non, le Fonds des générations est là pour rester et il n'y aura pas de changement là-dessus.

C'est malheureux, parce que je pense qu'on aurait été dus pour une bonne discussion. Ça a ça de bon, les crises, là, je dirais même que ça a probablement juste ça de bon, c'est que ça force des remises en question, ça... on l'a assez dit, là, ça nous force à nous réinventer. Bien, si c'est bon pour la population, ça devrait être bon pour le gouvernement parce que là, en fait, on reprend la même formule qu'avant. Il n'y a rien de nouveau. L'obsession fait qu'on applique les mêmes solutions en espérant un résultat différent.

Alors, où est-ce que ça nous mène tout ça pour la suite des choses? C'est là où, franchement, ça devient inquiétant. Parce que je pense que le ministre des Finances et moi, on a parfois nos différends. On fait ça de façon civilisée puis c'est toujours agréable, mais on ne s'entend pas parfois. C'est rare qu'on s'entende, mais je pense qu'on va s'entendre sur deux, trois affaires évidentes, là. Les revenus sont en baisse, là, à la baisse. Ça, c'est clair et net. Je l'ai dit.

Avant que ça revienne totalement à la vitesse de croisière, le ministre disait 2021, les grands économistes à travers la planète disent plutôt 2022. Bon, il y a le vaccin qui arrive peut-être à un moment donné. Bon, mettons qu'on s'entend, là, puis on fait une bonne moyenne, là. On en a peut-être encore pour un an avant de retrouver un semblant de vitesse de croisière de l'économie. Malgré ça, le ministre maintient son même plan. Alors, il y a quelque chose qui ne marche pas là-dedans, là. Pas de nouveaux revenus. Il dit qu'il ne coupera pas dans les dépenses. Des revenus à la baisse et des dépenses à la hausse parce qu'on n'a pas fini de payer pour la pandémie, là. On n'a pas fini, là. On n'a pas fini pour la crise sanitaire. Ça, c'est sûr parce que la deuxième vague fait mal. Puis on n'a pas fini de payer pour la crise économique, notamment toutes ces faillites, ces gens qui ne travailleront plus.

Puis il n'y a pas que moi qui le dis, hein? Luc Godbout de la chaire Godbout de l'Université de Sherbrooke nous dit : «Il est possible de retrouver l'équilibre en poursuivant les versements au Fonds des générations, ou sans limiter la croissance des services publics, ou encore sans hausse généralisée du fardeau fiscal, mais pas les trois éléments [...] en simultané. Des choix devront être faits.» Alors, là, ce n'est pas moi qui le dis. Vous n'êtes pas obligé de me croire, moi. Mais Luc Godbout, sa chaire, là-dessus, je vais être d'accord, je vais être 100 % d'accord.

Il n'est pas le seul à avoir fait cette analyse que, quand on additionne ce que l'on a devant nous, quand on prend la photo des finances publiques en ce moment et de ce qui s'en vient, il est impossible qu'on ne soit pas obligé, soit d'avoir des nouveaux revenus, soit de compresser certaines dépenses. Puis j'ose croire que ça ne sera pas en santé, à moins qu'on le fasse encore une fois sur le dos du personnel soignant en arrivant avec des conventions beaucoup moins généreuses que ce qu'on avait fait miroiter.

J'espère que ça ne se fera pas sur le dos des enseignantes, à moins qu'on arrive avec des conventions collectives beaucoup moins généreuses que ce qu'on avait annoncé, ce qu'on avait promis. Et je souhaite me tromper. Mais là où je ne pense pas me tromper, c'est qu'il y aura des compressions. Il y aura des compressions d'une façon ou d'une autre, parce que les dépenses en santé, même si on ne le voulait pas, elles vont augmenter. Elles augmentent de toute façon à cause de la crise sanitaire.

Pourtant, M. le Président, pourtant, il y a une autre solution. Il y a une autre solution. Puis, même si je ne m'entends pas tout le temps avec le ministre des Finances, puis qu'on a des conversations parfois même assez drôles en ce sens, j'aurais aimé ça au moins, parce que je le sais ouvert puis je sais qu'il aime la discussion, j'aurais aimé ça au moins qu'il ouvre la porte à une avenue qui est devant nous, mais qu'il ne veut pas voir, qui s'appelle des nouveaux revenus. Bon, le premier ministre, là, il appelle ça des taxes puis des impôts. Puis, mon Dieu, quand ça sort de sa bouche, c'est épouvantable, tu as l'impression d'être dans un roman de Stephen King, là. Taxes, impôts, mon Dieu, ça fait peur, c'est dont bien épouvantable.

J'aimerais juste ça lui rappeler, au premier ministre et au ministre des Finances, que c'est comme ça qu'on se paie des services puis qu'on ne peut pas juste regarder une société à la hauteur de ses impôts, il faut aussi regarder les services qu'on se paie avec. Il se trouve qu'au Québec on s'est donné des services; malheureusement, ces services ont été mis en mal parce qu'on a compressé les dépenses et parce que, surtout, on a diminué, au cours des dernières années, de beaucoup les impôts des sociétés.

Alors, ce que je viens de dire, ce sont des faits. J'aurais aimé ça avoir au moins la possibilité d'en débattre et je ne suis pas le seul. Ça commence à courir dans la population, des gens qui disent : Est-ce qu'on peut en discuter? Est-ce qu'on peut discuter de la fiscalité ici, ou bien, non, c'est un tabou, pas le droit de parler de ça? Le premier ministre a fait une annonce en environnement la semaine dernière. Je pense, la première affaire qu'il a dite, c'est : Il n'y aura pas de nouvelle taxe puis de nouveaux impôts. Il fait des détours pour dire ça à chaque fois.

• (16 h 50) •

Nous, on pense qu'il y a des sources de revenus qui existent et on n'est pas les seuls, je vous le disais tout à l'heure. Je vais reprendre, là, mon Pr Godbout. Je vais finir par croire que c'est mon grand chum, quelqu'un que j'apprécie bien, mais je ne le connais pas tant que ça. Pr Godbout, là, depuis 2005, il sonde l'humeur fiscale des Québécois. Et, cet été, pour la première fois en 15 ans, il y avait une majorité de Québécois et de Québécoises qui disaient : Je serais prêt ou prête éventuellement à payer plus d'impôt si ça garantit des meilleurs services. Encore là, ce n'est pas moi qui le dis, c'est un sondage mené et analysé par la Chaire en fiscalité du Pr Godbout à l'Université de Sherbrooke.

Mais on ne va même pas là. On ne va même pas là. Je ne parle même pas, moi, d'impôts de la population, en tout cas, certainement pas la classe moyenne. Les très, très riches et les grandes fortunes, oui, mais, pour la classe moyenne, contribuables, on ne va même pas là, on ne va même pas là, M. le Président.

Ce qu'on dit, par contre, c'est qu'il y en a, de l'argent, à aller chercher, il y a de l'argent à aller chercher. Moi, j'ai appelé ça un impôt de pandémie. Ça s'est déjà appelé un impôt de guerre, puis je n'ai rien inventé, je n'ai pas réinventé la roue, nous n'avons pas réinventé la roue. À chaque fois qu'il y a eu des grandes crises à travers la planète, que ce soient

des grandes guerres ou de grandes crises économiques, il y a eu des programmes fiscaux particuliers d'urgence. L'Europe s'est reconstruite avec ce qu'on a appelé un impôt de guerre, et je sais, de bonne source, pour l'avoir entendu moi-même, qu'il y a des gens l'autre côté, au gouvernement, M. le Président, qui ont réfléchi à ça. Ce printemps, c'était avant qu'ils se fassent dire non par le ministre des Finances, il y a des collègues du ministre des Finances qui ont réfléchi à ça, qui ont fait des lectures, qui se sont posé la question : Est-ce qu'on ne pourrait pas aller chercher de l'argent là où il y en a pour, par principe d'équité et de vases communicants, aider les secteurs qui sont en train de crever? Bon, ça venait de l'autre côté, là, j'ai entendu ça, moi. J'ai entendu ça dans des conversations avec notamment un ministre du gouvernement. Bien, chapeau au moins pour la recherche puis l'ouverture intellectuelle. Bon, c'est mort sur le pas de la porte de son collègue aux Finances, c'est malheureux, puis on n'aura pas cette discussion-là.

On n'aura pas cette discussion-là et c'est malheureux parce que, des entreprises qui font de l'argent puis qui ont fait de l'argent et qui pourraient contribuer, retourner à la société, il y en a. Je peux en nommer, on les nomme, là, Métro, Dollarama, les câbles, Bell, Bell avec ses services Internet, Bell, qui a eu l'outrecuidance d'augmenter ses tarifs par mois au début de la pandémie. Vous savez comme moi, M. le Président, puis les gens ici le savent, là, puis tout le monde était en télétravail, les enfants, là, passent des jours et des jours devant des classes Zoom. On «buste», tout le monde, ou à peu près, nos forfaits Internet, on paie plus cher. Ce ne serait pas comme normal qu'il y ait un retour? Mais non, parce que, quand on entend le premier ministre, le ministre des Finances, c'est comme si c'était une immense injustice que de faire payer un peu plus, de façon sporadique et spontanée, des entreprises qui, en ce moment, font de l'argent.

Alors, Bell, pour ne pas la nommer, mais il y en a d'autres, hein, Costco, IKEA, Couche-Tard. Couche-Tard, il fait de l'argent, Couche-Tard, ils en font beaucoup, de l'argent, Couche-Tard, puis tant mieux, là, mais là ils en font beaucoup, beaucoup, beaucoup. Moi, j'ai même su, M. le Président, d'une très bonne source, et même par preuve écrite, que, ce printemps, Couche-Tard... je parlais d'outrecuidance, je ne sais pas s'il y a un mot plus fort, là, d'ultra-outrecuidance... Couche-Tard, qui a eu le culot d'envoyer des lettres à ses locataires d'immeuble pour demander une baisse de loyer parce que ça leur coûtait cher d'installer des plaques de plexiglas dans leurs dépanneurs, puis qu'ils donnaient du café aux itinérants. Aïe! Faut le faire, là, faut le faire! Avez-vous vu les chiffres de Couche-Tard?

Il ne s'agit pas ici de blâmer quoi que ce soit, là, ou de «shamer», comme diraient mes enfants. Il s'agit d'équité, il s'agit d'équité. Il y a des entreprises qui ont fait de l'argent, il y en a qui ont fait de l'argent comme jamais. Puis c'est un débat qui avait cours, d'ailleurs, au début de la pandémie ici, des petits entrepreneurs, des petits commerçants qui disaient : Aïe! Walmart est ouvert. Service essentiel? Je ne pense pas que c'est un service essentiel, d'aller s'acheter une bicyclette, des pneus puis du récurant pour la douche chez Walmart. Mais Walmart vendait de tout. C'est un service essentiel d'aller tâter tous les meubles le samedi après-midi chez IKEA? Bien non. Pourtant, c'est ouvert, puis ça fonctionne... tu sais, ils font de l'argent comme de l'eau. Avez-vous vu les stationnements de ces entreprises? Bien, c'est une injustice, selon le gouvernement, que de taxer, puis d'aller chercher de l'argent, puis d'imposer. Pourquoi? Pas pour une injustice, M. le Président, pour assurer nos services publics.

Parce que je vais vous dire où est-ce qu'elle est, l'injustice, là, dans notre société, là. L'injustice, là, c'est le personnel soignant, maltraité depuis des années, qu'on a envoyé au front avec du mauvais équipement, quand ils en avaient. C'est nos enseignantes qui sont sous-payées. Ça, c'est une injustice. Puis l'injustice ultime qu'on a vécue dans les derniers mois, là, c'est nos personnes âgées, qu'on a entassées dans des endroits infâmes, puis qui sont morts et mortes, là, parce qu'on n'était pas capable de les soigner correctement parce qu'il y avait du mouvement de personnel, parce qu'il n'y avait pas d'aération dans les lieux. Ça, c'est une injustice.

Je veux finir là-dessus parce que c'est pas mal l'objet de mon propos, je pense que vous l'aurez compris. Ce n'est pas une injustice, de s'assurer de maintenir nos services publics, de les améliorer et de veiller à leur pérennité. Ce n'est pas une injustice que d'aller chercher l'argent là où il est pour qu'on fasse ça, c'est un devoir. L'argent, il est là. Tout ce qu'il manque, c'est la volonté politique. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de Rosemont. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Gaspé.

Mme Mégan Perry Mélançon

Mme Perry Mélançon : Merci, M. le Président. Pour commencer, j'ai envie de me replonger au début du confinement total dans le mois mars. À ce moment-là, je n'étais pas encore porte-parole en matière d'économie, mais je peux vous dire que j'en ai passé, du temps, au téléphone avec des entrepreneurs de tous les secteurs que je représentais dans d'autres dossiers comme porte-parole.

Je me rappelle avoir demandé au gouvernement plus de souplesse pour que les libraires... on parlait de concurrence déloyale tout à l'heure en disant que les Walmart continuaient à vendre toutes sortes de patentes, bien, il y avait des livres qui se vendaient pendant que nos libraires du Québec étaient complètement fermés et qu'on n'avait pas cette ambition-là, du côté du gouvernement, de trouver des alternatives pour, bon, qu'il y ait des livraisons de livres ou qu'on puisse ouvrir les magasins pour venir récupérer.

Dans toutes sortes d'autres secteurs aussi on a eu à essayer de trouver des consensus avec le gouvernement. Le secteur touristique, à quel point nos hôtels étaient vides, étaient fermés à ce moment-là. Puis finalement il y a eu confusion parce qu'ils auraient pu continuer à desservir leurs clientèles, mais il n'y a jamais eu cette considération-là du gouvernement d'être très clair dans les directives qu'on donnait au secteur touristique. On ne savait pas si on allait avoir une saison avant quelques jours avant que la saison touristique débute. Les acteurs ne savaient pas s'il fallait préparer quelque chose, se mettre à jour dans les mesures sanitaires. Bref, tout le temps du confinement, je me suis dit : Mais quelle vision étroite pour venir en aide à tous les secteurs économiques au Québec.

Et, après, est arrivée la première fois où on a parlé de relance économique du côté de la CAQ, et c'était avec ce projet de loi n° 61, qui, on se rappelle, a fait jaser bien, bien des gens et avec raison. Et, encore là, je me disais : Ce qu'on fait pour relancer l'économie du Québec, bien, c'est de lancer des projets qui vont contourner, sacrifier des lois environnementales pour aller plus rapidement dans la construction de béton, la construction de bâtiments ou de réalisations de promesses électorales. Bref, ça a été ça, la première fois qu'on a entendu parler de relance économique. Et, encore là, je me suis dit encore une fois à quel point la vision était étroite de ce qu'on voit pour le développement économique au Québec, alors que j'ai nommé quelques exemples d'entrepreneurs, d'entreprises, d'acteurs économiques qui étaient au bord du gouffre, demandaient de l'aide et n'étaient pas entendus. Alors, encore là, j'ai trouvé qu'il y avait un manque de sensibilité par rapport à tous ceux qui tentaient de trouver des moyens de se réajuster pour ne pas sombrer, là, financièrement.

• (17 heures) •

Depuis le printemps dernier, avec ce projet de loi là, bref, tout ça, il n'y a jamais vraiment eu d'amélioration quand on a parlé de relance économique. Et cette mise à jour économique, encore une fois, il y a deux semaines, le 11 novembre dernier, bien, ça nous démontrait très peu d'investissements, encore une fois, pour venir en aide à nos entrepreneurs. Je prends juste, par exemple, les entreprises touristiques. Oui, on a eu une bonification, bon, 60 millions pour seulement une année, alors que l'industrie s'attend pour dire que les impacts seront ressentis sur au moins 18 mois et encore plus, sur plusieurs années. Il n'y a pas... On ne parle pas, dans cette enveloppe-là, de tourisme hivernal. On y arrive, là. Il va falloir la préparer, cette saison hivernale là. Il n'y a rien de concret pour ça. Je parlais avec des agences de voyages, des guides touristiques. Ça, c'est des angles morts aussi au point de vue touristique. Alors, le 60 millions sur seulement un an, alors que juste l'industrie de l'hébergement demandait à peu près un demi-milliard, bien, c'est de voir qu'on ne répond pas aux réels besoins qu'ont ces entreprises-là pour survivre à la crise économique qu'on connaît.

Le gouvernement a choisi de n'offrir pratiquement que des prêts pour aider les entreprises. C'est encore un peu ce qu'on voit dans la mise à jour économique, et il n'y a pas eu de réflexion sur les programmes. Moi, je trouve ça hallucinant, les débats qu'on a entendus au salon bleu dans les dernières semaines avec la ministre déléguée au Développement économique régional, notamment, qui nous répond qu'il n'y a absolument pas de problème présentement avec les programmes qu'ils ont déployés d'urgence pour aider les entreprises — les délais sont raisonnables, l'argent est au rendez-vous — alors que les associations, toutes les associations présentement qui représentent, qui défendent les intérêts des bars, des restaurants nous disent : Ça ne donne rien présentement de faire des demandes, les délais sont longs, il y a des frais qui nous sont demandés par les MRC. Parce qu'on a comme envoyé ça dans la cour des MRC, hein, un peu pour se débarrasser, là, du problème, alors qu'on sait que les MRC en ont par-dessus la tête, du travail, manquent de ressources pour pouvoir traiter les demandes. Donc, ils doivent faire affaire... faire avec ce qu'ils ont toujours eu comme critères d'admissibilité pour des prêts qui sont plus... des prêts qui ressemblent à des prêts d'investissement. Alors, qui en bénéficie? Bien, c'est les entreprises qui sont un peu moins... bien, moins en mauvaise posture parce que les taux d'intérêt les plus faibles, bien, c'est ceux qui ont les reins assez solides pour y accéder. Ça, c'est ce qu'on entend toujours sur le terrain depuis le début de la crise.

Alors, je vais lui en donner, des exemples concrets, au gouvernement, parce qu'il manque d'imagination. On peut harmoniser les critères et le processus d'admissibilité PAUPME. Les formulaires de 60 pages, on pourrait clairement abolir ça. Garantir les prêts faits par les MRC pour éviter toute caution personnelle. Il y a des cautions qui sont demandées. On demande encore, par exemple, de mettre une maison d'un des propriétaires en garantie. Lequel va se sacrifier, M. le Président? Lequel va devoir mettre sa maison en garantie, se chicaner dans son foyer, puis... C'est des risques énormes que ces gens-là prennent pour se lancer en affaires, et là ils sont en... ils ont besoin d'avoir l'attention du gouvernement puis que les aides soient déployées rapidement. Et le gouvernement, il n'est pas au rendez-vous.

Je me serais attendue bien évidemment à ce qu'on aille plus loin dans cette mise à jour économique là, fixer un taux d'intérêt, par exemple, avantageux et uniforme à la grandeur du Québec, peu importe la situation de l'entreprise, inclure ce qu'il est convenu d'appeler des start-up, qui sont complètement rayées présentement de l'offre d'aide, et finalement élargir les programmes d'aide en zones orange et jaunes. Ça, c'est toutes des demandes qu'on a faites depuis des semaines et que les réponses des deux ministres sont complètement ahurissantes. On nie, on nie le problème, M. le Président. Comment on peut essayer d'aider les entrepreneurs si déjà, première étape, ce n'est... le gouvernement ne reconnaît pas qu'il y a réellement des besoins qui ne sont pas comblés présentement?

Alors, je voudrais aussi revenir sur l'achat local. C'est un très mauvais exemple dans la mise à jour économique malheureusement parce que le gouvernement, vous vous rappelez, le premier ministre avait lancé un cri du coeur, hein, à plusieurs usines pour changer leur production, nous fournir du matériel d'équipements de protection individuelle rapidement, on avait de la misère à aller chercher des commandes sur les marchés étrangers. Eh bien, il y a des gens qui ont répondu à cet appel-là, puis là n'ont pas de garantie que le matériel produit pourra être vendu au gouvernement du Québec. Le gouvernement du Québec, qui lui-même, dans sa mise à jour économique, veut faciliter toutes les chaînes d'approvisionnement, il nous demande d'encourager l'achat local, bien, il ne prêche pas par l'exemple, M. le Président. On a un objectif de 25 % parce que les traités internationaux... Bref, on avait pourtant un gouvernement qui disait qu'il était prêt à légiférer, à changer pour pouvoir s'assurer d'avoir, en fait, une plus grande vision, un plus grand objectif pour s'approvisionner au niveau local parce que c'est plus durable et ça permet d'avoir des bons emplois, ce que le premier ministre veut. Des bons emplois? C'est un salaire moyen d'environ 50 000 \$ et plus dans le domaine manufacturier et dans cette industrie-là. Alors, ça, ça aurait été des exemples de pouvoir développer dans toutes les régions du Québec et s'assurer que la main-d'oeuvre, les gens puissent continuer de travailler.

Là, je vois que le temps file. J'ai d'autres collègues qui vont intervenir. On aurait pu parler de la relance verte, ça, c'est certain qu'on va en reparler dans une autre intervention; le sport, la culture, l'appui à la Gaspésie ou... Il y a une ligne qui dit ça, mais je pourrais vous en parler. J'ai fait des entrevues là-dessus, à quel point c'était du vide, là, c'était... on regroupait un ensemble de secteurs économiques, et finalement ça touchait autant le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la

Gaspésie. Bref, on nous a vendu un peu du rêve, là, il faut le dire, là, pour la Gaspésie, on a tenté de nous courtiser, mais on n'est pas dupes non plus, M. le Président.

Alors, je ne veux pas prendre trop de temps, pour mes collègues, mais sachez qu'une relance économique, ça ne passe pas que par du béton, et on sera là pour continuer à représenter les entreprises, qui en ont nettement besoin sur le terrain présentement. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée de Gaspé. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Jean-Talon.

Mme Joëlle Boutin

Mme Boutin : Merci, M. le Président. J'aimerais d'emblée rassurer le député de Pontiac, non, le ministre des Finances n'a pas une boule de cristal, et que je qualifierais plus son approche de pragmatique que jovialiste, pour ma part. C'est mon opinion. Je pense que tout le monde ici, on est conscients de la crise actuelle, là, qu'on a sur les bras depuis mars dernier, on a les mains dedans, nous autres, puis vous autres aussi, en fait, tous les députés, tous les ministres, 24 heures sur 24, pratiquement sept jours sur sept.

Cette pandémie-là, ce n'est pas seulement au Québec, là, c'est une pandémie qui touche la terre entière, qui a créé la plus importante récession depuis la Deuxième Guerre mondiale, c'est quelque chose d'assez phénoménal, on ne pensait pas vivre ça, en fait, quand on est arrivés au pouvoir, mais c'est ça, la politique, c'est ça, le monde, finalement. Parfois, il y a des incidents ou des événements majeurs qui viennent changer complètement la donne. Parlant de récession économique, en 2020, le PIB mondial aurait reculé de 4,6 %. Donc, ce n'est pas rien parce qu'on était plus dans une phase de croissance, notamment au Québec. Donc, ça vient changer quand même la donne. Le Québec n'a pas été épargné malgré qu'on était quand même en bonne position initialement, ça nous a un petit peu aidés.

Puis la mise à jour économique a été déposée dans ce cadre-là, dans ce contexte-là de vouloir soutenir tous les Québécois. Donc, non, on ne nie pas le problème, là, comme la députée de Gaspé pourrait... a affirmé, mais on est tout à fait conscients de tous les enjeux. D'une part, la priorité du gouvernement, c'est de soutenir tout le secteur de la santé, gérer la crise sanitaire, il y a peut-être une lueur d'espoir avec certains vaccins, mais on s'entend que ce n'est pas dans les prochaines semaines que ça va arriver, et, d'autre part, soutenir les Québécois et l'économie tout en continuant toutes les autres priorités qui étaient déjà tellement prioritaires, même avant notre arrivée. Donc, c'est quand même un défi sans précédent.

Je tiens à dire d'emblée que, depuis mars dernier, le ministre des Finances, de par ses budgets, ses mises à jour budgétaires a investi 12,7 milliards de dollars pour soutenir l'économie, les Québécois, le système de santé, rehausser, bonifier, tout ce qui a été nécessaire de faire. Puis la mise à jour économique vient justement soutenir, continuer ces investissements-là qui sont absolument nécessaires étant donné qu'il y a une deuxième vague qui est mondiale, qui est partout, ce n'est pas juste nous. Les mesures qui ont été mises en place par le Québec au niveau sanitaire, ce ne sont pas des mesures propres au Québec, ce sont des mesures qui sont inspirées par l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, qui sont des mesures implantées partout sur la terre. Donc, partout sur la terre, en ce moment, il y a des commerces qui ferment, il y a des gens qui sont en reconfinement. C'est quand même assez dramatique, là, on n'a jamais vécu ça au Québec, puis là on a à faire face à cette pandémie-là.

Moi, je tiens à dire que je suis très fière de faire partie de ce gouvernement-là parce qu'on a agi quand même relativement tôt, ce qui nous a permis de garder un plateau au lieu d'être un peu en mode... je ne veux pas dire panique, là, certaines provinces ou certains États dans le monde qui ont dû reconfiner de manière beaucoup plus drastique puis refermer beaucoup plus d'entreprises que ce qu'on a pu faire ici, au Québec. Beaucoup de commerces sont encore ouverts, ce qui permet d'avoir... de soutenir quand même une partie de l'économie.

J'aimerais profiter du temps de parole que j'ai pour apporter... pour aborder trois éléments particuliers, dans le fond, qui m'intéressent, qui ont été dans la mise à jour économique. Le premier, c'est tout le soutien qui a été mis en place pour qu'on puisse faire de l'enseignement à distance au Québec. Le deuxième point ensuite que je veux aborder, c'est toutes les mesures, justement, pour soutenir l'économie, le développement économique régional, la relance économique. C'est quand même majeur. Et, en dernier point, renforcer notre système de santé, qui était déjà fragile à la base, mais qui a été mis à rude épreuve pendant la pandémie.

• (17 h 10) •

Donc, en parlant d'éducation à distance, c'est quand même intéressant de voir à quel point le réseau de l'éducation s'est adapté de manière incroyable en quelques semaines. On a fait des choses au Québec qu'on pensait qui prendraient des années à faire, toute la transformation numérique, amener des cours en ligne en virage grand V. C'est quand même phénoménal, puis j'aimerais ça remercier tous les acteurs du réseau de l'éducation, les professeurs, les directions d'école parce que vraiment ils ont fait preuve d'un grand sens d'adaptation, puis il faut le souligner, M. le Président, je pense que c'est très important. L'éducation de nos enfants, ça demeure l'une des plus grandes priorités de notre premier ministre, un des socles de notre société, on est d'accord. Ce sont les sociétés futures puis il faut tout faire en sorte... dans le fond, préserver cette génération-là, qui vit quelque chose d'incroyable, dans le fond, puis je vais pouvoir en parler un petit peu plus tard, ces jeunes-là vivent beaucoup, beaucoup de défis dus à l'isolement. Puis je pense à mon fils, qui est rentré en secondaire I cette année puis qui commence directement avec un masque dans le visage à longueur de journée dans une nouvelle école. C'est quand même difficile de socialiser, mais je vais en reparler un petit peu plus tard parce que ça touche un peu la santé mentale, puis c'est un sujet qui me tient à cœur, la santé mentale des jeunes.

Mais le réseau d'éducation a vraiment fait un virage numérique incroyable. Je pense à l'Université Laval, qui est dans mon comté, qui avait déjà entamé vraiment un virage, une transformation numérique pour amener ses cours à distance

pour atteindre des nouveaux marchés. Mais ce petit avantage comparatif là a fait en sorte qu'en temps de pandémie, ils ont accéléré vraiment tout leur virage numérique et ont mis en ligne 90 % de leurs cours en quelques semaines, ce qui a permis... ce qui a fait en sorte que les sessions, justement, d'études des jeunes à l'université a été sauvée puis ils ont pu continuer, dans le fond, à étudier. Moi, j'ai des cégeps aussi qui ont fait ça dans mon comté, mais à travers le Québec, des écoles secondaires privées et publiques l'ont fait aussi. Au primaire, c'était un petit peu plus difficile parce que les enfants ont besoin d'accompagnement. Pendant la première crise, par contre... bien, la première crise, la première vague, par contre, c'est incroyable, ce que le cabinet de l'Éducation a fait en si peu de temps, être capable d'offrir des cours, des émissions de télé, des outils pédagogiques, des trousseaux pédagogiques à tous les professeurs, faire en sorte que les professeurs soient capables de communiquer avec leurs étudiants. C'est quelque chose qui n'aurait pas été... On aurait dit : Faites ça en quelques semaines, tout le monde nous aurait dit : Vous êtes fous, c'est impossible.

Je pense... Puis là c'est juste un petit aparté, là, mais, tout le volet télétravail de la fonction publique, moi-même, j'ai milité pour que les fonctionnaires fassent du télétravail lorsque j'étais au Trésor l'année dernière, puis on me disait : Ce n'est pas possible avant trois, quatre ans. Finalement, ils ont fait un virage fondamental en trois semaines, ils ont mis 75 % des fonctionnaires de l'État en télétravail, c'est absolument exceptionnel. Donc, quand il y a de la volonté, qu'il y a un travail... qu'on travaille tous ensemble, mais surtout sous l'impulsion d'une crise comme celle-là, je pense qu'on peut faire des choses absolument phénoménales. Donc, je souligne ça.

Dans la mise à jour économique, on a investi 57 millions de dollars justement pour continuer à faire de l'éducation de qualité à distance pour les jeunes, faire en sorte que les jeunes soient équipés justement d'outils comme des Chromecast. On a acheté, je pense, 21 500 nouveaux appareils Chromecast pour les jeunes. Ça, ça s'ajoute aux 200 000 appareils qui ont été achetés justement par le réseau de l'éducation au début de la rentrée scolaire pour faire en sorte que les jeunes puissent faire de l'éducation à distance. Puis, on s'entend, il y a une fracture numérique au Québec, il y a certaines familles, comme la mienne, mes enfants, ils ont accès à un iPad, à des ordinateurs, mais il y a certaines familles au Québec qui n'ont pas... qui ne peuvent pas s'acheter ça. Donc, on ne voulait pas... on voulait faire en sorte que les jeunes en secteur défavorisé ne soient pas pénalisés, c'est une préoccupation du ministre de l'Éducation, qui a investi des sommes quand même considérables, là. C'est un 105 millions, justement, avant la mise à jour économique, puis là c'est un 57 millions de dollars supplémentaires pour être sûr que les jeunes puissent avoir accès, justement, à des conférenciers, à des cours en ligne, donner des outils aux professeurs également.

C'est vraiment quelque chose de fondamental, qui d'ailleurs s'ajoute avec une de nos propriétés qui est la connexion haute vitesse en région. Ce n'est pas vraiment un de mes sujets, mais c'est une priorité de notre gouvernement, d'accélérer ça, de faire en sorte que, dans certaines régions, les jeunes ne soient pas pénalisés. Parce que l'éducation en ligne, on l'expérimente en temps de pandémie, en ce moment, mais on s'entend que c'est peut-être une des voies du futur. Peut-être qu'éventuellement il va y avoir d'autres pandémies ou d'autres crises, et on va être beaucoup plus prêts. On a été capables de faire ça à vitesse grand V. Mais là, maintenant, il va falloir que toutes les régions soient bien connectées, puis c'est une de nos grandes priorités.

Ça m'amène au deuxième sujet, que je trouve fondamental, c'est tout ce qui vise à relancer l'économie, soutenir le secteur économique, notamment en région. On ne se cache pas dans notre coin, là, on est extrêmement conscients de ce qui se passe parce que, dans notre gouvernement, énormément de députés sont des députés de région, donc ce sont d'excellents porte-parole. Je vois mon collègue, à côté, de Lac-Saint-Jean qui me regarde, et je pense qu'il serait d'accord avec moi pour souligner l'importance de soutenir toute l'économie dans les régions. Moi, je suis à Québec, mais je suis née à Dolbeau, donc je peux comprendre l'importance de soutenir votre région, M. le député.

Ma soeur a eu un restaurant pendant sept ans, donc je comprends l'importance de soutenir les gens. Tu sais, les commerces qui ont fermé, qui ont dû fermer à cause des mesures sanitaires, tous les restaurants, tous les hôtels, les bars, les cinémas, les musées. Déjà, quand on est à la restauration, à la base, on a des frais fixes assez importants à soutenir, on a des employés, on vend du périssable. C'est difficile d'être dans la restauration. Juste avant la pandémie, on était dans une époque, un contexte de pénurie de main-d'oeuvre en plus, donc ces gens-là travaillent énormément. Et là, une partie de leur rêve se voit un petit peu brisée. Donc, on est conscients de ça. Ma soeur m'a d'ailleurs fait un plaidoyer incroyable sur l'importance de soutenir les restaurateurs et tout, puis bien avant la mise à jour économique, on n'est pas restés les bras croisés, on est extrêmement conscients de ce qui se passe puis c'est pour ça qu'on a mis en place les programmes de bonification du... on a bonifié, en fait, le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises, le PACTE, et le programme d'aide d'urgence aux PME au Québec.

Ça, c'est deux programmes d'urgence qui ont été bonifiés et qui visent, dans la mise à jour économique, de soutenir, dans le fond, les entreprises. D'un point de vue... Les entreprises, dans le fond, un petit peu plus grosses, avec le PACTE, puis les entreprises un petit peu plus petites... Il y a un volet d'aide aux entreprises en régions en alerte maximale, comme à Québec, en zone rouge, pour soutenir, dans le fond, tous les frais fixes parce que ça peut être super important. Parfois, c'est 20 000 \$, 30 000 \$ par mois. C'est paniquant pour un entrepreneur, de savoir qu'on ne peut même pas vendre... on ne peut pas «fuller» notre salle, excusez-moi l'anglicisme, mais on ne peut pas remplir notre salle à manger parce qu'un restaurant, dans le fond, pour qu'il soit rentable, il faut qu'il remplisse la salle à manger, là, trois, quatre fois par semaine. Donc, c'est quand même très paniquant, puis je pense qu'ici, on a tous eu la chance de parler avec des restaurateurs, puis, tu sais, ce n'est quand même pas évident. Puis j'inviterais d'ailleurs les citoyens, s'il y en a qui nous écoutent, à ne pas hésiter à aller acheter, encourager, dans le fond, les restaurants parce que, même si on ne peut pas aller au restaurant, on peut aller chercher des boîtes-repas incroyables. Moi, je fais ça tous les vendredis soirs, puis les citoyens de mon comté, pour vrai, là, sont au rendez-vous puis, tu sais, ça permet, dans le fond, de soutenir économiquement. Tu sais, on parle d'achat local; bien, je pense qu'il faut soutenir ces commerces-là qui sont plus durement touchés. Donc, on a bonifié ces deux programmes-là, c'était vraiment important.

Il y a plusieurs autres mesures qui ont été mises de l'avant dans la relance... dans la mise à jour économique pour relancer, justement, l'économie. Il y a un sujet que j'affectionne particulièrement, c'est tout ce qui touche le virage numérique des entreprises. Dans la mise à jour économique, on prévoit un 100 millions de dollars sur deux ans pour accélérer le virage numérique des entreprises. Bien avant la pandémie, là, le virage numérique des entreprises était une priorité. On en parle dans le monde des affaires un peu partout, c'est absolument essentiel. On pense au télétravail pour faciliter, justement, le travail en région. Moi, je connais des gens qui travaillent au fédéral, mais ils sont à Chibougamau, mais ils font du télétravail. Améliorer la compétitivité des entreprises, un, pour atteindre de nouveaux marchés parce qu'on peut vendre en ligne si on a accès à Internet, si on est accompagné, si on développe un site Internet, on sait un petit peu comment ça fonctionne la logistique internationale, on est accompagné, bien, on peut atteindre de nouveaux marchés. Quand on atteint des nouveaux marchés, on a des meilleurs pouvoirs d'achat quand on achète notre inventaire — je voulais dire «stock», là, mais notre inventaire — donc avoir des meilleurs prix. Donc, c'est vraiment comme un cycle. Puis je pense que même des entreprises en région peuvent aujourd'hui, surtout avec l'accélération d'Internet haute vitesse, la mise en place d'Internet haute vitesse en région, il y a plusieurs entreprises qui, si elles sont bien accompagnées, notamment avec — je vais en parler un petit peu après — Accès Entreprises, qui vient d'être lancé, vont pouvoir avoir accès à de nouveaux marchés et vendre partout dans le monde. C'est possible. Moi, je connais des entrepreneurs qui étaient en Gaspésie, dans l'ébénisterie, puis ils vendaient en France, un peu partout. C'est vraiment incroyable parce que, même si, moi, j'y crois aussi, achat local, soutenir l'économie québécoise, on ne va pas se mentir, moi, je ne suis pas une fervente partisane du protectionnisme, je pense qu'on doit s'ouvrir sur le monde puis permettre à nos entrepreneurs de s'équiper, d'investir, de mieux comprendre comment ça fonctionne, le commerce électronique, puis vendre un petit peu partout.

Quand on parle de virage, aussi, numérique des entreprises, on pense à tout ce qui touche l'automatisation, nous permettre d'améliorer la productivité, d'avoir... d'engager des travailleurs qui sont plus qualifiés, parce que ce n'est pas vrai que toutes les entreprises vont mal au Québec, il y a des entreprises qui vont très bien, qui continuent de croître et qui ont encore des enjeux de pénurie de main-d'oeuvre. Moi, j'ai beaucoup de cas de comtés qui... ce sont justement des enjeux de recrutement international parce que c'est des entreprises de pointe qui continuent à exporter ailleurs dans le monde. Ils veulent investir dans la numérisation, dans l'automatisation, mais, pour ça, le gouvernement doit être là, c'est fondamental.

• (17 h 20) •

J'ai un petit exemple de comté, une entreprise de mon comté absolument incroyable. C'est une entreprise très jeune, trois ans d'existence, PolarMade, un entrepreneur, Benoit Mercier, qui est venu me rencontrer pour me dire : Moi, je suis mis à accompagner des entreprises vers leur virage numérique. Lui, il a développé une petite pelle, une pelle pour déneiger les toits. Ça a l'air vraiment anodin, mais il s'est mis à les vendre en ligne, mais à les vendre en ligne un peu partout, là, en Amérique du Nord. Il a développé un immense réseau de distribution. Après, il est allé voir d'autres entreprises québécoises, des produits québécois : Si ça vous tente, vous pouvez embarquer puis je vais vous distribuer partout, je vais vous aider à vendre via mon réseau de distribution, je vais vous dire comment on fait pour vendre en ligne. Puis il a fait augmenter le chiffre d'affaires de plusieurs entreprises québécoises comme ça.

Alors, oui, il faut encourager l'achat local, il faut soutenir notre économie, mais il faut surtout équiper les entreprises, les aider justement à aller exporter, conquérir de nouveaux marchés parce que l'économie mondiale continue, même si on est en récession. Puis dès qu'il va y avoir un vaccin, à un moment donné, l'économie va reprendre, puis c'est maintenant qu'il faut soutenir nos entreprises, qu'il faut avoir cette compréhension-là. Je trouve que c'est fondamental. Et, dans la mise à jour économique, il va y avoir aussi des annonces, là, je ne veux pas scooper le ministre de l'Économie, mais il est très conscient de cette problématique-là.

Il y a des mesures spécifiques, qui sont propres à l'industrie touristique, qui méritent d'être mentionnées. Je me promenais, moi, en fin de semaine — je suis à Québec — je me promenais dans le Vieux-Québec, puis, tu sais, c'est incroyable, je n'ai jamais vu Québec comme ça, c'est mort, il n'y a personne. Le jour, un petit peu, dans certains secteurs parce qu'il y a des commerces, mais c'est triste, là, c'est vraiment triste parce que, moi, je suis habituée de voir le Vieux-Québec bondé de touristes, des gens qui viennent de partout sur la terre. Québec vit beaucoup de l'impulsion touristique, des bateaux de croisière, mais là, c'est incroyable à quel point les hôteliers... oui, les restaurateurs, mais les hôtels sont tellement touchés et tous les petits commerces qui tournent autour de ça. Puis ce qui est spécial, c'est que les hôtels avaient un enjeu totalement inverse juste avant la pandémie, il y avait presque... tu sais, occupation à pleine capacité. Puis, en contrepartie, ils avaient une pénurie de main-d'oeuvre incroyable. On avait des directeurs généraux qui faisaient des chambres. Moi, mes hôteliers vivaient ça. Puis soudainement, ils se ramassent à n'avoir personne dans leurs hôtels, donc, puis, bon, à devoir laisser aller plusieurs employés. Donc, c'est très difficile, on est conscient de ça.

Donc, en juin dernier, la ministre du Tourisme a lancé le Plan de relance touristique. C'est une enveloppe budgétaire qui s'élevait à 753 millions de dollars, ce n'est pas rien, quand même. Puis récemment elle a justement annoncé une bonification de cette enveloppe-là, le 12 novembre dernier, dans le cadre de la mise à jour économique, de 65,5 millions de dollars pour soutenir toute l'industrie touristique. Ce n'est pas rien. On est quand même la province au Canada, en fait, qui a le plus investi dans le cadre de la crise pandémique, là. Pour le 12,7 milliards de dollars, c'est nous qui avons le plus investi, puis notamment en tourisme. Je parlais justement avec les équipes du cabinet touristique, il dit : Tu sais, on est ceux qui soutiennent le plus notre industrie touristique, nos hôteliers, à travers le Canada, même à travers l'Amérique du Nord. Ce n'est vraiment pas rien.

Il y a plusieurs volets justement, là, pour soutenir l'industrie touristique, mais, concrètement parlant, avec la mise à jour, la majorité des hôtels du Québec, même les grandes chaînes, vont pouvoir recevoir jusqu'à 200 000 \$ en subventions. Également, du 65,5 millions de dollars, il y a un 17 millions de dollars qui va servir à soutenir les portes d'entrée touristiques du Québec. Moi, je pense au Vieux-Québec, là, qui était justement une porte d'entrée, mais finalement, là, c'est vraiment très, très, très difficile. Puis c'est le temps de le faire parce que, si on ne le fait pas, bien, il y a des entreprises qui vont mourir.

Puis, quand on va vouloir relancer, que les touristes vont revenir, il n'y aura même plus de commerces puis de restaurants. Donc, tu sais, c'est superimportant, on en est hyperconscients, puis c'est important de le mentionner, c'est dans la mise à jour économique.

Puis une autre annonce... en fait, je ne sais pas si c'est une annonce qui va avoir lieu, je crois que oui, là, mais un autre projet, c'est Bonjour Québec. On travaille actuellement sur le déploiement de la plateforme Bonjour Québec. Je ne peux pas trop en dire, mais je suis un petit peu impliquée là-dessus, donc je trouve ça hyperimportant. C'est une plateforme qui va être déployée en plusieurs temps, mais, à court terme, oui, on veut encourager les Québécois à soutenir le tourisme québécois, aller en région. Mais on ne va pas se mentir, quand il va y avoir un vaccin puis que tout va aller mieux, les Québécois, on aime ça voyager, on aime ça découvrir, donc il faut aussi être capables d'attirer des voyageurs internationaux. Donc, cet été, on l'a bien vu, là, les Québécois, on a été au rendez-vous grâce au programme Passeport Attraités, on a visité nos régions, ça a permis de donner une impulsion dans plusieurs régions, peut-être pas dans le Vieux-Québec, là, mais, bon, dans plusieurs régions. Moi, je suis allée au Saguenay, je suis allée dans le Fjord, j'ai des amis qui sont allés en Côte-Nord, puis c'était hypervivant. Je pense que la députée de Gaspé, justement, me parlait récemment qu'elle n'avait jamais vu autant de monde sur les plages de Gaspésie, c'était difficile à gérer.

Donc, on a quand même été au rendez-vous, mais là, maintenant, il faut penser au futur, il faut penser à... les prochains mois, mais également dans un horizon de trois ans, puis cette nouvelle plateforme là, Bonjour Québec, va permettre de faire rayonner à l'échelle internationale toutes nos régions mais tous les commerces, aussi, régionaux. Nous, pour nous, les Québécois, on va pouvoir mieux planifier nos voyages, on va pouvoir même acheter en avance, réserver d'avance, mais des voyageurs étrangers vont pouvoir faire la même chose. Il faut que, lorsque tout le monde sur la terre va se mettre à voyager, quand ils vont taper, ils vont chercher, dans Google, «great outdoors», «Québec» sorte, puis que les gens disent : On s'en vient au Québec, puis c'est ça qui va être extraordinaire. Donc, on pense déjà à ça. Moi, je suis trouve ça hyperexcitant puis absolument nécessaire. Je crois beaucoup au développement, que le développement économique régional est intimement lié au tourisme. L'industrie du tourisme est le troisième plus gros secteur, dans le fond, d'activité au Québec.

Mon Dieu! Je pense que je pourrais parler pendant 30 minutes. Un autre volet, qui vient d'être lancé justement par la ministre du Développement économique régional et le ministre de l'Économie, est toute la création d'Accès Entreprises Québec. Ça s'inscrivait dans la réforme justement d'Investissement Québec. Dans la mise à jour économique, on parle de 97,5 millions de dollars sur cinq ans pour justement mieux accompagner les municipalités, que les municipalités soient capables d'accompagner, dans le fond, les entrepreneurs dans les régions. On est conscients de ça.

Je ne veux pas me dédoubler, là, me répéter, mais, à Québec, il y a aussi une petite initiative que je trouve... qui était absolument nécessaire, c'est la création d'une alliance économique, c'est l'alliance économique de Québec. Donc, on a vraiment été capables de mobiliser, sous l'impulsion de la ministre Capitale-Nationale puis de ma voisine de comté, on a été capables de mobiliser tous les acteurs clés puis de faire en sorte qu'un entrepreneur ne va pas appeler ou chercher sur Internet pendant des heures. Une seule rencontre, il sait exactement à quoi il a accès, il va être accompagné. C'est vraiment un service personnalisé mais beaucoup plus rapide, beaucoup plus proactif. Donc, tout le monde s'allie ensemble, on travaille en communauté à Québec. Je trouve que c'est fantastique, au niveau du financement, du mentorat, soutien technique. On parle ici d'acteurs comme la Chambre de commerce de Québec, Québec International, l'Université Laval. Et puis il y a eu la création d'un réseau express qui est l'outil, dans le fond, justement, pour mieux accompagner les entrepreneurs. Donc, ça, Accès Entreprises, on continue. On aurait fait ces annonces-là, on les accélère, on les bonifie. C'est important de soutenir plus que jamais le développement économique régional.

Il y a également un 50 millions de dollars sur deux ans qui va être alloué directement pour la relance des centres-villes, je pense... je sais qu'il y a beaucoup de collègues qui vivent en région, mais je pense centre-ville de Québec, centre-ville... toutes les villes, dans le fond, Gatineau, Sherbrooke, Montréal, sont des centres-villes durement touchés. C'est bien d'encourager le télétravail. Effectivement, dans le cadre de la crise sanitaire, encourager les gens à rester à la maison pour faire du travail à distance, c'est vraiment bien, mais ça a un impact extrêmement difficile sur les centres-villes parce que les centres-villes vivent beaucoup... puis c'est un poumon économique qui dépend, entre autres, sur les travailleurs, les fonctionnaires à Québec. Donc là, c'est certain que, sur semaine, s'il n'y a personne pour venir luncher, bien, ces restaurants-là, ça va être difficile. Puis on s'entend que le télétravail va peut-être être une habitude qui va rester dans le temps, peut-être à temps partiel. Donc, il faut être là pour soutenir les centres-villes.

Je vais prendre quelques minutes pour parler du volet 3. C'est le volet que je voulais vous parler, c'était au niveau de l'importance de renforcer le système de santé. Depuis juin dernier, c'est des dépenses additionnelles de 1,3 milliard de dollars pour 2020-2021 qui s'ajoutent pour renforcer notre système de santé. Bien sûr, je pense que je ne vais peut-être pas m'éterniser sur tout ce qui a déjà été fait. On a majoré... fait des majorations salariales, bonifié les salaires des préposés aux bénéficiaires parce qu'il fallait en recruter 10 000. On manquait de monde, on en manque encore. Avant notre arrivée, il y avait vraiment une pénurie de main-d'oeuvre en santé, donc. Dans la région de Québec, c'est absolument phénoménal, il y en manque... j'ai 300 infirmières qui me manquent à Québec. Donc, ce n'est pas quand même pas évident de recruter. Donc, au niveau des préposés aux bénéficiaires, c'était important de bonifier les salaires. Il y a des primes qui ont été justement mises en place, 8 % pour les travailleurs de la santé qui sont dans des zones rouges, 4 % pour les autres travailleurs de la santé.

Ce sont des travailleurs incroyables. Moi, je veux les remercier. J'en connais dans ma famille, famille élargie, des infirmières, des infirmiers qui travaillent puis qui disent qu'ils n'ont jamais vu ça, là. Honnêtement, c'est très difficile pour eux autres. Ils sont au rendez-vous. Même avant la pandémie, ce sont des gens qui étaient fatigués, et là, en ce moment, c'est incroyable, le travail qu'ils sont capables d'accomplir pour nous. Alors, merci pour ce que vous faites. Puis j'ai une petite pensée pour vous parce que je sais qu'il y en a qui ne fêteront peut-être même pas Noël parce que souvent, quand on est infirmière ou infirmier, on travaille soit à Noël soit au jour de l'An, donc il y en a beaucoup qui vont travailler à Noël, puis

je vais avoir une pensée pour vous. Ma mère l'a fait pendant des années, donc j'en suis extrêmement consciente. Donc, c'est important pour nous de soutenir ce système-là.

• (17 h 30) •

Je veux prendre peut-être un petit deux minutes pour parler de la santé mentale. Ce n'est pas facile pour personne. Nous, on a la chance puis... tu sais, de venir ici, admettons, trois fois par semaine, on voit des êtres humains, c'est fantastique, mais il y a beaucoup de gens qui sont en télétravail depuis mars dernier. Il y a tous les étudiants du cégep, de l'université qui sont justement à distance dans leur petite chambre en train de faire leurs cours à distance, ce n'est vraiment pas évident pour eux. Le gouvernement a investi 100 millions sur deux ans en soutien à la santé mentale, a mis beaucoup d'argent, je ne vais pas tout le décliner, mais juste dire qu'on est extrêmement conscients de cet enjeu-là.

Moi, pendant ma semaine en circonscription, je me suis mise à rencontrer énormément d'associations étudiantes, des fois c'était un ou deux étudiants, et ce sujet-là est récurrent, il revient sans cesse, mais les jeunes ne se plaignent pas, ils ne disent rien. Les jeunes du secondaire, du cégep, on ne les entend jamais dans les médias dire que c'est difficile. Ils s'adaptent, mais, si on prend le temps de parler avec eux, ils disent à quel point ce n'est pas facile. Parce que, quand on est au cégep ou on commence l'université... Mon neveu vient de commencer l'université en football à Lennoxville. On s'entend, il ne joue pas au football puis il est tout seul dans sa chambre. Il trouve ça très difficile. Donc, c'est une étape dans la vie d'un jeune où il doit socialiser, puis là il se retrouve dans sa chambre pendant des heures et des heures. C'est vraiment... Moi, pour ma part, je trouve ça inquiétant.

Mais le ministre délégué à la Santé en est très conscient. D'ailleurs, il y a un 10 millions, là, qui est spécifiquement pour la santé mentale des étudiants. Puis c'est vraiment un groupe... Moi, je vais être une porte-parole, je m'engage à être une porte-parole pour ce groupe-là. Mon collègue a le sourire en me regardant, mais il sait que je peux être très déterminée. Puis j'ai pris le temps puis je continue de rencontrer énormément d'associations étudiantes puis des jeunes pour justement voir comment est-ce qu'on peut travailler ensemble pour avoir un meilleur... bonifier un plan d'action en santé mentale pour les jeunes, comment est-ce que, par exemple avec l'Université Laval, on peut mieux accompagner. Puis des bonifications, des montants qui ont été ajoutés visaient justement à réduire les listes d'attente, amener plus de professionnels justement sur le terrain, dans les universités, dans les cégeps, pour accompagner ces jeunes-là.

Il y a plusieurs ressources aussi qui sont sur le site. Si quelqu'un se sent... Puis j'en profite pour le dire, là, c'est facile, on clique Santé mentale Québec sur Internet puis on tombe sur toute la liste du gouvernement du Québec, toute la ligne pour les parents, la ligne pour les jeunes. C'est super important, si quelqu'un a des enjeux en ce moment, de ne pas avoir peur de demander de l'aide, là. Il ne faut pas juste le faire sur Twitter, parce qu'il y a eu des articles qui ont sorti. Il faut prendre ça au sérieux puis d'être aussi alerte de nos jeunes, oui, de nos gens âgés, là, qui vivent beaucoup de solitude, mais de nos jeunes, parce qu'ils ne parlent pas. Donc, j'encourage les gens aussi à le faire.

En conclusion, je vais faire une miniconclusion, je veux juste dire qu'on est extrêmement conscients de ce qui se passe au Québec. C'est difficile pour n'importe quel gouvernement sur la terre de gérer ça. Je pense qu'on a été dès le début extrêmement très proactifs à plusieurs niveaux, oui, pour gérer la crise. C'est toujours un équilibre entre soutenir notre économie, soutenir l'éducation, mais s'organiser pour que le nombre de cas ne lève pas trop parce que le réseau de la santé est déjà fragile. Donc, on veut protéger notre réseau de la santé.

Il y a un équilibre très difficile à atteindre. Puis je suis fière de voir que notre premier ministre n'a pas eu peur d'intervenir rapidement, de nous imposer un petit peu des... Moi, j'appelle ça le défi 28 jours. Puis ce n'était pas évident de prendre cette décision-là avant les autres provinces, mais on le voit maintenant. Aujourd'hui, en Ontario, à Toronto, ils ont dû fermer tous les commerces au complet. On regarde l'État de New York, ils ont fermé toutes leurs écoles. Donc, ailleurs dans le monde, il y a des mesures encore plus drastiques.

Donc, j'espère qu'ensemble, collectivement, on va être capables de faire encore un petit effort pour passer à travers ça, respecter les règles, justement, à Noël, minimiser nos contacts, se mettre du Purell en masse, un masque. Puis nous, de notre côté, c'est vraiment important, de notre côté — en espérant qu'il y ait un vaccin, bien sûr, on veut tous ça très bientôt — de notre côté, on va être au rendez-vous puis on va continuer à soutenir les organismes communautaires, les Québécois, les entreprises. Je pense que tous ensemble, si on travaille fort, on va être capables d'y arriver. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée de Jean-Talon. Je cède maintenant la parole à Mme la cheffe de l'opposition officielle.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, M. le Président. Alors, effectivement, lorsqu'en cette Chambre on a posé la question au premier ministre à savoir ce qu'il allait y avoir dans le plan, il avait monté les attentes de manière très haute, en me disant même que j'allais être fière, fière du document qui allait être présenté. Alors, vous conviendrez avec moi, M. le Président, que ça a été un peu une surprise pour moi lorsque j'ai vu le document, lorsque j'ai vu la mise à jour. Parce que je pense que la mise à jour témoignait de deux choses fondamentales, la première, c'est qu'il y avait une manière extrêmement conservatrice de réfléchir aux dépenses, de réfléchir à ce dans quoi on investissait, et, parallèlement à ça, il y avait une approche extrêmement jovialiste — et là je vais utiliser les termes qui ont été employés par la députée de Jean-Talon, parce qu'il y avait du jovialisme là-dedans — en ce qui a trait aux rentrées puis aux revenus d'argent. Et donc j'ai été particulièrement surprise de constater la mise à jour qui a été faite.

La crise de la COVID amène des changements qui sont des changements permanents. J'avais eu des échanges avec le ministre de l'Économie, qui disait : Vous savez, 2021, ça va ressembler à 2019. Vous allez voir, on va revenir exactement

où est-ce qu'on était, puis la croissance va être un peu la même. C'est ce qu'on prévoyait. Et, déjà à l'époque, je me souviens très bien, avec le député de Nelligan, on avait des conversations avec le ministre de l'Économie puis on disait : Attention, on est en avril, on est en mai, on est en juin, mais il y a quelque chose qui est en train de changer fondamentalement dans notre économie, dans notre système qui va faire en sorte qu'on ne pourra pas juste revenir en arrière, simplement se dire que 2019, bien, ça va être un peu la même chose en 2021. Ce ne sera pas la même chose en 2021 pour plusieurs raisons.

La pandémie qu'on connaît, évidemment, a mis en lumière des failles que nous avons déjà dans la société. Et là loin de moi l'idée de dire : C'est la faute d'un gouvernement, d'un autre gouvernement, etc., je pense qu'on a un système qui est en place qui fait en sorte qu'ici on le voit, on le voit ailleurs, il y a eu des failles dans le système. On regarde, par exemple, le fait que les femmes ont été frappées de plein fouet avec la pandémie, pas une fois, pas deux fois, trois fois, M. le Président. Premièrement, elles ont été frappées parce que c'est elles qui étaient au front comme préposées aux bénéficiaires, comme infirmières, mais également comme enseignantes dans le milieu. Et il n'y a pas juste des femmes, mais il y a beaucoup de femmes dans ces secteurs-là. Elles ont été frappées de plein fouet parce que tous les secteurs dans lesquels elles sont particulièrement nombreuses ont été également touchés, que ce soit le tourisme, l'hébergement. Et évidemment parce qu'il y a toute une charge mentale également qui est venue se greffer à tout ça avec ce que l'on a vécu. Celles et ceux qui ont des enfants le savent, ils ont dû être au front d'une troisième manière, je vous dirais. Et ce qu'a révélé, finalement, la crise, c'est qu'on ne peut plus penser le développement économique de la même manière dont on l'a toujours imaginé par le passé. Ce n'est pas juste de dire : On va faire plus de ce qu'on faisait en 2019. Puis j'aimerais ça vous dire que ça va être pareil, mais ce ne sera plus pareil. Et, conséquemment, il faut avoir une vision, une vision de long terme qui s'inscrit dans un contexte qui est particulièrement plus large que simplement les idées très précises que l'on avait sur le Québec.

Alors, lorsque j'ai regardé la mise à jour budgétaire, on nous avait promis sur cinq ans, on a mis finalement sur trois ans. On nous a dit : On va investir dans des endroits qui sont vraiment importants. Un exemple qui m'a terriblement surpris, on parle d'accompagner les gens, d'accompagner les gens, nos entrepreneurs à se transformer. Si vous allez dans le domaine de l'environnement, je pense que l'on donne quelques millions de dollars pour accompagner des entrepreneurs. On ne va rien transformer avec quelques millions de dollars à droite et à gauche.

Donc, ce qui a été présenté fait preuve d'une extrême... je dirais, une extrême prudence d'un point de vue des dépenses. Et, lorsque l'on parle de prudence au niveau des dépenses, je vais parler particulièrement de nos entrepreneurs, de nos restaurateurs, des gens qui, aujourd'hui, ne savent plus où donner de la tête. Ils ne savent plus où donner de la tête, pas parce qu'ils ne comprennent pas les règles sanitaires, pas parce que ce que la ministre du Développement régional a dit tout à l'heure, qui était parfaitement inacceptable, parfaitement inacceptable... De dire qu'il y a des gens qui remettaient en question les mesures sanitaires, etc., puis qu'on encourageait ça, ça, c'était déplorable, mais de dire qu'on a besoin d'avoir une prévisibilité, une prévisibilité et un accompagnement soutenu...

Depuis le mois d'avril, on a dit que les entreprises, dans toutes les régions du Québec, les petites et moyennes entreprises, ont besoin d'avoir de l'aide directe. Ça a été dit, ça a été répété, ça a été répété par les oppositions. Mais ça, c'est une chose, mais, quand c'est les entrepreneurs eux-mêmes qui prennent la parole, quand ils sont vraiment pris à la gorge, quand il n'y a plus d'espoir puis qu'ils disent : On a besoin de quelque chose, jamais ce message-là n'a été entendu par le gouvernement, jamais il n'a été entendu. Il n'a tellement pas été entendu que, lorsqu'est arrivé le moment de la deuxième vague, et que j'étais ici, dans le salon bleu, pour questionner le premier ministre sur la deuxième vague, et qu'il m'a dit : Là, la cheffe de l'opposition, elle fait peur au monde parce qu'il y a une deuxième... elle dit qu'il y a une deuxième vague, on n'est même pas dans la deuxième vague, alors qu'on était en plein dedans, on a dit : C'est là qu'il faut encore agir, vous avez encore le temps, vous pouvez encore donner de l'air aux entreprises. «Niet», M. le Président, rien du tout.

• (17 h 40) •

Puis à un moment donné arrive la deuxième vague, puis ils disent : Ah! bien là, finalement, il faudrait bien faire quelque chose. Et le ministre de l'Économie a quand même eu le culot de se lever en Chambre pour dire : Bien, écoutez, ça fait deux jours qu'on travaille là-dessus, là, on va essayer de trouver un programme. Bien, jusqu'à présent, là, le programme, il se fait attendre, M. le Président, pas parce que c'est compliqué, faire des programmes, pas parce que c'est compliqué, faire des programmes, c'est compliqué quand on ne se prend pas suffisamment de bonne heure. On est toujours trois coups en retard. Le gouvernement a toujours été trois coups en retard. C'est pour ça qu'on est à la remorque, parce qu'on ne se pose pas ces questions. Les programmes, là, pour nos entreprises, là, ils auraient dû être définis depuis l'été passé. C'est là qu'ils auraient dû être définis, au mois de juin, au mois de juillet, au mois d'août. Maintenant, on se retrouve avec des entreprises à la veille de Noël, soi-disant qu'ils vont fêter... ils vont devoir... Ils vont fêter, mais ils n'auront pas le cœur à la fête, M. le Président.

Alors, dans ce que l'on voit dans ce qui a été présenté par le gouvernement, on voit bien que toute cette notion de soutenir des entreprises pour passer à travers, bien, ça ne fait pas partie de l'équation. Et je vous dirais qu'il faut aussi se projeter puis se dire : Comment est-ce qu'on va rebâtir une économie? On ne bâtit pas une économie sur un champ de ruines, on va avoir besoin de joie autour de nous, à la table, pour être capables de repartir cette économie-là. Mais, visiblement, ça ne fait pas partie des discussions qui ont eu lieu.

On parle d'environnement. Mes collègues pourront largement élaborer sur cette question en matière environnementale. Mais, moi, il y a une chose qui vient véritablement me chercher, M. le Président, là, en termes de cohérence, là. Le centre-ville de Montréal est le premier secteur, si vous voulez, qui émet le plus de gaz à effet de serre. Le deuxième secteur où il y a le plus de gaz à effet de serre qui sont émis, c'est où? Savez-vous c'est où, M. le Président? Bien, l'aéroport, l'aéroport. Pourquoi l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau? Parce que, dans l'aéroport, on parle de 29 000 employés, on parle de 600 000 passagers par jour, on parle de 100 000 déplacements quotidiens. Alors, vous conviendrez avec moi que, lorsqu'on réfléchit à toute la question d'émission de gaz à effet de serre, lorsqu'on dit qu'on est proenvironnement, lorsqu'on dit qu'on

a réellement une vision sur le long terme, c'est absolument incohérent de décider que le REM ne va pas aller se rendre jusque sous l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Ça n'a aucun sens, ça n'a aucun sens. Ça n'a tellement pas de sens que le premier ministre lui-même a décrété que c'était inconcevable que ça arrive.

Puis là, du jour au lendemain, du jour au lendemain, qu'est-ce qu'on entend? On entend le ministre des Transports nous dire : Ah! bien, finalement, ce n'est pas vraiment notre problème, ce n'est pas... c'est le fédéral qui va devoir se débrouiller avec ça. Depuis quand est-ce que le Québec abdique son leadership par rapport au fédéral? Depuis quand? On regarde ça, puis ça défie toute logique, ça défie toute logique. Ils pourraient dire qu'ils veulent que le fédéral s'implique, il n'y a pas de problème, mais tu ne laisses pas une soit vu ici, en cette Chambre, M. le Président. Tu as un rôle de leader à exercer. Tu as une responsabilité par rapport à l'ensemble de la population. Et, si le gouvernement était le moins du monde sérieux par rapport à la question des enjeux climatiques, bien, il réfléchirait drôlement à être assis à cette chaise puis à trouver des solutions, parce que c'est de sa responsabilité. Il n'y a rien qui justifie cette situation-là.

On a eu d'autres aberrations. On l'a vu avec le tramway, quand la ministre responsable de la Capitale-Nationale, elle-même, dans son propre comté, a dit, finalement, que ce n'était pas si important que le tramway se rende jusque dans son comté. En fait, de mémoire, là, on a rarement vu, sinon jamais vu de député qui ne défende pas un projet dans leur propre comté. Ça, c'est assez rare que ça se soit vu ici, en cette Chambre, M. le Président.

Mais tout ça, ça révèle quoi? Ça révèle le fait qu'il n'y a pas réellement une pensée par rapport aux enjeux qui sont stratégiques, il n'y a pas réellement de pensée ou de vision par rapport à la question environnementale. C'est juste une question de se dire : Ah! on va prendre l'argent du Fonds vert puis on va en mettre un peu plus... on va essayer de mettre ça dans l'électrification des transports. Et, en passant, je suis pour l'électrification des transports. On est en faveur. Il y a une politique qui avait été faite, mise de l'avant lorsqu'on était au gouvernement. Je veux dire, tout le monde est en faveur de ça. Très bien, mais ce n'est pas ça qui va changer la donne, ce n'est pas ça qui va changer la donne. Et malheureusement ce que l'on a constaté, c'est que les mots... des mots, mais, concrètement parlant, pas de véritables mesures.

Il y a probablement quatre mois, on a commencé à parler de l'enjeu de santé mentale parce qu'il devenait de plus en plus important. L'enjeu de santé mentale, ce n'est pas un enjeu... Tout le monde en parle, tout le monde dit : Ah bien, oui! C'est important, l'enjeu de santé mentale. C'est vrai que ça a toujours été le parent pauvre en matière de santé. Pourquoi? Parce que c'est quelque chose qui est pernicieux, c'est quelque chose qu'on voit moins, c'est quelque chose que l'on sent moins. C'est plus facile de réparer une jambe que de réparer un problème de santé mentale. Alors, évidemment, on se sent...

C'est un sujet qui est resté tabou. Pourtant, depuis le départ, on dit qu'un des plus grands angles morts que nous avons, c'est réellement l'enjeu de la santé mentale. On a une espèce d'iceberg en avant de nous puis on fait semblant qu'il n'est pas là. On fait semblant de voir juste le dessus de l'iceberg. Mais il est énorme, l'iceberg, que ce soit au niveau de nos enfants, que ce soit au niveau de nos cégépiens, que ce soit au niveau des gens à l'université, des personnes isolées, des parents qui n'en peuvent plus, des problèmes de violence conjugale, des enfants qui souffrent intérieurement de toutes sortes de problèmes.

Il y a des enjeux partout dans notre système au niveau de la santé mentale. Et ce qu'il faut faire, d'abord et avant tout, c'est de nous assurer qu'il y ait un accès, un accès aux soins, rapidement et qu'ils soient couverts par la RAMQ. Or, lorsqu'on nous présente le document, lorsqu'on nous présente ce qui allait être fait dans la mise à jour économique sur la santé mentale, ce que l'on constate, c'est qu'on dit : On va mettre 100 millions. Ce n'est pas 100 millions dont il s'agit, M. le Président, ce n'est pas 100 millions dont il s'agit. 100 millions sur deux ans, ce n'est pas ça. On parle d'un, minimum, 300 à 400 millions par année. Et ceci n'est pas une dépense. Ce que l'on ne paie pas aujourd'hui, on va le payer plus tard. Ce que l'on ne paie pas aujourd'hui, on va le payer à un autre moment donné à un autre endroit.

Mais, pour ça, ça prend quoi? Ça prend de la vision. Et, s'il y a une chose que l'on ne retrouve pas dans la mise à jour, c'est justement cet élément de vision. Pourquoi est-ce que, tant du point de vue environnemental que du point de vue économique, que du point de vue social, on n'est pas capable d'avoir une perspective de long terme qui nous amène ailleurs? Alors, on a fait beaucoup, ici et là, de boucher des trous puis essayer de voir comment est-ce qu'on va y arriver. Et malheureusement, avant même que l'on puisse... La mise à jour a été faite, mais avant même le mois de janvier ou le mois de février. Les gens se rendent bien compte que ça ne fonctionne pas. Les gens se rendent bien compte qu'il y a des enjeux de très court terme qui ne seront pas réglés.

Alors, je crois que le gouvernement aurait intérêt à faire deux choses : à court terme, investir rapidement pour essayer de faire en sorte que tout le monde se tienne à flot. Ça veut dire aider nos petites et moyennes entreprises tout de suite, pas demain, pas dans six mois, pas dans six semaines, maintenant. Il devrait tout de suite investir de manière importante en matière de santé mentale, pas dans deux ans, pas en faisant du collage et du bricolage pour essayer de régler le problème de santé mentale, mais vraiment maintenant.

Et finalement la troisième chose que je pense que le gouvernement devrait faire, c'est nous expliquer la vision vers laquelle il nous amène. Quand on parle de changements permanents, des changements permanents de notre société, qu'est-ce que cela veut dire? Et quand j'entends le ministre de l'Économie, et quand j'entends le premier ministre qui nous dit : Nous, ce qu'on veut, c'est des emplois payants, je comprends ça, je comprends qu'on veuille des emplois payants, tout le monde veut des emplois payants. La vraie question, c'est : Comment est-ce qu'on va le faire? Qui on va inclure? Parce que l'économie moderne de demain, il faut qu'elle soit inclusive, il faut qu'elle soit durable. Et, très franchement, dans les mesures qui ont été mises de l'avant, je n'entends ni «inclusive», ni «inclusion», ni «durable», ni «durabilité». Je n'entends pas ces mots-là. Ils ne sont pas concrets. Ils ne se concrétisent pas par des gestes concrets de la part du gouvernement.

Alors, j'invite le gouvernement à faire une introspection par rapport aux propositions qu'il met de l'avant. Il aura l'opportunité de déposer un budget dès... je présume, dans les prochains mois, à notre retour, au retour des fêtes, et j'espère

que cette vision-là ne sera pas celle qui a été déposée tel que ça a été fait dans les derniers documents de la mise à jour. Et sérieusement j'invite le premier ministre, avant de parler de fierté, à bien penser à ce qu'il va nous dire pour nous assurer qu'on va tous être contents de voir à quel point on a saisi l'ampleur de la situation avec la crise de la COVID et ce que ça change de manière permanente sur notre société. Merci, M. le Président.

• (17 h 50) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la cheffe de l'opposition officielle. Je cède maintenant la parole au leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Si vous voulez bien, on va commencer par le début de l'histoire. Le début de l'histoire, c'est qu'il y a une pandémie qui a frappé le Québec, qui a frappé le monde entier et qui a laissé dans nos finances publiques un trou béant, un trou de 15 milliards de dollars.

Bien sûr, il n'y a absolument rien de surprenant à cet état de fait, tous les États sont dans la même situation. La pandémie a creusé un énorme déficit dans les finances publiques d'à peu près tous les États dans le monde. C'est normal. Ce n'est pas honteux. C'était prévisible. La question, ça devient : Qu'est-ce qu'on fait avec ce déficit budgétaire historique? Comment est-ce qu'on le comble? Parce que là-dessus non plus, il n'y a pas de débat. Tout le monde s'entend en cette Chambre sur le fait qu'il n'est pas souhaitable de traîner indéfiniment un déficit, surtout pas un déficit de 15 milliards. Il faut combler ce déficit.

La mise à jour économique que le gouvernement a déposée il y a un peu plus d'une semaine, c'est sa réponse à cette question-là. Et la première chose qui m'a frappé quand j'ai pris connaissance de cette mise à jour économique, c'est sa naïveté absolument phénoménale. Parce que le ministre des Finances de la Coalition avenir Québec, qu'est-ce qu'il nous dit? Il nous dit : Je vais résorber un déficit de 15 milliards de dollars en cinq ans et je vais faire ça en ne coupant dans aucune dépense et en allant chercher pas un seul sou d'argent neuf pour le trésor public. Ce que je vais faire, et là je le paraphrase, c'est faire le pari que la croissance économique sera au rendez-vous, autrement dit je vais allumer des lampions, je vais prier le Saint-Esprit et espérer que les taux de croissance soient conformes à ce que je souhaite qu'ils soient. Pour un gouvernement qui se réclame à tort et à travers de la laïcité, M. le Président, c'est particulier comme foi, hein, cette foi aveugle que la croissance sera au rendez-vous et que, donc, si nos calculs sont bons, tout devrait bien aller.

Mais encore plus naïf, c'est cette attente du gouvernement de la Coalition avenir Québec que le gouvernement fédéral, du jour au lendemain, se réveille d'un bon pied, que Justin Trudeau soit dans des bonnes dispositions et que, tout d'un coup, le gouvernement fédéral accède à la demande historique de plusieurs provinces, dont le Québec, d'augmenter les transferts fédéraux en matière de santé. Bien sûr, c'est une demande légitime. Cet argent-là, il appartient aux Québécois et aux Québécoises. Par ailleurs, on ne devrait pas avoir à supplier pour le recevoir, il devrait être collecté ici par nos impôts, et on devrait disposer de ces sommes-là par nous-mêmes. Ça, le premier ministre a tourné la page sur ce projet politique, il a abandonné ce projet politique d'indépendance, et il se retrouve donc les mains liées, et son ministre des Finances est obligé de dire : Ah, mon Dieu! On espère que Justin va être gentil avec nous autres. On espère que, tout d'un coup, il va dire oui, alors que ça fait des décennies que le gouvernement fédéral dit non. Ça, ce n'est pas seulement de la foi, M. le Président, c'est carrément de la pensée magique. Et donc, basé sur ces deux paris, ma foi, audacieux, si ce n'est pas téméraire, la CAQ nous dit : On va y arriver, à l'équilibre, regardez bien ça.

Ça, M. le Président, ça sent l'austérité à plein nez. Parce qu'il n'y a aucune garantie, bien sûr, que la croissance sera telle que le ministre des Finances le prévoit. Il n'y a aucune garantie, encore moins, que, tout d'un coup, Ottawa va dire oui aux demandes des provinces, aucune garantie, encore moins de garanties sur le montant qui va être celui que le fédéral transférerait s'il augmente ces transferts.

Alors, dans un an, dans un an et demi, dans deux ans, qu'est-ce qui va se passer? Bien, ce qui va se passer, c'est que le ministre des Finances va se lever en cette Chambre, le premier ministre aussi, il va dire : Ah! quand on a été élus, là, on ne savait pas qu'il y aurait la pandémie, on ne pouvait pas le prévoir, et donc ça a bouleversé nos plans. Et là, bien, ça a été dur, la pandémie, ça n'a pas été facile sur les finances publiques, et donc là il va falloir faire un effort. Il va falloir se serrer la ceinture. Il va falloir tous faire un peu de sacrifices, on n'a pas le choix. On ne peut pas donner... On ne peut pas léguer une dette à nos générations futures, alors il va falloir un peu restreindre les dépenses. Bien non, ce n'est pas de l'austérité, là! On va juste ralentir la croissance des dépenses, ne vous inquiétez pas. Mais on n'a pas le choix, il va falloir faire un petit effort, tout le monde. C'est exactement ce qui va se passer, M. le Président, et on va revivre une nouvelle vague d'austérité au Québec. Et ça, là, c'est inimaginable.

Il faut apprendre des leçons de cette pandémie, puis une des leçons de cette pandémie, c'est que nos services publics ne peuvent pas supporter une nouvelle vague d'austérité. Regardez ce qui se passe dans nos CHSLD, regardez ce qui se passe dans nos écoles, regardez ce qui se passe dans nos hôpitaux. Il est impensable de même envisager de couper une nouvelle fois dans les services publics québécois. Or, la mise à jour économique déposée par la CAQ, c'est un itinéraire vers des nouvelles mesures d'austérité. C'est un plan de match qui nous ramène exactement à la situation où on était il y a quelques années avec le précédent gouvernement, qui, lui aussi, a imposé des mesures d'austérité.

Pourtant, il y a des alternatives. Il y a une alternative à l'austérité systémique où, une fois de temps en temps, à chaque crise économique, les gouvernements nous disent : Ah! on n'a pas le choix, il faut couper, c'est difficile, serrons-nous la ceinture. Il y a une alternative à cette austérité systémique. Et cette austérité, c'est quoi... cette alternative, c'est quoi, pardon? Bien, c'est d'aller chercher des nouveaux revenus. C'est la proposition que ma formation politique a faite en fin de semaine, un bouclier anti-austérité composé de trois mesures fiscales temporaires et audacieuses pour aller chercher des nouveaux revenus pour l'État québécois.

Et je vois certains collègues, l'autre bord de la Chambre, hocher la tête : Ah! Des nouveaux revenus? C'est radical. On a même déjà... Le premier ministre nous a même traités, il y a quelques mois, M. le Président, de communistes en cette Chambre pour avoir osé briser ce dogme et pour avoir osé avancer cette idée qu'il y a certaines personnes dans notre société qui ont les moyens de contribuer davantage à nos services publics.

Une des mesures de ce bouclier antiaustérité, M. le Président, c'est un impôt sur les grandes fortunes, sur les millionnaires et les milliardaires du Québec pour qu'ils contribuent davantage à notre caisse collective pour financer nos services publics en santé et en éducation. On parle de quelque chose de très modéré, un impôt sur les grandes fortunes, donc sur le patrimoine des plus riches au Québec, qui commencerait à 1 million de dollars et à 0,1 %, 0,1 %, et qui atteindrait des sommets faramineux, ma foi, de 3 % pour les gens qui ont une fortune de plus de 1 milliard au Québec. Qu'est-ce que ça veut dire concrètement, M. le Président? Ça veut dire que, demain matin, un contribuable qui a une fortune, donc un patrimoine, de 1 million de dollars paierait cette année, de manière temporaire, pour renflouer les coffres de la crise, 1 000 \$ de plus en impôt. 1 million de fortune, 1 000 \$ de plus d'impôt, sur une base temporaire, au milieu de la pire crise économique de notre histoire récente. Si ça, c'est radical, là, M. le Président, on a perdu le sens de la modération au Québec. Parce que demander 1 000 \$ de plus sur un an à une personne qui a un patrimoine de 1 million, ce n'est pas radical, c'est le gros bon sens.

Bien sûr, il va toujours se trouver des gens au Québec pour dire : Ah! mais non, on ne peut pas faire ça. On ne peut pas s'attaquer aux millionnaires et aux milliardaires. C'est, grosso modo, ce que le premier ministre a répondu à ma collègue ce matin, en période de questions. Et j'ai trouvé ça drôle parce que ce premier ministre et son gouvernement, depuis qu'ils sont élus, se vantent et ne ratent jamais une occasion de dire qu'ils gouvernent pour la majorité, hein? Quand on a eu le débat sur la laïcité et le port des signes religieux au Québec, le gouvernement de la Coalition avenir Québec a dit : Nous, là, on est courageux, on ne gouverne pas pour les petites minorités bruyantes. Non, non, non. Nous, on gouverne pour la majorité. Eh bien, M. le Président, toute bonne règle a une exception, et il y a une minorité que la Coalition avenir défend. Cette minorité, c'est les millionnaires et les milliardaires au Québec, que la CAQ s'obstine à ne pas faire contribuer davantage, alors qu'ils ne se gênent jamais pour exiger de la majorité des...

Le Vice-Président (M. Picard) : M. le député, je dois vous interrompre. Est-ce que vous allez vouloir poursuivre à la reprise des travaux à 19 h 30?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Picard) : Parfait. Moi, je vais suspendre les travaux quelques instants pour permettre la désinfection avant la tenue des débats de fin de séance.

(Suspension de la séance à 18 heures)

(Reprise à 18 h 6)

Débats de fin de séance

Le Vice-Président (M. Picard) : Tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder aux trois débats de fin de séance.

Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée de Maurice-Richard au ministre responsable de la Langue française, en remplacement du ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la préparation du réseau de la santé afin de faire face aux cas de COVID qui découleront du contrat social proposé par le premier ministre pour la fête de Noël.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et le député a ensuite un droit de réplique de deux minutes.

Mme la députée de Maurice-Richard, les cinq prochaines minutes sont pour vous.

Dépistage du coronavirus pour le personnel des centres d'hébergement et de soins de longue durée

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Oui, je vous remercie, M. le Président. Je vais faire ça brièvement, de toute façon, comme on a eu des échanges aujourd'hui sur le sujet. Malheureusement, le ministre n'a pas été en mesure, aujourd'hui, de fournir des réponses aux questions que je lui posais, donc ce débat devrait être une opportunité d'en fournir.

Je vais juste peut-être faire un petit retour pour le ministre qui le remplace. Deux éléments, dans le fond, qu'on a abordés aujourd'hui, la question qui tourne tout autour de la question des tests, hein, on le sait, le dépistage, le traçage, ça fait des mois qu'on le dit, ça fait des mois que les épidémiologistes le disent, c'est le nerf de la guerre — ça, je pense qu'on s'entend tous là-dessus — mais il faut l'intensifier, il faut avoir des stratégies qui sont claires. Et de deux choses l'une... Donc, ce sur quoi je questionnais le ministre, aujourd'hui, c'était sur la notion de tests obligatoires. On a vu l'Ontario, la semaine dernière, rendre les tests obligatoires auprès des travailleurs de la santé en CHSLD. On le sait, à l'heure actuelle il y a une

consigne... pas une consigne, mais en fait il y a une recommandation du ministère de la Santé et des Services sociaux qui dit, dans le fond, que les travailleurs en contact avec des clientèles vulnérables, dont notamment en CHSLD, devraient se faire tester une fois par semaine. Ce n'est pas le cas, à l'heure actuelle, pour maintes raisons. Le fait est que, dans le contexte vers lequel on va, où il va y avoir probablement davantage d'entrées et de sorties des CHSLD que dans une période dite normale, là, donc, avec le contrat moral, le temps des fêtes, qui a été proposé par le gouvernement... Puis le propos n'est pas de remettre ça en question mais bien de s'assurer qu'on met un cadre qui va venir protéger les résidents des CHSLD, qui, on le sait, sont les populations les plus vulnérables à la COVID. Et on va avoir des travailleurs aussi qui vont se retrouver davantage en contact, probablement, avec leurs familles. Donc, la question, elle est bien simple, dans un premier temps, c'est : Est-ce qu'il y a une volonté... est-ce qu'il y aura une consigne, une directive pour rendre obligatoires les tests auprès des travailleurs de la santé qui sont en contact avec ces résidents, donc, tout comme l'a fait l'Ontario?

C'est pour ça que je réfèrais aussi, ce matin, à ce que le premier ministre appelle le mystère de l'Ontario. Ce n'est pas très compliqué, le mystère de l'Ontario, c'est qu'ils agissent en amont. On est toujours un peu, ici... Le gouvernement du Québec a la fâcheuse tendance à réagir lorsqu'ils sont confrontés au problème. Donc, on sait ce qui s'en vient. On peut présumer qu'avec l'augmentation du niveau de socialisation il va y avoir une recrudescence de la transmission, donc il faut s'assurer, justement, de mettre des paramètres, des balises en place pour que ce ne soit pas le cas. Rendre les tests obligatoires serait une façon de le faire. Parce que c'est une chose, de l'indiquer dans une volonté, mais, si ce n'est pas mis en application, bien, ça ne sert pas à grand-chose. Et on sait qu'à l'heure actuelle il y a à peu près 10 % des travailleurs de certains CHSLD qui se font tester régulièrement. Et «régulièrement» n'est même pas défini. Donc, c'est à quelle fréquence? On ne le sait pas.

• (18 h 10) •

Et le deuxième élément, c'est la question de l'utilisation des tests rapides. Et moi, je vais finir par l'appeler le mystère des tests rapides. Ce n'est pas la première fois que je me lève en cette Chambre pour avoir des réponses sur ces tests rapides. Ils sont déployés déjà en Ontario, et je vous cite... puis je vous le dis tout de suite, ça, c'est la ministre des Soins de longue durée de l'Ontario qui dit ça — j'aurais souhaité que ce soit celle du Québec — qui dit : «Depuis le début de la pandémie, notre priorité absolue a été de protéger la santé et le bien-être des Ontariens et [des] Ontariennes[...]. [Les] tests rapides peuvent aider les foyers de soins de longue durée à obtenir des résultats quasi immédiats qui leur permettent de réagir plus rapidement afin d'empêcher que la COVID-19 ne se propage auprès de leurs résidents.» Donc, ils sont déployés en CHSLD.

Donc, ma question, je la repose : Est-ce que les tests vont être déployés en CHSLD? Peuvent-ils l'être rapidement? Et je ne sais pas si on aura un échec, parce que, oui, ces tests-là sont quelque part depuis déjà plus de cinq semaines, et on n'a aucune visibilité sur le moment où ils vont être déployés ni comment ils vont être déployés. Donc, je pense que ce sont deux éléments qui viendraient mettre un cadre de prudence pour s'assurer qu'on ne se retrouve pas avec une hécatombe dans nos CHSLD.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, je vous cède la parole pour les cinq prochaines minutes.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Oui, merci, M. le Président. Un plaisir de vous retrouver et de retrouver la députée de Maurice-Richard pour le débat de fin de séance d'aujourd'hui en lien avec les tests rapides et le dépistage, mais aussi avec la période des fêtes, M. le Président, conformément au débat de fin de séance qui a été annoncé par la députée de Maurice-Richard.

Donc, M. le Président, le gouvernement a proposé un contrat moral pour le temps des fêtes. On sait que les Québécois s'ennuient de leur monde, mais on veut permettre les rassemblements avec les familles dans un contexte encadré, dans un contexte balisé. Donc, le gouvernement propose de permettre deux rassemblements, avec un nombre maximal de 10 personnes, durant quatre jours, les 24, 25, 26 et 27 décembre, mais il y aura une contrepartie : nous demandons aux Québécois d'essayer de ne pas avoir de contacts une semaine avant et une semaine après. C'est un confinement volontaire pour minimiser les risques de propager le virus chez vos proches, chez nos proches. Et ça, c'est fondamental et ça fait le lien avec les tests rapides, M. le Président, parce que la plus grande précaution que l'on peut prendre pour éviter des infections, M. le Président, avec les contacts que nous aurons autorisés, il faut diminuer le plus possible les contacts, M. le Président. Mais on comprend qu'à Noël... Et personne ne veut prendre le risque de contaminer d'autres personnes, surtout les personnes qu'on aime. Et on doit respecter les consignes de base de santé publique autant que possible, M. le Président.

Tout cela, il faut avoir en tête, M. le Président, l'impact sur notre système de soins de santé, et tout dépendra de l'évolution de la situation d'ici le 24 décembre. Tous les efforts qu'on va faire à partir d'aujourd'hui, et c'est ce qui est important, M. le Président, vont nous permettre de s'assurer que la situation ne se détériore pas pour qu'on puisse avoir un Noël, M. le Président, et qu'on puisse s'assurer de ne pas contaminer les gens qu'on aime, les gens de notre famille dans le cadre des rassemblements familiaux. Et la meilleure façon de protéger notre système de santé en lien avec la proposition que nous faisons aux Québécois, c'est de limiter nos contacts. Parce que c'est possible de faire deux rassemblements entre le 24 et le 27, que les gens souhaitent le faire, mais il faut prendre toutes les précautions nécessaires avant, et après, et aussi pendant ces événements-là.

Et il faut rappeler que les personnes asymptomatiques ne doivent pas aller se faire tester, c'est un faux sentiment de sécurité. Et on n'est pas d'accord avec la proposition des libéraux d'aller dans ce sens-là, ce n'est pas une proposition qui est adéquate. Les personnes suivantes doivent aller se faire dépister, on l'applique en tout temps, incluant dans le temps des fêtes : la personne qui a été en contact avec une personne positive à la COVID-19, la personne qui a des symptômes de la COVID-19 et la personne qui a été appelée par la Santé publique ou qui a reçu une alerte de COVID Alerte.

Actuellement, le système de santé a la capacité de gérer les cas et les hospitalisations liées à la COVID-19. Si la population respecte les mesures sanitaires et la période d'isolement, l'augmentation des cas devrait être tout à fait gérable par le système de santé.

Pour le dépistage, M. le Président, nous avons les capacités. Entre le 9 mars et le 21 novembre, plus de 3,7 millions de tests de dépistage ont été réalisés. Et, en date du 20 novembre, 164 lieux de dépistage sont ouverts, avec ou sans rendez-vous, au Québec, M. le Président.

Maintenant, le nombre de laboratoires pour analyser les prélèvements ne cesse d'augmenter. Nous en avons à présent 77. À la fin du mois de juin, nous en avions 57, laboratoires. Et on a aussi atteint notre cible d'embauche pour le personnel de traçage, nous avons maintenant plus de 2 800 enquêteurs dédiés au traçage partout au Québec. Et nous continuons les efforts pour vaincre ce virus, M. le Président, et pour le dépister, et pour s'assurer qu'on limite le plus possible nos contacts sociaux pour éviter d'augmenter la contamination.

Bref, M. le Président, on a démontré qu'on est capables d'augmenter nos capacités de dépistage et de traçage pour répondre aux besoins. Et une augmentation des cas est à prévoir, mais, avec le respect des mesures et l'isolement, la situation devrait être sous contrôle, et, M. le Président, on le fait pour nos proches, on le fait pour nos enfants qui doivent aller à l'école, pour nos personnes aidées, pour nos commerçants et pour notre personnel de la santé. On compte sur la collaboration de tous les Québécois, et c'est ce qui est fait depuis le début de la pandémie. Les Québécois sont des gens qui sont résilients et ils savent que c'est tous ensemble qu'on va réussir à diminuer la propagation de ce virus. Et il ne faut pas lâcher les efforts, c'est fondamental si on veut respecter le contrat moral que nous vous proposons pour le mois de décembre, pour les fêtes, mais aussi pour réussir à vaincre la COVID-19.

Et, relativement aux tests de dépistage rapide, M. le Président, le ministre de la Santé est présentement en train d'évaluer le tout et, très certainement, il pourra échanger, et j'en suis convaincu, à de nombreuses reprises avec la députée de Maurice-Richard ici, au salon bleu, lorsque celle-ci aura davantage de questions que je suis persuadé qu'elle aura au cours des prochaines séances de cette honorable Assemblée. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Maurice-Richard, votre droit de réplique de deux minutes.

Mme Marie Montpetit (réplique)

Mme Montpetit : Oui, je vous remercie. Bien, je constate que le ministre est capable de lire, mais n'a pas une superbonne écoute. Je ne l'ai pas entendu effleurer le sujet du débat. A-t-il prononcé le mot «CHSLD» dans le 4 min 40 s où il a pris la parole? La réponse est non. A-t-il parlé de la stratégie de dépistage auprès des employés des CHSLD? La réponse est non. M'a-t-il parlé du déploiement, de la date, de la façon dont les tests de dépistage le seraient? Bien, je pense qu'il n'est probablement... je ne veux pas induire des choses, mais, d'après moi, il n'est peut-être pas au courant. Mais je me serais attendue à ce que, dans un débat de fin de séance, le ministre arrive avec des réponses. L'objectif d'avoir des échanges, c'est de pouvoir travailler ensemble. Et, quand il nous répète ce que l'on souhaite faire, que l'on doit collaborer et travailler tous ensemble pour le bien commun de la population du Québec, encore faut-il qu'on soit deux pour danser le tango.

Donc, on souhaite, nous, collaborer et on soulève des enjeux, et je pense qu'il n'y a absolument pas matière à rire, à l'heure actuelle, parce qu'on le sait très bien que les gens qui sont en CHSLD, on a... le Québec a un bilan qui est désastreux, mais vraiment désastreux durant la première vague, et il faut mettre tous les remparts possibles pour éviter que ça arrive de nouveau au cours des prochaines semaines, et je pense qu'on a deux propositions là qui devraient être mises en application rapidement. Ça fait déjà plusieurs semaines qu'on pose des questions à ce sujet-là et qu'on n'a toujours pas de réponse. Merci.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée.

Nous allons maintenant procéder au deuxième débat, qui portera sur une question adressée par le chef du troisième groupe d'opposition au ministre responsable de la Langue française, en remplacement du premier ministre, concernant la protection de la langue française. M. le chef du troisième groupe d'opposition.

Mesures pour la protection et la promotion du français

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Je me présente devant vous, dans cette noble Assemblée, dans une procédure exceptionnelle parce que l'enjeu de la langue française est un enjeu important. Pour notre formation politique, c'est un enjeu fondamental qui guide notre action depuis des décennies, et ce n'est pas sans raison.

La loi 101, dont à peu près tout le monde se réclame maintenant, a été adoptée dans des conditions difficiles, en 1977, par un gouvernement du Parti québécois, avec le premier ministre René Lévesque, avec le grand Camille Laurin, avec des parlementaires qui avaient une vision pour le Québec et qui ont voulu certainement assurer son caractère français. Et on n'a jamais cessé de travailler en ce sens.

J'ai eu le privilège de participer au gouvernement de la première ministre Pauline Marois. On a déposé le projet de loi n° 14 dans un gouvernement minoritaire, convaincus, convaincus qu'on allait pouvoir avancer. Et c'est avec regret que j'ai appris, à l'époque, qu'à la fois le Parti libéral du Québec — j'avais moins de surprise — mais la Coalition avenir Québec n'a pas voulu renforcer la loi 101.

Alors, cette formation politique, depuis le début de ses activités, n'a pas démontré un intérêt soutenu et des oeuvres qu'on peut juger en matière de langue. Lorsque l'ADQ a été achetée par la CAQ et avalée, lorsque la Coalition avenir Québec a commencé ses activités, la langue n'était nulle part. La Constitution, ce n'était nulle part. Ils avaient des enjeux autres, par exemple de couper des milliers d'emplois chez Hydro-Québec, ils avaient ça à l'époque, faire seulement un mandat, ça ne tient plus, mais la langue, c'est apparu plus récemment. Et je trouve que le ministre... Je n'aimerais pas être à sa place dans ce gouvernement. Ça doit être difficile d'être un des seuls nationalistes dans un gouvernement fédéraliste. Et ça se vérifie. Quand il y a eu le débat du «Bonjour! Hi!», et le ministre, avec la candeur qu'on lui connaît, a dit : Écoutez, on pourrait légiférer sur le «Bonjour! Hi!», qu'est-ce que ça a donné? Non, le premier ministre ne veut pas, donc ce sera pour une prochaine fois, M. le ministre.

• (18 h 20) •

Ensuite, il a voulu déposer, successivement, un plan. C'était toujours imminent. On en a recensé sept, occasions où le ministre a dit que c'était imminent. Ça a commencé en septembre 2019. Je m'en souviens, ils ont choisi la journée de notre caucus à Valleyfield pour faire ça, l'arrivée du ministre. Et depuis ce temps-là, on attend, on attend. Manifestement, il y a des gens à convaincre dans cette grande coalition, des gens qui ne sont pas convaincus qu'il faut intervenir sur cet enjeu-là. Et j'ai l'impression que parfois, à travers ses interventions, c'est un message de détresse qu'il nous envoie. J'ai envie de lui dire : Si vous êtes en danger comme nationaliste à la CAQ, clignez des yeux deux fois, on va venir à votre secours.

Aujourd'hui, ce n'est pas la bonne. J'ai vu une première page de journaux annonçant : Il va dire quelque chose, tel un oracle. Il a dit quelque chose. La première chose que j'ai réalisée, les journalistes de la Tribune de la presse parlementaire m'ont dit : On a perdu notre heure de dîner, on n'a rien appris, plusieurs et non les moindres. Bon, qu'est-ce qui ressort de ça? J'ai regardé la revue de presse, là, j'utilise les titres : *Le premier ministre ferme la porte au ministre responsable de la Langue. Loi 101 au cégep : le ministre ouvre la porte, le premier ministre la referme. Refonte de la loi 101 : le dépôt du projet de loi reporté au printemps. Le dépôt du projet de refonte de la loi 101 est encore reporté.* Et : *La refonte de la loi 101 est reportée une fois de plus.* Toutes les tendances de report.

Je dis : Jugeons les oeuvres, jugeons le projet de loi lorsqu'il sera déposé. Vous savez quoi, M. le Président? C'est moi qui vais représenter ma formation politique, et on regardera si c'est costaud, on regardera si c'est cohérent, on regardera si c'est ambitieux. Mais, d'ici ce temps-là, M. le Président, de grâce, est-ce qu'on peut regarder vraiment les oeuvres qui sont en cours de réalisation?

Et il y a des choses à dire. Jusqu'à maintenant ce qu'on peut deviner en matière de langue pour les entreprises de moins de 50 employés, le premier ministre m'a déjà dit, en public et en privé, que ça n'arrivera pas, il m'a dit ça. On a parlé de la légifération sur le «Bonjour! Hi!», ça n'arrivera pas non plus. L'affichage, déjà balisé, j'ai entendu le ministre tantôt avec Pierre Bruneau. Cégep en français, bien, je pense que le ministre a appris aujourd'hui la position de son premier ministre. Pourtant, ils travaillent en petit groupe puis ils trouvent le moyen, en petit groupe, de se faire des omissions. Le premier ministre nous a appris que, non, il ne fallait pas aller là. C'est une journée difficile, difficile. Alors, je veux dire que, regardons ce qui se passe présentement, faute d'avoir le projet de loi, là, on est mobilisés sur un projet de loi qui n'est pas là. C'est mal parti pour un projet qui n'est même pas parti. Il faut le faire.

Alors, c'est quoi, les oeuvres actuelles? En matière de francisation des immigrants qui viennent au Québec, l'exigence de parler français a été ramenée à la baisse par le premier ministre. En 2017, il a dit : Ce n'est pas le critère le plus important. Manifestement, il n'a pas changé d'idée. Résultat des courses : 2018 et 2019, il y a moins d'immigrants qui parlent français à l'arrivée, moins que sous le gouvernement libéral. Et il y a Dawson et McGill...

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le chef du troisième groupe d'opposition. M. le ministre, vous disposez de cinq minutes.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Oui, merci, M. le Président. Écoutez, vous savez à quel point j'apprécie le député de Matane-Matapédia, sa vigueur, sa fougue ici, au salon bleu, et je tiens à le remercier pour son intervention. Il y a une chose qui est certaine sur laquelle on se rejoint, lui et moi, c'est sur le fait qu'on a à coeur la protection, la promotion et la valorisation de notre langue commune, la langue de la nation québécoise, le français.

Aujourd'hui, M. le Président, j'ai eu l'occasion de confirmer aux Québécois que le gouvernement de la CAQ va déposer un projet de loi à la prochaine session parlementaire. Donc, tout au long de l'automne, j'ai eu l'occasion d'indiquer que contenait le plan d'action que je vais déposer, et il va se traduire notamment par une pièce législative pour réouvrir la 101, M. le Président. Ça fait des années et des années que la loi 101 mérite une actualisation parce que, on l'a vu tout l'automne, M. le Président, et également en septembre 2019, lors du dépôt du rapport du Conseil supérieur de la langue française, il y a des améliorations significatives à apporter.

Et je sais, M. le Président, désormais que je vais pouvoir compter sur l'ensemble des formations politiques pour réformer la Charte de la langue française. On a voté une motion à l'unanimité aujourd'hui, M. le Président. Le député de La Pinière, la députée de Vaudreuil ont voté en faveur, M. le Président, le député de Matane-Matapédia, les députés de la CAQ ont voté en faveur de la motion, M. le Président, nous demandant, au gouvernement du Québec, de réouvrir la loi 101, M. le Président, pour la renforcer, pour ajouter des dispositions qui vont permettre d'assurer le respect des droits fondamentaux des Québécois, M. le Président : le droit de travailler en français, le droit d'être servi, d'être informé en français, l'exemplarité de l'État, le fait d'intégrer en français les personnes immigrantes, M. le Président.

Je pense qu'il s'agit d'un jour historique, M. le Président, un jour historique parce qu'on annonce qu'on va déposer un projet de loi qui va modifier la Charte de la langue française, qui va l'actualiser, mais surtout, M. le Président, et j'espère

que le député de Matane-Matapédia sera d'accord avec moi, historique sur le fait que Parti libéral du Québec, aujourd'hui, a dit : Nous vous demandons, gouvernement du Québec, de réouvrir la Charte de la langue française.

Nous nous... — choisissons le bon mot, M. le Président — nous prenons conscience, nous faisons une introspection, du côté du Parti libéral du Québec, de réaliser que nous aurions dû agir. Et maintenant je sens que chez mes collègues ils me font confiance pour agir pour renforcer la langue française, assurer sa protection, assurer sa promotion, et j'apprécie leur confiance, et j'aurai l'occasion de travailler avec la députée de Marguerite-Bourgeoys, avec le député de Matane-Matapédia également.

Et, M. le Président, vous savez, des gestes comme ceux-ci qui ont été posés aujourd'hui par l'ensemble des parlementaires québécois, je pense que c'est significatif parce que, lorsqu'on parle d'une seule voix, M. le Président, on est d'autant plus forts, et ça représente la volonté de la nation québécoise de s'assurer de pérenniser la protection de la langue française au Québec, M. le Président.

Et surtout qu'est-ce qu'il y avait dans la motion aujourd'hui, M. le Président? Une demande de l'Assemblée nationale de faire en sorte d'exiger du gouvernement fédéral qu'il collabore avec le gouvernement du Québec pour assujettir les entreprises de juridiction fédérale, M. le Président. Durant 15 ans, le Parti libéral aurait eu l'opportunité de le faire, ils ne l'ont pas fait. Mais aujourd'hui ils se rendent à l'évidence, ils nous demandent de le faire, M. le Président. Je leur ai tendu une main, ils l'ont acceptée, et je compte bien qu'ils m'aident dans ce processus avec le gouvernement fédéral, même chose pour le Parti québécois et Québec solidaire.

M. le Président, au niveau de la langue, c'est le temps de se rassembler, ce n'est pas le temps de s'opposer. On a une réalité très concrète sur l'île de Montréal, on a une réalité très concrète au Québec, M. le Président, le français est en déclin. Il faut s'assurer de prendre toutes les mesures pour s'assurer de protéger notre langue.

Et, M. le Président, aujourd'hui, moi, ce que j'ai constaté, c'est que, contrairement à ce dit le député de Matane-Matapédia, les journalistes étaient présents sur l'heure du dîner, par intérêt, M. le Président, pour la langue, M. le Président. Et d'ailleurs je vois que le député de Matane-Matapédia aussi était là par intérêt, parce qu'il a suivi en direct mon point de presse, qui confirme... Alors, je m'attends à des mots d'encouragement de sa part, de faire un choix courageux, de déposer un projet de loi qui n'est pas fréquent.

Et on nous a demandé de modifier substantiellement la Charte de la langue française. C'est cette Assemblée, M. le Président, qui nous a demandé de modifier la Charte de la langue française, de l'actualiser, de réformer en profondeur la charte afin de garantir les droits fondamentaux des Québécoises et des Québécois. Et, M. le Président, je compte respecter cette demande de l'Assemblée nationale de rouvrir la Charte de la langue française, et de m'assurer de protéger la langue française, et de permettre à tous les Québécois de pouvoir vivre, de pouvoir travailler et de grandir en français ici, au Québec, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le ministre. M. le chef du troisième groupe d'opposition, votre droit de réplique de deux minutes.

M. Pascal Bérubé (réplique)

M. Bérubé : M. le Président, en attendant le projet de loi, qu'est-ce que fait le gouvernement de la CAQ, avec en tête le ministre? Ils choisissent de financer le collège Dawson, le collège le plus peuplé au Québec. Sur 48 collèges publics — il y en a dans les comtés de ses collègues — ils en choisissent un qui va rajouter 800 élèves, qui va contribuer à augmenter l'anglicisation de Montréal et notre assimilation. Et le ministre supporte ça depuis le début. Et ce n'est pas terminé, 50 millions pour Dawson, 750 millions si on ajoute McGill, c'est les choix qu'ils ont faits. Ils accélèrent le financement dans deux institutions anglophones.

Ils veulent compter sur nous pour leur loi? Pas avec ce qu'ils font. Tant qu'ils n'auront pas retiré du projet de loi n° 66 ces deux projets assimilateurs sur l'île de Montréal, il faudra qu'ils se tournent vers leurs collègues fédéralistes du Parti libéral pour les convaincre. Parce que les véritables nationalistes, ceux qui n'ont jamais dévié, ceux pour qui ce n'est pas une pancarte en temps d'élection, le nationalisme et la langue, ceux pour qui c'est au coeur de leur engagement politique savent reconnaître la sincérité sur ces enjeux-là. Et force est de constater que, jusqu'à maintenant, à la lumière de la conférence de presse qui a été faite aujourd'hui, c'est de la communication. Je veux juger les oeuvres.

Quand le ministre nous dit : On a un front commun pour demander que les entreprises fédérales soient assujetties... On l'a faite, cette motion-là, il y a quelques semaines. On l'avait déjà faite, ce n'est pas historique. D'ailleurs, tout est historique avec la CAQ. Ça prend un tiers crédible, indépendant, qui déclare que c'est historique. Ce qui est historique, par exemple, c'est un blâme historique à un parlementaire. Ça, c'est historique. Mais historique? Non.

M. le Président, je suis assez renversé de voir l'instrumentalisation que je vois du dossier de la langue. Quand il y aura un projet de loi, s'il est bon, je le dirai. Jusqu'à maintenant, ses collègues me le disent, on va le mettre le plus tard possible pour que ça nous serve à l'élection pour dire : Plus besoin du Parti québécois, il y a la CAQ, c'est nous autres, les bleus, comme on le disait à l'époque de Maurice Le Noblet Duplessis, M. le Président.

• (18 h 30) •

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le chef du troisième groupe d'opposition.

Nous allons maintenant procéder au troisième débat, qui portera sur une question adressée par M. le député de La Pinière à la ministre des Affaires municipales, en remplacement du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, concernant les agissements du député de Rousseau, adjoint parlementaire de la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dans l'octroi de contrat à BC2 par la MRC de Montcalm. M. le député de La Pinière, vous disposez des cinq prochaines minutes.

Attribution de contrats à la firme BC2 par la MRC de Montcalm**M. Gaëtan Barrette**

M. Barrette : Écoutez, M. le Président, d'abord vous me permettez de saluer ma collègue la députée de Vaudreuil, qui est avec moi aujourd'hui parce que c'est un sujet qui lui tient à coeur, puisqu'elle a le dossier de porte-parole des affaires municipales. Je saluerai aussi la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, qui est ici aujourd'hui. J'espère que ce n'est pas à son corps défendant, là, mais elle est là de corps et d'esprit.

M. le Président, à un moment donné, là, je pense que l'État a la responsabilité de prendre certaines décisions. Et ici l'idée, pour moi, là, n'est ni de prêter des intentions ni de faire un procès, mais simplement de constater un certain nombre de choses qui, normalement, devaient mener à des actions spécifiques que j'ai suggérées ce matin.

M. le Président, là, il y a deux journalistes, là, qui, depuis plusieurs semaines, ont commencé... se sont engagés, essentiellement, dans du travail d'enquête pour ce qui se passe dans la MRC de Montcalm. Et tout ce qui se passe dans la MRC de Montcalm est en quelque part connecté au député de Rousseau, qui, aujourd'hui, est au gouvernement, a occupé deux postes, surprenant. Et ce qui est surprenant, ce n'est pas les deux postes en question, c'est qu'en si peu de temps on ait changé de poste — on ne voit pas ça souvent dans les remaniements — donc adjoint au ministre des Affaires municipales et maintenant, comme vous l'avez dit, au Conseil du trésor.

Et, quand on regarde ce qui se passe dans Rousseau, M. le Président, ou s'est passé dans Rousseau et qui est écrit dans les journaux... Écoutez, M. le Président, je vais faire une petite parenthèse, là. Le ministre des Ressources naturelles, quand il s'est levé, là, ou un autre, je ne m'en rappelle plus, qu'il a fait référence au fait que, dans *La Presse*, dans le journal, c'était comme négligeable, bien, non, le travail d'enquête qui a été fait, là, est un travail fouillé, impressionnant. Parce que je peux vous dire une chose : Moi-même, j'ai essayé d'avoir ce genre d'information là, puis on ne l'a pas trouvée. Mais les journalistes l'ont fait. C'est documenté, ce n'est pas attaquant. Et qu'est-ce qu'on voit? On voit le député de Rousseau, qui, lorsqu'il était dans la MRC Montcalm et qu'il a occupé un certain nombre de fonctions... Écoutez, M. le Président, là, ce gars-là avait tellement d'influence, là, qu'aujourd'hui, là, il serait sur TikTok comme influenceur. Mais ça s'est limité, évidemment, M. le Président, à la MRC de Montcalm. Bien, écoutez, tout passait par lui, là, tout passe par lui. Et nous avons des citations, M. le Président, des citations, elles sont publiques, où il a dit que, lorsqu'il serait au gouvernement, ça faciliterait les choses. Et, comme par hasard, il est au gouvernement, et les choses ont avancé. Et là je ne jette pas le blâme sur qui que ce soit, je ne fais que constater ce qui s'est passé.

Alors, dans un premier temps, il y a eu la question, hein, du redessinage, là, du changement du schéma d'aménagement. Bon, la ministre des Affaires municipales nous a dit que c'était tout correct. Oui, bon, mais il y a des questions qui se posent pareil. Surtout que les articles de *La Presse*, comme c'est le cas ce matin, nous disent que la personne qui a joué sur les deux tableaux est la firme BC2, qui a participé... ce n'est pas banal, là, a été une espèce de lobbyiste auprès de la ville pour remanier le schéma d'aménagement, puis, de l'autre côté, il est la même fonction avec les promoteurs qui, éventuellement — et je ne prête aucune intention — vont bénéficier de la chose.

Écoutez, M. le Président, là, ce matin, là, je n'en revenais pas de lire ce qu'il y avait dans le journal. Écoutez, BC2, là, a réussi à avoir, à avoir 18 contrats, là, il a gagné 18 soumissions. Il y en a une qu'il n'a pas gagnée, et ça n'a pas été long, il ne l'a pas gagnée, instantanément le gagnant a été flushé. Et qui a gagné à la fin? Bien, évidemment, BC2. Le contrat en question, il était avec une firme dont le président, hein, le président était le député de Rousseau. Le député de Rousseau, hein, avait des fonctions, il a signé une entente. Il est allé dire au journaliste qu'il n'avait pas à faire sa... qu'il n'avait pas fait sa job, il l'a admis, et il est allé dire au journaliste — ça, il faut le faire, là — que sa job était a, b, c, d, alors que, le contrat, c'est e, f, g, h. Il a dit à un journaliste une chose qui était inexacte, M. le Président.

Alors, quand on voit la circulation d'argent, les transferts de titres, les changements de schéma d'aménagement, et j'en passe, M. le Président, y a-t-il lieu de se poser la question et de demander une enquête de l'AMP? La réponse, c'est oui.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de La Pinière. Mme la ministre, je vous cède la parole pour les cinq prochaines minutes.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci, M. le Président. Ça me fait plaisir d'être ici ce soir pour répondre au député de La Pinière, évidemment, concernant Montcalm. Oui, j'ai lu comme vous l'article dans *La Presse*. J'ai lu tous les articles de *La Presse*, d'ailleurs, parce que vous savez que, même, il y a eu des demandes d'information de mon ministère, parce qu'on a travaillé pour le schéma d'aménagement de Montcalm, vous le savez très bien, et on a donné toutes nos informations parce que nos informations ont été travaillées et acceptées, puis je le redis, par quatre ministères importants pour la modification du schéma d'aménagement de Montcalm.

Maintenant, pour ce que mon collègue député de La Pinière mentionne, le dossier, présentement, il est judiciairisé, vous le savez très bien. Vous parlez du député de Rousseau, et, au niveau du dossier qui est judiciairisé, évidemment, le tribunal se prononcera, je vais laisser le tribunal le faire, puis le député de Rousseau, lui, commentera de son côté. Par contre, moi, c'est certain que, ce matin, j'entendais mon collègue à la période de questions, il faut quand même être prudent, parce que, là, on parle de trucage de soumission, on parle également de... On dit des choses que c'est assez particulier, parce que, si on vérifie, ce n'est pas vraiment ce qui s'est passé. Par exemple, si on parle des demandes pour densifier Saint-Roch, ça n'a pas été accepté, ça, par mon ministère, puis c'est moi qui l'ai refusé. Ça fait que c'est important de voir également que, le schéma d'aménagement de Montcalm, quand on parle d'influence, je l'ai refusé. Puis c'était le député de Rousseau

qui était mon adjoint parlementaire, alors je peux vous dire une chose, qu'il ne m'influence pas, mais pas du tout. Au niveau de l'octroi des contrats, vous le savez, il y a des règles qui sont assez serrées pour l'octroi des contrats. Alors, évidemment, s'il y a eu un contrat qui a été mal octroyé, comme je le dis, le tribunal va se pencher pour prendre la décision.

Maintenant, je trouve ça particulier parce qu'on commence à faire plusieurs amalgames, si je peux dire, avec le député de La Pinière. Il faut être prudent parce que, quand on est ministre et quand on est député, on travaille pour notre comté, ce que je fais présentement, et je vais continuer de travailler pour tous les députés ici, à l'Assemblée nationale. Je l'ai dit à la blague, mais je l'avais dit quand même au niveau de l'hôpital qui avait été octroyé à Vaudreuil, également je travaille, oui, pour une modification de schéma d'aménagement pour la députée de Vaudreuil. Si ça fonctionne, ça va me faire plaisir, parce que, oui, il va y avoir des ministères... il y a présentement des ministères qui travaillent dessus. Si ça peut fonctionner, bien, pourquoi pas? Et, si tout est légal, ça va me faire plaisir de continuer de travailler avec la députée de Vaudreuil.

Alors, ceci étant, pour la modification de schéma de Montcalm, je n'ai aucun problème, parce que ça a quand même été long. Vous dites que ça a été rapide, ça a pris quand même un an et demi. Il y a eu plusieurs rencontres, et, oui, il a été accepté. Pour le dézonage, c'est la CPTAQ. La CPTAQ va faire son travail. Ça fait que, si la MRC de Montcalm a des projets, bien, ce n'est pas moi, encore là, qui va le faire, ça va être la CPTAQ. Moi, je suis là pour valider si on respecte les orientations gouvernementales. Et, dans les orientations gouvernementales, le 9 septembre, ça a été refusé parce que la MRC de Montcalm ne respectait pas les orientations gouvernementales.

• (18 h 40) •

Au niveau de la firme BC2 que mon collègue de La Pinière parle, évidemment, ils ont été inscrits, comme vous le savez, avec l'obligation de l'activité au niveau du lobbyisme, puis c'est une activité encadrée, puis, oui, la firme BC2 s'était inscrite. Maintenant, il faut quand même être prudent, parce qu'on parle de la modification de schéma de Montcalm, on parle du député du Rousseau, on parle de la firme BC2 au niveau de l'octroi des contrats. On va laisser le tribunal décider, M. le Président, je ne suis pas là pour ça. Mais ce que je peux dire, pour moi, en ce qui me concerne — je vais rester dans mon cadre de ministre des Affaires municipales et de l'Habitation : Tout a été fait conformément aux orientations gouvernementales pour la modification de schéma d'aménagement. Je travaille encore avec les députés, comme je travaille avec la députée de Vaudreuil pour sa modification de schéma. Jamais je n'aurais la prétention de dire que je suis capable d'influencer des décisions et changer des règles à mon ministère, jamais je ne ferais ça.

Par contre, ce qui a été fait avec le député de La Pinière, avec l'hôpital à Verdun... à Vaudreuil, qui a été complètement construit en milieu... en terre agricole, alors, on s'est complètement... si je peux dire, on a oublié les règles de la CPTAQ et on a construit. Oui, c'est un hôpital, mais jamais, jamais, moi, je n'ai fait ça. Ça fait qu'il faut quand même rester respectueux, parce que moi, j'ai gardé mon petit cadre puis je vais essayer de continuer à travailler avec les députés. Puis, comme je le dis, je suis là pour aider dans tous les comtés, si c'est possible.

Maintenant, j'aimerais vous mentionner qu'on est peut-être rendus au niveau du développement régional, on n'est plus rendus au niveau... Quand on parle de la CMM, on est...

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de La Pinière, votre droit de réplique, deux minutes.

M. Gaétan Barrette (réplique)

M. Barrette : Bien, M. le Président, on va y aller en rafale. Vaudreuil, M. le Président, c'est une terre contaminée, impropre à la culture, décapée, pour laquelle il y a eu un échange de territoires. Je vois que la ministre fait non de la tête. Il faudra qu'elle aille voir les photos, là, de la station à essence, la station-service qui était là avant.

Alors, deuxièmement, elle a fait dans Montcalm ce que l'on appelle, évidemment, un précédent. Il n'y a pas de précédent à Vaudreuil, d'une part. Et, d'autre part, les bénéficiaires seront des entrepreneurs, pas la population locale. M. le Président, je peux vous assurer que, ma collègue de Vaudreuil, ce qu'elle propose en termes de schéma d'aménagement n'amènera en aucune manière à un précédent. Alors, c'est le fun de dire des choses, ça paraît bien, mais voici les faits qui défont ce que la ministre des Affaires municipales a dit.

Ceci dit, il n'en reste pas moins, M. le Président, que, dans Montcalm, il y a un amoncellement, une montagne de faits qui convergent vers certains soupçons, et c'est ce que j'évoque. Et, quand on est face à ça et qu'on est à l'État, je vais juste vous dire une chose, M. le Président, bien simple : il me semble que, dans ce dossier-là, là, le député de Rousseau devrait se retirer de ses fonctions. Il va faire de l'ombre à la présidente du Conseil du trésor, qui est la commission Charbonneau, là, hein? Là, M. le Président, là, pour ce qui est de ce dossier-là, c'est bien beau de dire que c'est judiciaire, mais, dans les faits, les faits sont assez troublants. Quand on est rendu que l'individu en question admet ne pas avoir fait sa job, et tenter de se disculper en décrivant une job que lui-même a décrite dans un contrat, et que ce qu'il décrit n'est pas ce qui est dans le contrat, bien, M. le Président, là, on regarde ça puis on se dit : O.K., prenons donc une pause et demandons donc à l'AMP de faire une enquête.

Le Vice-Président (M. Picard) : Merci, M. le député de La Pinière.

Compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 19 h 30.

(Suspension de la séance à 18 h 44)

(Reprise à 19 h 31)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Vous pouvez vous asseoir.

Affaires prioritaires (suite)**Poursuite du débat sur la mise à jour économique
présentée le 12 novembre 2020**

Donc, l'Assemblée poursuit le débat sur la mise à jour économique présentée le 12 novembre 2020. Je vous informe que nous allons passer tout de suite au prochain intervenant. Alors, je cède maintenant la parole à M. le député de Jonquière.

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault : Oui. Bonsoir, Mme la Présidente. J'ai de la difficulté à dire que ça me fait plaisir d'intervenir sur la mise à jour économique parce qu'on aurait aimé mieux ne pas en avoir, de cette mise à jour économique, non pas parce que c'est ce gouvernement, mais parce que cette mise à jour économique s'explique par un contexte absolument inédit, absolument unique dans l'histoire de l'humanité, dans l'histoire, certainement, en tout cas, récente. C'est cette fameuse et foutue pandémie de COVID-19.

C'est un contexte qui n'est pas facile, pas seulement pour le Québec, mais pour l'ensemble des économies de l'Occident, des économies des pays du Sud, des économies de partout à travers le monde, Mme la Présidente. Nous avons une décroissance économique, une décroissance de l'emploi qui est importante. Nous avons également une réapparition des déficits des administrations publiques comme le Québec, considérant que le gouvernement et les gouvernements à travers le monde ont dû intervenir de façon importante pour soutenir l'économie, les soins de santé, le développement des municipalités, le maintien des services, l'accès à des prestations d'urgence, par exemple, pour les travailleurs et les travailleuses. Donc, dans ce contexte, c'est tout à fait compréhensible que le gouvernement ait fait une mise à jour économique pour se donner une vision, un tableau de bord, je dirais, de la situation et voir comment on est capable maintenant de se réajuster face à cette situation tout à fait unique.

Je veux d'ailleurs souligner quand même qu'on a adopté des règles parlementaires spéciales permettant de faire ces débats, un peu comme si c'était le débat sur le budget, mais c'est le débat sur la mise à jour économique. Alors, on n'a pas fini d'inventer des choses, là, dans le contexte de la crise sanitaire, et c'en est une de plus en ce qui concerne certainement les pratiques parlementaires.

Maintenant, dans toute crise, il y a des opportunités. Dans toute situation grave, il y a des fenêtres à saisir, il y a des perches à saisir. Et celles de cette crise sans précédent nous permettent ou nous permettraient certainement comme société, comme État, comme administration publique de faire un pas supplémentaire et, voire même, de changer les choses quant aux investissements, quant à la relance économique.

Moi, j'ai déjà eu l'occasion dans l'espace public, au printemps et à l'été, de proposer, par exemple, ce que j'ai appelé un plan Marshall 2.0. Vous vous souvenez de... Bien, vous ne vous en souvenez pas personnellement, mais l'histoire nous rappelle que, lors de la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis avaient soutenu par des prêts l'Europe pour la reconstruction. On avait appelé ça le plan Marshall, du nom du secrétaire d'État américain à l'époque. Alors, ça a vraiment marqué les esprits. Et je pense qu'au Québec on a besoin d'une reconstruction, on a besoin d'un coup de main, on a besoin d'un effort certainement comparable en termes de reconstruction.

Donc, le ministre a déposé, la semaine dernière... en fait, il y a une dizaine de jours, la mise à jour économique dans laquelle il y a un chapitre qui s'appelle *Relancer l'économie*. C'est dans la section A, entre autres. Et à la page A.12, donc, dans *Relancer l'économie*, le ministre dit, dans sa mise à jour : «Le point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2020 présente les premières actions concrètes du gouvernement visant à accélérer la relance économique et à améliorer les perspectives économiques que du Québec. Ces gestes ont pour but : de favoriser la réintégration des Québécois sur le marché du travail; [...] stimuler la croissance économique; [accroître] la relance verte; [et] d'encourager la production québécoise et l'achat local.»

Alors, le troisième picot, accroître la relance verte, moi, c'est là-dessus que je veux insister et c'est là-dessus que je pense que nous aurions eu avantage, comme société, à investir passablement puis à investir surtout davantage que ce que le gouvernement dit. Il en parle dans... comme je viens de vous le dire, accroître la relance verte, mais le problème, c'est que les gestes ne suivent pas cet énoncé. Les actions du gouvernement ne suivent pas cette volonté exprimée dans la mise à jour sur le point de la relance de l'économie, qui dit d'accroître la relance verte. Moi, je pense même que c'est ce qui aurait dû apparaître au sommet des priorités. Quand je vous dis qu'il y a des occasions manquées, quand je vous dis qu'il y a des opportunités, à l'occasion d'une crise sans précédent comme celle que nous vivons, c'est certainement de relancer l'économie sur des bases différentes.

Nous avons un système économique, et les scientifiques s'accordent de façon quasi, quasi, quasi unanime là-dessus... nous avons un système économique qui conduit à un mur sur le plan climatique avec des émissions de gaz à effet de serre absolument incroyables, de sorte qu'on s'en va vers un genre de spirale sans fin où on sera incapables de cesser, ou de réduire, ou, à tout le moins, de limiter le réchauffement climatique. Et, quand je vous dis que le gouvernement parle d'accroître la relance verte à l'occasion de cette mise à jour économique et que les gestes ne suivent pas, bien, on le voit avec le plan sur l'économie verte qui a été présenté par le collègue du ministre des Finances, le ministre de l'Environnement, lundi dernier, où il présente un plan sur les 10 prochaines années pour conduire à l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre de 37,5 % pour 2030, mais sur la base de 1990, ce qui est le consensus ici, au Québec, alors que le plan de match pour y arriver ne prévoit que 42 % du chemin. Alors, c'est comme, Mme la Présidente, si je vous disais, là : Tous ensemble, on va aller escalader l'Everest, mais on a du matériel, on a des bonbonnes d'oxygène, on a des tentes, on a de la nourriture pour se rendre à 42 % de la montagne. Bien là, vous allez me dire : Oui, mais il nous reste 58 % à parcourir. Ah! vous allez

voir, au fur et à mesure, on va être capable d'arriver à la montagne, au fur et à mesure, on va s'ajuster. Alors, c'est peu crédible, Mme la Présidente. C'est peu crédible, alors que sur le plan économique il y avait beaucoup à faire. On a un gouvernement qui dit : Il faut absolument qu'on relance l'économie en investissant, par exemple, dans les infrastructures. Bien là, on avait l'occasion de poser un geste, un peu comme quand on lance une pierre dans l'eau puis qu'elle fait plusieurs bonds, là, un galet dans l'eau qui fait plusieurs bonds. On avait l'occasion de lancer cette pierre pour faire un bond pour relancer l'économie, comme le dit la mise à jour économique, à la fois relancer la... à la fois, c'est-à-dire, construire l'économie sur des bases différentes, donc sur la protection de l'environnement, et, troisième bond, d'agir pour réduire les changements et limiter les changements climatiques et le réchauffement planétaire.

• (19 h 40) •

Mais le gouvernement a raté ça. Comment il aurait pu le faire? Par exemple, en annonçant des investissements importants pour l'adaptation aux changements climatiques. Dans le plan sur l'économie verte qui a été déposé par le ministre de l'Environnement, il y a autour de 300 à 500 millions qui est prévu pour l'adaptation aux changements climatiques, ce qui est nettement insuffisant par rapport aux défis qui nous attendent quant, par exemple, à l'érosion des berges, quant, par exemple, à la limitation ou au contrôle des inondations qui surviennent d'année en année, entre autres dans le sud du Québec, quant à, par exemple, la réfection des infrastructures routières, le long de la 132 et la 138, quand les berges tombent dans le fleuve Saint-Laurent.

On aurait pu s'attendre également à des mesures fortes, dans cette mise à jour économique, en matière d'écofiscalité. Ecofiscalité ne veut pas dire que des pénalités. Ça veut dire des incitatifs, par exemple, pour faire en sorte de soutenir des entreprises qui ont des projets en économie verte et qui attendent juste un coup de main, par exemple, comme crédits d'impôt ou incitatifs fiscaux, pour relancer leurs entreprises et mettre sur le marché des produits innovants, innovateurs, qui vont réduire l'impact carbone du Québec et de l'ensemble des industries.

Donc, vous voyez, le temps file, il faut que je cesse, malheureusement. Mais cette mise à jour économique est, encore une fois, une occasion ratée pour vraiment faire les choses différentes. Et on n'a pas la preuve que le gouvernement, au-delà de dire qu'il veut accroître la relance verte, il agit en ce sens, que ce soit sur le plan de l'économie verte, que ce soit sur le projet de loi n° 66 sur l'accélération des infrastructures, où il y a des contournements de règles environnementales et pas d'investissement dans l'économie verte. Alors, voilà, Mme la Présidente. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Éric Girard

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Merci, Mme la Présidente. Bonsoir. Écoutez, je suis très, très content, là, de pouvoir m'exprimer, là, pour la mise à jour économique. Je tiens d'ailleurs à saluer l'excellent travail du ministère des Finances. On sait que ce n'est pas évident, pas facile de faire un budget dans un contexte qu'aucun gouvernement n'a vécu, dans un contexte de pandémie mondiale. Donc, ils ont mis les bouchées doubles. Ils se sont attaqués... Ils ont travaillé très fort à nous faire une mise à jour économique et aussi de faire en sorte que le Québec ait une relance économique aussi, dans un contexte... on sait bien que c'est dans un contexte de récession due à la pandémie. Donc, je tiens à les saluer, à saluer toute l'équipe du ministère des Finances.

J'aimerais aussi faire un petit retour aussi, tout à l'heure... Ça ne sera pas le but vraiment de mon intervention, mais je veux quand même faire un petit retour au niveau de la santé, parce que j'entendais tantôt certains collègues, cet après-midi, mentionner, au niveau de la santé, que les mesures n'avaient pas eu d'impact, il n'y avait pas eu de mesure. Mais, au contraire, il y a eu beaucoup de mesures qui ont été apportées au niveau de la santé.

Écoutez, je n'en ferai pas l'énumération, ça a été fait, mais j'aimerais quand même amener certaines mesures au niveau des organismes communautaires qui sont aussi en première ligne. Puis dernièrement, vous avez vu, il y a eu une annonce de 100 millions justement, d'offrir... les organismes communautaires en santé mentale, justement, d'offrir un soutien au niveau psychologique aux familles. Donc, ça, c'est très important. Et dernièrement, mon collègue le ministre de la Famille a annoncé aussi un soutien aux organismes famille. Donc, tantôt, on parlait des régions, mais moi, je peux vous dire que, dans ma région, ça a eu énormément d'impact, ces annonces-là, justement, aux organismes communautaires. Oui, il y a encore beaucoup de travail à faire, mais je pense que, comme gouvernement, là, on a fait un bon pas à ce niveau-là. Donc, je tenais à le souligner.

Je vais m'entretenir du projet de loi n° 66, l'accélération de nos investissements en infrastructures, et aussi je vais parler du domaine agroalimentaire qui... dans une ancienne vie, j'ai eu la chance de travailler à ce niveau-là.

Donc, au niveau du p.l. n° 66, j'aimerais rappeler quand même qu'on avait déjà déposé un projet de loi auparavant. Donc, on a redéposé une nouvelle mouture qui semble, en tout cas, être bien partie, sur le bon pied. On espère que nos collègues dans la banquette en face vont collaborer, parce que c'est très important, ce projet de loi là, pour la relance économique du Québec. On parle aussi... tu sais, notre objectif, bien entendu, qui est de stimuler une économie en avançant près de 3 milliards d'investissements du Plan québécois des infrastructures. Tu sais, vous savez qu'on traverse quand même une période économique difficile, et j'aimerais rappeler aussi la récession de 2009, quand des décisions similaires avaient été prises par les gouvernements. Donc, on est confronté, en ce moment, avec la pandémie... et on veut accélérer, justement, nos projets en infrastructures. Et je reviens entre autres chez moi, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ces projets-là ont une très grande importance. On parle de construction de trois maisons des aînés, soit une à Roberval, Saguenay, Alma, donc s'occuper, justement, de nos personnes aînées. On parle aussi de l'agrandissement de deux blocs opératoires des hôpitaux de Chicoutimi et Dolbeau-Mistassini, donc des investissements majeurs encore en santé, et aussi, bien entendu, de terminer notre autoroute régionale dans notre région.

Donc, c'est des investissements qui sont très, très importants pour le Québec, qui sont très importants pour nos régions, et, comme gouvernement, c'est important d'avancer dans ce dossier-là et d'accélérer, justement, nos travaux d'investissements pour la relance économique du Québec, parce qu'on en a grandement besoin. Et je tiens à saluer, justement, mon premier ministre là-dessus ainsi que les ministères des Finances et de l'Économie.

Maintenant aussi, je vous avais dit tout à l'heure que je parlerais aussi de l'agroalimentaire. J'ai rarement l'occasion de pouvoir en parler, mais j'ai eu, comme on dit, le nez collé dedans longtemps. Maintenant, on fait d'autres choses, mais quand même, c'est un domaine que je connais un petit peu, mais on en apprend à tous les jours, et je veux vous parler, en fait... Vous savez que la pandémie nous a amenés à se questionner, mais c'est des choses déjà qu'on savait, mais sur l'autonomie alimentaire... On a vu qu'est-ce que c'était qu'un gouvernement, un pays, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'importance. On a toujours dit que c'est la base d'une économie, c'est la base d'un pays. On sait que les pays qui n'ont pas d'agriculture, d'agroalimentaire, bien, c'est très difficile pour ces pays-là de se développer. Et on sait qu'au Québec on a un secteur agroalimentaire qui s'est développé au fil du temps avec des gens engagés et des gens qui ont travaillé fort pour développer ce secteur-là.

On a, au niveau du ministère de l'Agriculture... et mon collègue ministre de l'Agriculture a annoncé la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois. On parle de 157,2 millions pour favoriser l'achat local, d'accroître l'offre alimentaire, de soutenir la transformation alimentaire, d'accroître aussi les investissements. Écoutez, je peux juste vous dire que ces investissements-là font déjà le bonheur des agriculteurs.

J'ai vu passer la réaction de M. Mario Thériault, qui est le président régional de l'UPA du Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans le journal *Le Quotidien*. Je peux vous dire qu'il est content, M. Thériault. Et je le connais, parce que, quand ça ne va pas bien ou qu'il y a un problème, M. Thériault, il prend le téléphone puis il m'appelle personnellement. On les connaît, les agriculteurs, c'est des gens fiers, c'est des gens vrais. Mais je vais vous dire ce qu'il a cité, et je vous le cite, écoutez bien : «Je suis très content et je sais que les producteurs d'ici seront satisfaits. C'est acquis d'avance; je ne vois pas comment un producteur pourrait être déçu, peu importe la production, peu importe le secteur de la région.» Donc, vous voyez que ça a été positif. Ça a fait l'affaire de nos agriculteurs.

Et, par la suite, mon collègue ministre de l'Agriculture a mis de l'avant la stratégie. Il a lancé un défi aux Québécois, qui est d'augmenter de 12 \$ le panier d'épicerie par semaine en produits québécois. Écoutez, si on relève ce défi-là, savez-vous qu'on va augmenter notre autonomie financière de 5 %? On part de 51 % à 56 % d'autonomie financière. 5 %, vous allez me dire, ce n'est pas un gros chiffre. Mais savez-vous que ce 5 % là a le pouvoir de faire grandir notre industrie agroalimentaire ainsi que l'économie de nos régions de 1 milliard? C'est énorme. Puis quand on parle d'autonomie financière, j'aime bien ça. Puis notre premier ministre en a parlé, puis on dit de manger plus de légumes québécois, plus de boeuf. Puis je dis : Mangez. Là, on dit : Achetez, mais il faut en manger. Plus d'agneau québécois, plus de fruits aussi québécois puis des petits fruits aussi québécois. On parle de bleuets, de framboises, de fraises et des canneberges. Donc, c'est ça, l'achat local. C'est ça, la diversité. D'ailleurs, on est chanceux parce qu'au Québec on a... C'est comme un panier d'épicerie, une fois qu'il est plein, on a une gamme, une variété de produits incroyable. Oui, c'est un beau défi, mais je pense qu'on est en mesure de le remplir. Et, vous savez, 12 \$ par semaine de plus en épicerie de produits québécois, par famille, c'est quand même un petit montant, mais qui peut avoir de très grandes conséquences au niveau des régions. Puis, quand on mange des produits québécois, bien, on améliore l'économie, mais on n'améliore pas juste l'économie, on améliore l'environnement. Moins de transport. C'est un circuit circulaire.

• (19 h 50) •

Donc, au lieu de dire «l'économie», moi, je dirais, on améliore l'environnement, l'économie et la santé aussi des individus du Québec parce que les produits québécois sont renommés pour être des produits de très grande qualité. On a des règles réglementaires très strictes au Québec en matière d'hygiène et de salubrité. On a des règles de bien-être animal. Donc, les conditions d'élevage sont faites dans les règles de l'art, et on a des règles environnementales des plus sévères au monde en matière d'agriculture.

Donc, vous voyez que ça a des impacts énormes. Là, je vois le temps qui file, alors je vais passer à un autre sujet, mais dans le même ordre d'idées. On avait aussi eu le mandat, puis je reviens un peu là-dessus, sur les pesticides. Et on a sorti des recommandations dont le MAPAQ s'est orienté en déposant le Plan d'agriculture durable, donc qui a été déposé par mon collègue ministre de l'Agriculture, dont je suis très fier.

On parle de 125 millions sur cinq ans, et il y a des objectifs là-dedans. Ces objectifs-là sont très importants. On parle de réduire l'usage des pesticides. On parle d'améliorer la santé et la conservation des sols, améliorer la gestion des matières fertilisantes, optimiser aussi la gestion de l'eau, améliorer la biodiversité. Et il y a des indicateurs, avec ça, qui viennent. Mais la beauté de la chose, c'est qu'on y va. Vous savez, on y va de façon à encourager, de façon... de faire des rétributions de pratiques agroenvironnementales. C'est la première fois qu'on voit ça. Tantôt, mon collègue député de Jonquière mentionnait d'avoir des actions d'encouragement. Bien, c'en est une, ça. Tu améliores tes pratiques agroenvironnementales? Bien, on va faire de la rétribution avec toi, on ne te punira pas. Donc, c'est très important, puis je salue encore une fois l'initiative de mon premier ministre et du ministre de l'Agriculture.

Puis j'aimerais aussi mentionner que... C'est important, les chiffres. Je vois mon collègue de la banquette en face, qui est un spécialiste aussi de l'économie. Vous savez, en agriculture, là, 100 millions d'investissements de première ligne, eh bien, on crée 785 emplois à temps complet et on hausse le PIB de 70 millions de dollars. Donc, à tous les dollars investis en agriculture, eh bien, c'est entre 5 \$ et 8 \$ de retombées économiques, et ça, il y a des études qui le démontrent. Alors, c'est encore un engagement fort de notre gouvernement, et je tenais à y aller dans les faits. Et, vous savez, ça, je n'ai pas besoin d'avoir l'illumination du Saint-Esprit, là, pour ça, là. Je veux dire, ça, je m'en sers pour autre chose. Ça, c'est des faits réels. Parce qu'on a invoqué le Saint-Esprit tout à l'heure.

Alors, écoutez, Mme la Présidente, je pourrais vous entretenir aussi de la mise en valeur du territoire public. Alors, là-dessus, je tiens à vous remercier sincèrement. Et je vous souhaite une belle fin de soirée.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député du Lac-Saint-Jean. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Robert-Baldwin.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de prendre la parole dans ce débat sur la mise à jour économique, qui est, à toutes fins pratiques, un minibudget. Juste quelques commentaires préliminaires, et puis, par la suite, on ira dans le vif du sujet.

Comme commentaire préliminaire, j'aimerais quand même continuer dans la même direction que le collègue de Jonquière et d'ailleurs, comme un peu plus tôt cet après-midi, le collègue de... je m'excuse, de Bourget, député de Bourget, pour parler... je m'excuse, c'est un peu tard, alors... parler de la relance verte. Et là je suis plutôt du même avis que le collègue de Jonquière, je pense que le gouvernement a raté une très bonne occasion d'inscrire cela dans la mise à jour économique. Dans la mise à jour économique, il y a un 300 millions de plus, oui, mais, comme mon collègue de Pontiac avait mentionné plus tôt aujourd'hui, cela provient du Fonds vert. Donc, ce n'est pas vraiment quelque chose de nouveau.

Et pourquoi est-ce que je dis que c'est une occasion manquée? Parce que, pour une fois, Mme la Présidente, et, quand c'est le cas, je le dis, je ne me gêne pas, le ministre des Finances, le ministre des Finances, au mois de mars... On se rappelle du fameux budget du mois de mars, qui est venu juste le jour où on avait tout fermé par la suite. Il y avait quand même un fascicule qui était très important, très intéressant, comment *Bâtir une économie verte*. C'est d'ailleurs... Toute l'information était ici, et le plan vert du ministre de l'Environnement a annoncé la semaine dernière, en fin de compte... cela était un très bon résumé de ce programme-là, parce que toute l'information était là. Et donc je m'attendais à ce que, quelques mois plus tard, donc six mois plus tard, sept mois plus tard, le ministre des Finances continue dans la lignée qu'il avait commencé en mars, mais malheureusement, ça n'a pas été le cas, donc c'est une occasion manquée. Parce qu'on parle beaucoup d'électrification des transports, et, très bien, j'en suis. Je veux souligner une petite contradiction quand même. In veut électrifier les transports, on veut développer le transport électrique, transport collectif, et puis il y a toute la controverse sur la station du REM à l'aéroport. Ce serait quand même surprenant que le gouvernement maintenant se désengage de ce projet. C'est à ne plus rien comprendre.

Mais on ne parle pas, dans la mise à jour économique ni dans le plan vert, d'infrastructures vertes, et je pense que c'est une occasion, vraiment une occasion manquée. Il a fallu qu'une petite lueur d'espoir de ce genre-là vienne d'Hydro-Québec aussi, la semaine dernière. Oui, Hydro-Québec nous a annoncé en grande pompe qu'ils vont reprendre les investissements dans l'industrie éolienne. Le premier projet qu'Hydro-Québec va répartir, ironiquement, c'est le projet de Apuiat, le projet qui avait été complètement démolé par nos collègues de la CAQ en campagne électorale et qui a été mis de côté. Là, maintenant, soudainement, c'est un projet important. Et c'est un projet important, et je m'attendais à ce qu'il y aurait d'autres annonces comme cela, une véritable colonne vertébrale d'infrastructures vertes qu'on aurait vue dans la mise à jour, mais ça n'a pas été le cas.

Mais, bon, là où je voulais parler de la mise à jour, c'est surtout en ce qui concerne l'emploi, en ce qui concerne le marché du travail, parce que là, Mme la Présidente, malheureusement, ça ne va pas bien et ça ne va pas bien aller non plus. Et je mentionne le marché du travail parce que le ministre des Finances, dans les points de presse qu'il a fait suite au point sur le... donc, suite à son mini-budget, il a répété à plusieurs reprises : Mais regardez, l'emploi au mois d'octobre était à 97 % de l'emploi au mois de février. Regardez, on y est presque, là. C'est strictement vrai. Le ministre des Finances n'a pas inventé des chiffres, c'est vrai, c'est le niveau de l'emploi, mais ça ne veut pas dire grand-chose. Il faut regarder qu'est-ce que de tels chiffres veulent dire.

Et, pour cela, je suggère à tous ceux qui nous écoutent, par exemple, de consulter une publication de l'Institut de la statistique du Québec, un organisme gouvernemental qui d'ailleurs est sous la juridiction du ministre des Finances, donc je suis sûr qu'il le connaît très bien. Ils ont une publication mensuelle où on parle du marché du travail. Il y a toujours des graphiques très intéressants dans cette publication-là. Et ce qu'on voit, je pense que nos collègues n'arrivent pas à le voir parce que c'est trop petit, mais si vous allez sur le site Web de l'Institut, vous allez bien voir ça, on voit qu'il y a eu en effet un plongeon de l'emploi au mois de mars et avril 2020. C'était le confinement total, donc ce n'était pas surprenant. Par la suite, les mois de mai et juin, il y a eu un rebond au fur et à mesure qu'on déconfinait, mais on n'est pas revenus là où on était au mois de février. Et par la suite, juillet, août, septembre, il y avait des gains d'emploi, mais à chaque mois c'était moins, c'était moins, c'était moins. Et puis, au mois d'octobre, c'est un déclin, l'emploi a baissé.

Alors, ce que ça veut dire, Mme la Présidente, tout simplement, c'est qu'on a perdu 820 000 emplois pendant les deux mois de catastrophe et on a repris par la suite à peu près 700 000 emplois. Donc, on est encore à 120 000 emplois de moins. Les fameux 97 %, en termes réels, là, ce que ça veut dire pour le commun des mortels, c'est 120 000 personnes qui n'ont pas encore retrouvé de l'emploi. Dans une année normale au Québec, quand tout fonctionne normalement, on va créer 25 000, 30 000 emplois par année. Ça va nous prendre du temps pour arriver à combler tout ce déficit d'emplois. Donc, de dire qu'on est à 97 % du niveau de février, moi, je peux vous dire aussi qu'on est encore à trois ans avant d'arriver à combler tous les emplois perdus et j'aurais raison, moi aussi.

• (20 heures) •

Donc, c'est ce genre de constat qu'il faut faire. Notre économie a été frappée par une récession qui est très sévère et qui est en train de s'aggraver. Nous sommes en pleine deuxième vague. On est en train de revivre un peu, à une moindre échelle, mais revivre un peu ce qu'on a vécu au mois de mars dans le sens où, au mois de mars, le ministre dépose un budget, et, quelques jours plus tard, on a fermé le parlement, et le budget n'était plus pertinent.

Et là, maintenant, on dépose un nouveau budget, un minibudget, mais en pleine évolution de la deuxième vague. Le premier ministre lui-même l'a dit aujourd'hui, en période de questions, que la première vague a commencé... le premier ministre disait le 1er septembre, mais je pense qu'il voulait dire le 1er octobre. Donc, exactement au même moment où le ministre des Finances est en train de préparer sa mise à jour budgétaire, le Québec entre dans la deuxième vague, ce qu'on voit aussi dans d'autres pays, dans d'autres juridictions, avec les conséquences que cela peut avoir sur l'économie.

Ce que j'avais demandé au ministre des Finances avant qu'il fasse cet exercice-là, c'est de faire la même chose qui a été faite en Ontario, de nous présenter quelques scénarios, d'avoir au moins deux ou trois scénarios pour qu'on puisse avoir une idée d'à quoi s'attendre. Parce que, là, le ministre des Finances nous donne comme prévision de croissance pour 2021 une croissance du PIB de 5 %. On a tous dit : Mais c'est beaucoup trop optimiste, on n'y arrivera pas. Ah! c'est le consensus du secteur privé. Probablement que c'était le consensus du secteur privé au mois de septembre, mais ça ne l'est plus aujourd'hui.

D'ailleurs, aujourd'hui même, Desjardins a sorti, a publié de nouvelles prévisions. La semaine dernière, c'était le Conference Board qui a publié de nouvelles prévisions. Dans les deux cas, c'est des prévisions à la baisse depuis le mois de septembre. Et je peux vous faire un pari, Mme la Présidente, qu'au fur et à mesure que d'autres prévisions... d'autres organismes privés vont sortir, à la fin novembre, au début décembre, on va avoir un ajustement continuellement à la baisse pour l'année 2021, parce qu'on est en deuxième vague de pandémie. Il y a eu des fermetures additionnelles d'entreprises.

Et on sait tous très bien que la seule façon, la seule façon de protéger l'économie et d'arriver avec une croissance économique plus satisfaisante pour nous tous, qu'on puisse créer les emplois dont on a besoin de créer, c'est en éliminant, en contrôlant le virus. On n'est pas encore là. Il y a un vaccin qui s'en vient, et c'est très bien. Donc, il y a un petit peu d'optimisme, une lumière au bout du tunnel, mais on n'est pas encore vaccinés. Le vaccin va venir, mais ça va prendre encore du temps avant que nous soyons tous vaccinés. Et, entre-temps, il y a tout un secteur de l'économie qui va tomber, qui va tomber si on ne fait rien, si on ne met en place des mesures plus structurantes et plus imposantes en termes de soutien, de soutien direct aux individus ou soutien direct surtout aux entreprises.

Et là, aujourd'hui, je m'excuse, là, je n'étais pas à la période de questions, mais je l'ai suivie à la télévision et j'étais complètement surpris de voir la toute dernière question quand mon collègue le député de Nelligan posait une question à la ministre du Développement économique régional sur justement cet enjeu du soutien aux entreprises, surtout aux entreprises en zone rouge qui ont été fermées par un décret du gouvernement. Et on ne remet pas en question, on ne remet pas en question la justesse de ces règles-là, mais il faut comprendre les conséquences de cela.

Alors, la ministre nous dit avec grande conviction, la ministre nous dit : Mais, écoutez, il y a 18 millions qui ont déjà été envoyés en soutien aux entreprises en zone rouge. 18 millions. Wow! Le ministre de l'Économie lui-même nous avait dit qu'il estimait, le nouveau programme de soutien d'urgence aux entreprises en zone rouge, il estimait ça à 100 millions de dollars par mois. Et je trouve que cette estimation est trop conservatrice. Ça devrait être plus que ça. Mais admettons que c'est 100 millions par mois. Octobre, nous sommes presque à la fin de novembre, donc, en temps normal, si le programme fonctionnait si bien que ça, on serait rendu à à peu près 200 millions. On est à 18 millions. Et on est tellement bons! 18 millions. Franchement! Franchement!

C'est ça qu'il faut... Il faut faire attention à ça. Notre cheffe l'a mentionné un peu plus tôt aujourd'hui que, si on veut repartir l'économie, si on veut rebâtir l'économie, il ne faut pas que cela se fasse sur un champ de ruines.

Vous êtes tous, nous sommes tous sur le terrain, Mme la Présidente. Nous parlons tous aux entrepreneurs, aux entreprises, aux citoyens dans nos comtés et nous sommes tous conscients, j'en suis certain, du risque énorme qu'il y a d'une très grande vague de faillites dans les semaines à venir, parce que, soyons réaliste aussi, le 11 janvier, on ne va pas rouvrir les restaurants, gyms, bars, etc. On n'y arrivera pas. Nous sommes encore rendus à 1 000, 1 100 nouveaux cas par jour au Québec. Nous avons réussi à arrêter la progression, mais 1 000 cas par jour, c'est énorme. Dans certaines régions du Québec, on commence à atteindre les limites de notre capacité hospitalière. Nous ne sommes pas sortis du bois. Donc, ce serait extrêmement naïf de penser qu'à partir du 11 janvier, woups! on remet en marche. Non, ça n'arrivera pas.

Pour continuer avec le marché du travail, c'est quand même important, et là je me réfère, Mme la Présidente... Mon collègue de Pontiac avait mentionné que j'aimais beaucoup lire les pages et les tableaux de documents. Là, je vais à la page A.28, tableau A.16. C'est très intéressant. C'est peut-être une déformation professionnelle d'économiste, trouver un tableau avec des chiffres intéressants, il faut le faire, mais je le trouve très intéressant parce que le ministre des Finances a fait quand même quelque chose de très utile pour nous tous. Donc, un certain nombre d'indicateurs économiques. Et puis on nous met la prévision actuelle, donc la prévision de novembre 2020, et la prévision qui a été faite il y a six mois au budget de mars 2020. Ça, c'est très important parce que ça souligne très bien ce que ma collègue la cheffe du Parti libéral mentionnait tantôt. Les changements que nous sommes en train de vivre sont des changements majeurs et des changements qui vont avoir un impact durable, c'est-à-dire un impact qui va se prolonger dans le temps.

Ce qu'on dit, par exemple, en termes de PIB, en termes de PIB, Mme la Présidente, pour 2022, le budget de mars 2020 estimait qu'en 2022 on serait rendu à 510 milliards de dollars PIB au Québec. Bon, quelques mois plus tard, avec le point et avec les prévisions qui sont ici et que je trouve optimistes, mais même avec ça, même avec ça, en 2022, la même année, on serait à 489 milliards de dollars. Donc, il nous manque du PIB.

Donc, même avec une reprise rapide que le ministre des Finances est en train de miser là-dessus, même avec ça, en 2022, on sera à un niveau qui est moins élevé que celui qu'on pensait qu'on serait en mars 2020. Ce PIB perdu, ça veut dire des jobs qui ne seront pas créés, ça veut dire des revenus de l'État qui n'arriveront pas non plus. Et rappelons-nous tous que le cadre financier du gouvernement avait été fait en mars 2020, basé sur un certain volume de revenus qui allait rentrer. Et ce volume de revenus dépendait du PIB. Si le PIB, maintenant, est plus bas, ces revenus-là, même dans un scénario très optimiste, on ne les trouvera pas. C'est ça, ce qu'on veut dire quand on est dans un déficit structurel, bien, c'est ça. Les revenus que nous allons avoir ne suffisent pas pour couvrir les dépenses auxquelles on s'est déjà engagé. Il va falloir faire quelque chose, Mme la Présidente.

Ce quelque chose, Mme la Présidente, et ça va peut-être vous étonner, ce quelque chose ne devrait pas, ne doit pas être des réductions dans les services. Ce n'est pas une question, comme nos collègues de Québec solidaire ont mentionné, d'austérité libérale. Ce n'est pas ça du tout, Mme la Présidente. Le contexte de ces choses est très important. 2015-2016, la récession était terminée depuis longtemps, puis on avait encore un manque à gagner important qu'il fallait régler. En 2020-2021, on est encore en pleine récession. Ce n'est pas question de penser qu'on peut commencer à réduire les dépenses. Il nous faut du temps.

• (20 h 10) •

Les cinq ans pour revenir à l'équilibre budgétaire, à mon avis, ce n'est pas réaliste. C'est moi qui vous le dis, Mme la Présidente, cinq ans, ce n'est pas réaliste. Non seulement ce n'est pas réaliste de prétendre qu'on peut revenir à l'équilibre budgétaire en cinq ans, ce serait contre-productif. Il faut qu'on prenne plus de temps pour revenir à l'équilibre. Ce n'est pas une... Je sais que c'est ce que la loi nous dit, mais, écoutez, ici, en cette Chambre, on peut revoir cette loi-là. On ne doit pas se presser, on ne doit pas se menotter pour arriver si rapidement que ça à l'équilibre quand nous sommes encore en plein dans une récession qui est très sévère et une récession, comme je viens de vous montrer, où il va nous manquer du PIB. Même si l'économie reprend, le choc a été tellement sévère qu'on ne reviendra pas... Ce n'est pas une question de revenir là où on était en mars 2020, c'est une question de revenir là où on pensait qu'on serait en 2022-2023. Il va nous manquer 4 à 5 milliards de dollars par année, Mme la Présidente, et cela ne peut pas se résorber si facilement que ça.

Donc, il faut être patients. Il faut avoir une vision à long terme pour nous assurer qu'on peut passer à travers cette période, qui est quand même très complexe, très sérieuse et très dangereuse. Et je finis avec ça, Mme la Présidente, elle est très dangereuse parce que, contrairement à d'autres récessions, ce qu'on voit dans le marché du travail, et je finis avec le marché du travail, où il y a encore les 120 000 jobs qu'on n'a pas encore retrouvées, là, il y a deux éléments qui sont extrêmement dangereux pour notre avenir.

D'abord, un grand nombre de ces emplois perdus, ce sont des emplois à plus bas salaires, donc des personnes pour qui ces emplois-là sont extrêmement importants pour continuer à maintenir un certain niveau de vie. Donc, quand ces emplois-là sont perdus, l'impact social de ces pertes d'emplois là, cet impact social est extrêmement sérieux, plus sérieux que dans les récessions précédentes. C'est surtout des femmes, beaucoup de jeunes et beaucoup de nouveaux arrivants qui sont frappés par cette récession.

Et ce qu'on voit, maintenant, rendus déjà au mois de novembre, c'est une augmentation rapide de l'emploi à long terme, ce n'est pas... du chômage, pardon, du chômage à long terme. Ce n'est pas quelque chose comme on perd l'emploi et puis, écoutez, trois, quatre mois plus tard, et même moins que ça, on trouve un autre emploi aussi payant que celui qu'on avait. Ça, c'était la situation en 2017, 2018, 2019. Ce n'est pas le cas maintenant. Maintenant, c'est de l'emploi à long terme, des gens qui ne trouvent pas de travail six, sept, huit mois après l'avoir perdu. Il y a des personnes qui ont vraiment besoin de cet emploi-là parce que leur revenu familial est déjà très bas. Donc, c'est une augmentation des inégalités, dans notre société, ce qui n'est jamais une bonne chose.

Donc, c'est une situation dangereuse, une situation préoccupante, et le gouvernement doit être patient dans ses mesures économiques et de nature budgétaire, et non seulement patient mais visionnaire, avoir une vision à plus long terme, parce que les recettes du passé ne marchent pas aujourd'hui. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous allons... Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, la parole est à vous.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Pour combien de temps? Combien de temps qu'il reste?

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Il vous reste 9 min 58 s.

Mme Massé : C'est bon. Merci, Mme la Présidente.

En septembre de l'année dernière, 500 000 Québécois et Québécoises ont marché partout au Québec pour demander que leur gouvernement prenne la crise climatique au sérieux. Ces gens-là ont peut-être arrêté de se rassembler à cause de la pandémie, mais, Mme la Présidente, ils n'ont pas disparu. Leurs attentes non plus ne sont pas disparues.

La semaine dernière, la CAQ a finalement répondu avec un plan vert dilué pas mal par le premier ministre, un plan sans dent, sans contrainte, un plan de bataille, en fait, qui annonce déjà notre défaite. Ça ne m'étonnerait même pas que le ministre de l'Environnement lui-même soit déçu, et ce n'est pas peu dire. Encore aujourd'hui, le gouvernement répète que c'est aux Québécois et aux Québécoises de faire les bons choix.

La CAQ a beaucoup de misère à prendre la responsabilité pour les choix qu'ils font pour nous, les Québécois et Québécoises : scrapper notre environnement pour leur version de la relance économique, donner le go à GNL Québec et à des nouvelles autoroutes mais pas au tramway de Québec, verser 768 millions d'argent public aux gros pollueurs pour leur transition sans qu'ils contribuent une cent de plus pour leur pollution. Mme la Présidente, les choix d'un gouvernement, à la longue, ça s'additionne. Le gouvernement aurait pu faire les choix qui s'imposent pour mettre le Québec sur la bonne track. Il aurait eu tout le Québec derrière lui. Depuis deux ans, il fait deux pas en arrière pour chaque pas en avant, et c'est tout le Québec qui va en payer le prix. Alors, quand moi, j'entends parler de mise à jour économique, de mise à jour budgétaire, avec un trou de 15 milliards dans notre portefeuille collectif et qu'il n'y a aucun effort d'exigé aux grandes entreprises les plus polluantes, je me dis : Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

La thématique de cette gestion de crise, de cette gestion de crise sanitaire semble être d'en demander toujours plus aux personnes qui sont déjà brûlées et qui sont dans un gouffre de santé mentale fragile. Nous parlons beaucoup d'anxiété, avec raison, des gens qui sont aux prises avec le confinement. Les impacts sont majeurs. Mais j'aimerais aussi qu'on n'oublie pas qu'il existe d'autres formes d'anxiété, dont notamment l'écoanxiété, de plus en plus documentée. Et la crise écologique ne s'est pas cachée derrière la crise sanitaire.

Pendant trop longtemps, on a fait porter la culpabilité chez les gens des catastrophes écologiques, alors qu'il faut arrêter de porter ce message-là de responsabilisation des individus, même si les individus ont une part à jouer. Mais, soyons honnêtes, c'est le système qui veut ça. Le système capitaliste est pollueur, et soutenu, et organisé par des grandes corporations dont leur objectif est de faire du cash, pas de protéger la population ni de protéger l'environnement. Alors, ce sont les géants pollueurs qui devraient, à notre sens, à Québec solidaire, investir autrement ou, sinon, bien, soyons clairs, il faut qu'ils paient leur juste part.

C'est d'ailleurs pourquoi nous avons proposé au ministre, pour éviter qu'encore une fois les choix budgétaires du gouvernement aient des impacts sur nos services publics, sur les gens qui travaillent dans ces services publics là, d'adopter des mesures d'austérité, parce qu'on n'est plus capables, parce que le Québec n'est plus capable, parce que les citoyens, citoyennes ordinaires, ne sont plus capables.

Alors, c'est pourquoi on a proposé simplement quelque chose qui tombe sous le sens, Mme la Présidente. Tout le monde ici savent très bien que, si on veut être capable de dépenser plus dans notre budget collectif, il faut être capable d'en faire entrer plus. Puis on ne peut pas attendre toujours après le fédéral. Puis on ne peut pas espérer, dans notre boule de cristal, que la relance mondiale va être extraordinaire, donc on va atteindre l'équilibre budgétaire dans cinq ans. Ce qu'il faut, c'est d'avoir le courage politique d'aller chercher maintenant l'argent où il est. Et, dans notre bouclier antiaustérité, il y a une des mesures que les jeunes qui étaient dans la rue, les jeunes et les moins jeunes, d'ailleurs, qui étaient dans la rue, l'an dernier, à pareille date, s'attendent à ce qu'un gouvernement responsable, qui impose à sa population des contraintes à cause d'une crise économique dans laquelle nous sommes, bien, qu'il ait le sens des responsabilités et aussi d'aller chercher de l'argent où il y en a, notamment pour combler le 15 milliards de trou qu'il y a actuellement dans notre budget collectif, mais, plus que ça, pour relancer l'économie dans une perspective de l'économie de XXI^e siècle, c'est-à-dire une économie libre de carbone.

• (20 h 20) •

Alors, vous savez, une des trois mesures qu'on a mises de l'avant, elle est fort simple, pourquoi? Bien, parce qu'elle s'adresse à des entreprises émettrices, des industries émettrices, polluantes qui font déjà partie du système de plafonnement d'échange qu'on a ici, au Québec, mais qui, par contre, ces grands émetteurs qui sont déjà assujettis, ces grands émetteurs là industriels, qui produisent plus de 25 000 tonnes de CO₂ année après année, bien, on pense qu'ils doivent faire leur part.

Vous savez, la cimenterie McInnis, là, elle reçoit de la part du gouvernement plus d'allocations gratuites pour émettre des GES qu'elle en émet dans les faits. Ça ne marche pas, ça. Ça ne marche pas dans une économie qui veut se relancer et qui veut se relancer, je dirais, dans une économie du XXI^e siècle.

Alors, notre solution, elle est fort simple, puis quand même elle réussirait à aller chercher 549 millions sur cinq ans de... complètement de l'argent neuf, c'est d'augmenter de 30 % le prix du carbone pour les grands émetteurs industriels au Québec. Et il y en a, il y a une centaine de compagnies, et plus, qui émettent, et je le répète, là, 25 000 tonnes, et plus, de GES par année. Alors, que nous, collectivement, on doit faire des efforts pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, bien, ça nous apparaît juste logique, alors que, et le gouvernement l'a dit, là, dans son plan, il allait investir pour permettre à ces compagnies-là, tranquillement, de faire la transition, le gouvernement va investir 768 millions d'argent public pour aider ces grandes industries-là, bien, ça m'apparaît la moindre des choses que ces entreprises paient un prix sur leur carbone, le carbone qui est en train de détruire la planète, les écosystèmes, etc.

C'est sûr que je le sais bien que, du côté du gouvernement... tout de suite j'entends les arguments, ou même du côté des libéraux : Ça va nuire à notre compétitivité mondiale. Vous savez quoi? Ça, c'est absolument le discours... Je pense que le monde des affaires ont bien fait leur travail, là, ils ont bien permis que le mantra rentre dans la tête des élus. Mais, vous savez, Mme la Présidente, la compétitivité de demain, là, je suis allée à la COP25... je suis allée à la COP21, pardon, ma collègue à celle de 25, le monde entier, la planète entière, la compétitivité de demain, c'est celle des entreprises sans carbone, pas des entreprises qui émettent 25 000 tonnes par année de CO₂. C'est des entreprises sans carbone.

Alors, vous savez, avec l'argent qui est prévu pour aider la transition de ces grands industriels là, avec quoi on est d'accord, il faut qu'ils transitionnent, mais là ça ne peut pas toujours être le commun des mortels qui soutient ces grandes entreprises là qui, dans le fond, ne posent pas des gestes de changement, de transition. Alors, une des façons de les amener à faire leur part, c'est de payer 30 % le prix de carbone pour ces grands émetteurs là.

Et, je vous dirais, en terminant, le Québec, on a un grand privilège, on a l'hydroélectricité, puis en plus elle est propre, et elle est bon marché, et elle est écologique, beaucoup plus, en tout cas, que les combustibles fossiles. Alors, je pense qu'il faut en profiter. Il faut faire passer notre industrie à l'économie du XXI^e siècle, c'est-à-dire l'économie libérée du carbone. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Alors, est-ce qu'il y a d'autres intervenants? M. le député de Nelligan, la parole est à vous.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Toujours un plaisir, prendre la parole pour parler de la mise à jour budgétaire. Et je vais me permettre de revenir un peu en arrière, parce qu'ici même il y a quelques mois, juste avant la

fermeture de l'Assemblée nationale et tout ce qui suivait, j'ai eu l'immense plaisir de parler pour le premier budget déposé au mois de mars, quelques jours avant le début de la pandémie. Bien, je dirais quelques jours avant le début de la pandémie au Québec, mais pas au niveau international. Et j'ai exprimé ici même, Mme la Présidente, des réserves par rapport au premier budget présenté, un budget qui ne prenait pas en considération la situation économique du Québec prise par la pandémie, les effets de la pandémie. Et nous voilà aujourd'hui devant un autre exercice important, c'est exprimer notre point de vue par rapport à la mise à jour budgétaire.

Écoutez, tout à l'heure, mon collègue le leader de l'opposition officielle, quand il parlait, et qu'il critiquait, et qu'il présentait son point de vue par rapport à la mise à jour budgétaire, il a utilisé une réponse que le premier ministre a utilisée en répondant à notre cheffe de l'opposition en lui disant : Écoutez, attendez, attendez, attendez, vous allez voir et et vous allez être surpris que l'énoncé et la mise à jour budgétaire va être une très bonne mise à jour budgétaire.

Bien, écoutez, Mme la Présidente, j'ai fait une bonne revue de presse. J'ai lu, comme vous, donc, par la revue de presse, le point de vue des groupes. Et je suis, comme la plupart des collègues, ce qui se passe dans nos comtés. Parce qu'au bout de la ligne, Mme la Présidente, si nous sommes là, aujourd'hui, c'est parce qu'on représente nos comtés. Et je suis fier de représenter le comté de Nelligan. Mais je n'ai pas vu que la mise à jour budgétaire ou le minibudget présenté par le ministre des Finances et, bien évidemment, par le gouvernement Legault a révolutionné et que c'est quelque chose que les gens vont dire : Écoutez, c'est un budget extrêmement important pour la relance économique ou pour l'avenir économique du Québec.

Mme la Présidente, aujourd'hui, je vais parler au nom des PME du Québec qui sont déçues de cette mise à jour. Depuis que l'énoncé de la mise à jour a été publié la semaine dernière, j'ai moi-même, Mme la Présidente, parlé avec beaucoup, beaucoup, beaucoup d'entrepreneurs. Et vous savez quoi, Mme la Présidente? Au-delà des entrepreneurs, vous avez tous reçu une lettre de groupes qui vous ont dit : Écoutez, voilà nos attentes par rapport à la mise à jour budgétaire. Et les attentes de ces entrepreneurs, c'est parce que nous sommes dans une crise, dans une pandémie. Mais, au-delà de la pandémie, Mme la Présidente, le gouvernement a mis en place des mesures sanitaires et a empêché certaines entreprises de ne pas fonctionner, et on sait tous le pourquoi. Mais malheureusement, Mme la Présidente, au-delà de la situation, qui est très difficile, bien, l'absence d'aide directe, et ça a été une de nos propositions... l'absence d'aide directe, surtout pour les entreprises toujours fermées. L'aide directe aussi pour les zones rouges, mais aussi pour les zones jaunes, oranges, qui voient leur achalandage diminuer en raison des mesures visant à réduire les risques de transmission du virus. Donc, Mme la Présidente, le gouvernement avait le choix, avait le choix d'avoir une vision économique sur le moyen et long terme, mais aussi une vision pour le court terme.

Et je tiens à vous dire, Mme la Présidente, et je vois ma collègue la députée de Saint-Laurent qui vient de se joindre à nous, et, la semaine dernière, nous avons eu un échange avec une entreprise dans son comté. Une entreprise, Mme la Présidente, dirigée par une femme entrepreneure, 70 employés, qui a fait les mains et les pieds pour se recycler, pour adapter sa ligne pour produire des visières, pour répondre à l'appel du premier ministre. Mais malheureusement elle n'a pas été entendue, ses visières sont toujours dans un stock, quelque part, sur l'île de Montréal.

Mme la Présidente, les PME du Québec avaient des attentes très élevées dans leur gouvernement qui se dit économique, dans un gouvernement qui se dit à l'écoute des régions. Bien, écoutez, Mme la Présidente, je vous transmets aujourd'hui, au nom de ces PME, leur déception. Vous savez pourquoi leur déception? Parce qu'en long et en large dans cette Chambre le ministre de l'Économie et la ministre du Développement économique régional disaient : Écoutez, la mise à jour s'en vient, on va avoir de l'aide à nos PME. Mme la Présidente, la lenteur, la bureaucratie, des fonds à zéro dollar, c'est ça, la réalité.

• (20 h 30) •

Donc, on vient aujourd'hui dire aux Québécois et aux PME, à nos entrepreneurs, que la mise à jour qui a été déposée la semaine dernière va révolutionner leur quotidien. Ce n'est pas vrai. Je ne vais même pas parler d'Internet haute vitesse, Mme la Présidente, et je sais, et je dois donner quand même le crédit, je sais que des collègues au sein de la partie gouvernementale poussent aussi, travaillent fort pour que ça bouge. Mais malheureusement ce n'est pas les échos qu'on entend, parce qu'il n'y a rien dans ce budget par rapport à Internet haute vitesse.

Je peux continuer, Mme la Présidente, la liste, elle est très longue, mais aujourd'hui je me permets d'être la voix des PME à l'intérieur de ce salon bleu. Quand vous entendez des entrepreneurs qui énoncent et qui disent que, écoutez, on a l'impression que le gouvernement nous ment... C'est une citation, Mme la Présidente, dans un article, je cite un article, c'est un entrepreneur qui l'a dit, Mme la Présidente, ce n'est pas moi qui l'ai inventé. C'est un parcours, c'est un labyrinthe, Mme la Présidente. Et donc, aujourd'hui, le gouvernement avait la possibilité de répondre aux enjeux de ces PME, mais malheureusement absence d'aide directe, programmes inaccessibles, lenteur et parfois même des fonds vides.

Maintenant, on va parler du moyen et long terme. Mme la Présidente. S'il y a quelque chose que la pandémie nous a appris, c'est qu'on ne doit pas faire la même chose de la même façon, on doit innover, on doit aider, accompagner, promouvoir l'innovation. Bien, Mme la Présidente, probablement, il y a du vert dans le plan, mais probablement, uniquement, c'est dans le titre. C'est vrai, il y a du vert, c'est un plan vert, mais, Mme la Présidente, pas sûr que, vraiment, on s'oriente vers une économie de demain.

La cheffe du deuxième groupe de l'opposition a dit tout à l'heure qu'elle a participé à la COP. J'ai participé à trois COP, Mme la Présidente, et j'ai vu l'ampleur du budget et les investissements réalisés par plusieurs, plusieurs pays. Je m'attendais, au gouvernement, qu'il a entendu le message des Québécois par rapport à l'environnement. Donc, par rapport au court terme, nous avons tous vu, Mme la Présidente, ce qui se passe, les réactions des entrepreneurs, et j'en suis sûr et certain, c'est ce que je suis en train de dire, je vous invite, et j'en suis sûr et certain que vous aussi, vous le voyez, votre boîte e-mail de comté remplie de lettres d'entrepreneurs. Aujourd'hui, Mme la Présidente, ce que je vous partage, vous avez tous reçu des lettres d'entrepreneurs, donc, aujourd'hui, c'est la réalité. Qu'avez-vous répondu? Le gouvernement a répondu quoi à ces entrepreneurs? Baisse d'achalandage? Aucune solution. Et ils se sont adaptés, pourtant, Mme la Présidente.

Hier, j'ai eu l'occasion d'échanger avec trois érablières qui souffrent. Ils ont perdu l'année 2020, ils vont aussi perdre 2021. Est-ce que c'est normal qu'aujourd'hui, au mois de novembre, Mme la Présidente, on parle d'une mise à jour budgétaire qui ne prend même pas en considération l'avenir de nos érablières? Est-ce que le but est de les pousser à fermer? Dites-le d'une manière beaucoup plus claire parce qu'à part les prêts et les garanties de prêt je ne pense pas que la mise à jour budgétaire, avec ce volet PME, a répondu à cette question.

Un autre volet, Mme la Présidente, dans mes dossiers que j'ai l'immense plaisir de défendre, donc à part le volet PME, à part le volet de l'innovation, il y a le volet de l'emploi et du travail. J'ai bien vu les mesures, Mme la Présidente, du ministre de l'Emploi et j'ai vu l'ajout de quelques sommes dans la mise à jour budgétaire. Mais, Mme la Présidente, le taux d'inactivité mais aussi le taux de chômage, il est très élevé. Donc, c'est pour cela que si on veut passer à travers la pandémie et les effets de la pandémie, ça nous prend un réel plan. Et malheureusement, encore une fois, le budget a manqué sa cible.

Donc, pour résumer, Mme la Présidente, je suis quand même déçu. Déçu, parce que les entrepreneurs avec qui je parle s'attendaient vraiment à de l'écoute, s'attendaient vraiment à l'écoute et ils m'ont tous partagé qu'on croyait vraiment qu'on va être écoutés parce que la pandémie dure depuis le mois de mars. Et, probablement, le premier budget, qui n'était plus un budget après quelques jours parce qu'on était tous pris à l'intérieur de la pandémie, les gens, ils ont dit : Écoutez, probablement, il n'y a personne... Et je l'accorde, quand le premier ministre se lève en Chambre et il dit que, écoutez, il n'y a personne qui était préparé pour la pandémie et les effets de la pandémie... Mais, Mme la Présidente, on est presque cinq mois plus tard. Les effets sont là, mais on ne les retrouve pas dans le budget.

Je vais terminer sur un point important même pour les entreprises qui se sont adaptées. Les manufacturiers et exportateurs du Québec, ils ont levé un drapeau. L'achat local, Mme la Présidente, ça ne prend pas un panier bleu uniquement, et le remplir, et qu'il ne sert à rien, ça prend des politiques publiques et les politiques publiques qui vont encourager nos entreprises d'ici de soumissionner, et qu'on les inclue dans la chaîne. Ils ne demandent pas des subventions, Mme la Présidente, ils veulent des politiques d'approvisionnement. Et, j'en suis sûr et certain, vous avez, vous aussi, reçu des appels de plusieurs secteurs qui nous demandent comment on peut faire pour convaincre le gouvernement que ça prend vraiment une réelle politique d'achat local. Nos PME, que ce soit manufacturières ou autres, ne demandent que cela, de participer d'une manière très réelle à l'économie du Québec.

Donc, Mme la Présidente, malheureusement, ce n'est que des déceptions, par rapport à cette mise à jour budgétaire. Et, écoutez, sortons du salon bleu, et écoutez et regardez un peu ce qui se passe, et la réponse sera très claire, que les gens ne voient pas que la mise à jour budgétaire a changé quelque chose dans leur vie. Et je parle particulièrement par rapport à nos PME. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Mme la députée de Joliette, la parole est à vous.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon : Oui. Bonsoir, Mme la Présidente. Merci. Donc, je suis heureuse, à mon tour, d'avoir l'opportunité de prendre la parole des suites de la mise à jour économique d'il y a maintenant une dizaine de jours. Écoutez, une mise à jour économique qui tient un peu comme un château de cartes, hein, parce qu'on l'a souligné, dès le dépôt de cette mise à jour, en fait, pour qu'elle puisse se réaliser dans le concret, dans la vraie vie, ça prendrait des transferts fédéraux augmentés à 35 % en matière, donc, de santé, et, en ce moment, ces transferts-là sont à 22 %, donc, ça veut dire toute une augmentation, et ça veut dire tout un rapport de force pour pouvoir en arriver à ce niveau-là de transferts à l'égard du Québec. Donc, non seulement c'est assez périlleux de faire toute une mise à jour économique qui est basée sur des projections qui ne sont aucunement fondées dans le réel, pour lesquelles il n'y a absolument aucune garantie de rentrées d'argent, mais, en plus, ça montre à quel point le Québec est dépendant, à quel point ce gouvernement-là a décidé que son avenir tenait entre les mains du bon vouloir du gouvernement fédéral. Alors, c'est inquiétant, c'est périlleux et c'est surtout exactement l'inverse de ce que ce gouvernement avait dit qu'il ferait lorsqu'il était dans l'opposition et en campagne électorale.

Et je veux vous ramener, Mme la Présidente, ce document doit vous dire quelque chose, à un fameux document qui s'appelle *Un nouveau projet pour les nationalistes du Québec*. Donc, c'est la plateforme constitutionnelle et de relations Québec-Canada de la CAQ. Ça s'appelle Un Québec ambitieux. Moi, quand je vois la dernière mise à jour économique, je me dis qu'on est loin de ce qui avait été annoncé. Alors, juste pour un petit rappel pour les nombreux, les milliers de gens qui nous écoutent à cette heure, ça vaut la peine, quand même, pour ceux qui écoutent, là, je suis sûre que vous allez trouver ça intéressant. Donc, en annexe de ce projet pour les nationalistes du Québec, il y avait toute une liste de ce qui allait être requis et de ce qui allait être obtenu par le Québec, donc, avec ce nouveau gouvernement de la CAQ, s'il était élu. Et là on fait une liste autant par voie législative, d'ententes administratives, de modifications constitutionnelles bilatérales et de modifications constitutionnelles globales, donc qui requièrent l'unanimité, de tout ce que le Québec obtiendrait avec un gouvernement de la CAQ. Et je veux juste vous en nommer quelques-uns, parce que vous allez voir qu'il y a quand même un lien direct avec ce dont on parle en matière d'économie et de finances publiques.

• (20 h 40) •

On devait revendiquer des points d'impôt, donc sûrement que ma collègue fiscaliste va trouver ça intéressant, des points d'impôt, donc, on voulait un transfert aux provinces d'une partie de l'assiette fiscale du gouvernement fédéral. Donc, évidemment, c'est quelque chose dont on discute depuis très longtemps. Mais, c'est étrange, dans les deux dernières années, je n'ai jamais entendu le gouvernement de la CAQ se lever pour rappeler cette demande-là, la formuler d'une manière ou d'une autre. J'ai même questionné la ministre responsable des Relations intergouvernementales, qui m'a dit que, non, on n'avait pas agi sur ce front-là encore. Bon, voilà.

Des transferts fédéraux qui devaient tenir compte du vieillissement de la population. Alors, je peux vous dire qu'à 22 % on est loin du compte et que, toujours aujourd'hui, ça n'a jamais été tenu en compte.

Évidemment, il y avait le rapport d'impôt unique. Il y avait aussi... On sait qu'il y a eu une demande de faite. Malheureusement, il y a eu... Aussitôt la demande faite, aussitôt la porte fermée. Rapport d'impôt unique, donc, élimination du déséquilibre dans les investissements d'Ottawa en recherche et développement, transfert en bloc des fonds pour les infrastructures, rapatriement de l'ensemble des budgets fédéraux en culture. Donc, ça, c'est juste une petite partie de tout ce qui se trouvait en annexe de ce fameux projet là.

Donc, si vous vous dites : Mon Dieu! je ne me rappelais plus de ça, c'est probablement normal parce que ça n'a pas été ramené à notre mémoire beaucoup de la part du gouvernement au cours des deux dernières années. Et ce qui arrive, c'est qu'on se rend compte que non seulement c'était un nationalisme de façade parce que tout ce qui avait été envisagé dans ce beau programme n'a pas du tout été appliqué, mais on se rend compte aussi que le gouvernement actuel ne va pas... n'essaie même pas parce qu'il sait qu'il va avoir des fins de non-recevoir. Il essayé, là, un petit peu, là, en mettant un petit peu le pied dans la porte puis en l'ouvrant avec le rapport d'impôt unique. Bang! Refus catégorique. Donc, c'est pour ça que c'est d'autant plus périlleux de voir ce gouvernement-là nous déposer une mise à jour économique qui est basée en très, très, très grande partie sur un pari qui ne pourra jamais être gagné, c'est celui d'aller chercher un 6 milliards de dollars, une augmentation de 13 % des transferts pour pouvoir arriver, donc, juste à l'équilibre de ce qu'il nous propose.

Alors, si le passé est garant de l'avenir, c'est d'autant plus absurde qu'on n'a même pas été capable de commencer des négociations dans les quelques petites demandes qui ont été faites très timidement jusqu'à maintenant. Et là soudainement on devrait croire qu'il va y avoir, donc, une augmentation des transferts en santé jusqu'à 35 % pour pouvoir réaliser la mise à jour économique qui nous a été déposée. Donc, vous comprendrez qu'en partant, ça enlève un peu de crédibilité à l'exercice, et on se demande sincèrement comment le gouvernement a pu déposer quelque chose qui ne tient pas de cette manière-là.

C'est aussi l'occasion de regarder ce qui a été mis de l'avant en matière d'éducation. Vous savez que c'est un sujet qui m'importe beaucoup, mais je dois vous dire que je suis restée sur mon appétit. Donc, quand on y regarde de plus près, il y a un seul montant qui est prévu, déjà qu'au cours des derniers mois on est resté sur notre appétit. On a fait des demandes pour qu'on puisse s'assurer que tout marche le mieux possible dans ce secteur névralgique, dans la période de la pandémie que nous connaissons, mais secteur névralgique de manière globale qu'est le milieu scolaire, le milieu de l'éducation évidemment, et le milieu postsecondaire qu'on oublie trop souvent. Or, le fait est qu'il y a un montant d'une cinquantaine de millions pour le virage numérique de l'enseignement dans le cadre de la mise à jour, donc, qui nous a été déposée. Donc, c'est mieux que rien. Mais ce qu'on entend, ce qu'on a envie de dire au gouvernement, c'est : Où ils sont, les moyens vigoureux, autant dans les faits que financiers, pour vraiment être là pour les deux grands sujets qui nous importent, en ce moment, en éducation, c'est-à-dire la gestion sanitaire de la pandémie, donc d'être capable de mettre tous les moyens qui doivent être déployés pour s'assurer que les milieux soient les mieux préservés contre les éclosions, qu'on puisse les détecter rapidement, qu'on puisse rapidement s'assurer d'isoler ce qui est difficile? Et, par ailleurs, où sont les moyens forts, costauds pour vraiment s'assurer que le rattrapage qui est requis, que toute la récupération, tout le rattrapage par rapport aux retards qui ont été vécus par les élèves du Québec au printemps, bien, qu'on soit capable de faire face à cette hécatombe-là, littéralement, qu'on vit? Puis on le pressentait, mais là, depuis deux semaines, on a des chiffres, et, quand on voit que c'est 30 % d'échecs de plus que l'on vit en ce moment, c'est-à-dire 30 % d'échecs, trois fois plus de ce qu'on voyait l'année dernière, c'est extrêmement préoccupant. Donc, on aurait pu s'attendre à une mise à jour économique qui aurait été sous le signe de l'éducation parce que l'éducation, c'est l'économie, parce que l'éducation, c'est l'avenir du Québec. Bien non, des montants extrêmement modestes qui s'ajoutent à d'autres montants qui ont été très modestes.

Alors, aujourd'hui, j'en profite, Mme la Présidente, pour dire que, oui, ça va prendre, là, des mesures superimportantes, et mon espoir, c'est qu'en janvier prochain, quand on va revenir du congé prolongé qui a été décrété, mais heureusement pour lequel finalement on s'est révisé puis qu'on a annoncé qu'il y aurait de l'enseignant à distance, bien, que ces mesures-là vont être mises en place. Donc, ça m'inquiète un peu parce que je n'ai pas vu les montants qui m'apparaissent nécessaires pour pouvoir y arriver dans la mise à jour économique, mais je demande au gouvernement de les trouver, ces montants-là, de réorganiser les choses s'il le faut pour y arriver. Et ce n'est pas sorcier, ce qu'il faut, c'est être capable de se dire : O.K., l'augmentation des cas que malheureusement on a vu se produire depuis le 1er octobre, malgré toutes les mesures qui ont été mises en place, bien, ces cas-là ont augmenté significativement, ils ont même plus que doublé. Pour ce qui est des enseignants, du personnel scolaire, ça a triplé depuis début octobre. Donc, ça veut dire qu'il faut mettre des mesures et ça veut dire, donc, que ce n'est pas suffisant, ce qu'on a fait jusqu'à maintenant. Ce que ça veut dire aussi, c'est que si le gouvernement est prêt à d'abord et avant tout sacrifier, en quelque sorte, le milieu de l'éducation quand il doit mettre des mesures supplémentaires, comme on l'a vu parce qu'il nous a annoncé que c'est le milieu de l'éducation qui aurait des journées supplémentaires qui seraient à distance, que c'est le milieu de l'éducation qui pendant un certain moment devait même être en congé, bien, ça veut dire que ce milieu-là, il est très fragile, et ça veut dire qu'on n'est pas à l'abri d'une augmentation plus importante, surtout au retour des fêtes, du nombre de cas dans nos écoles.

Et donc c'est très clair, ce qu'on demande au gouvernement, c'est d'enfin, oui, s'assurer que le virage technologique peut être pris quand il doit être pris, parce que ce n'est toujours pas le cas à l'heure où on se parle malheureusement, mais c'est aussi de dire que, oui, la ventilation, c'est fondamental, on en a parlé abondamment il y a deux semaines, donc on va déployer les montants qu'il faut, puis, en janvier, on va être prêts, puis toutes nos classes qui en ont besoin vont pouvoir avoir, donc, des purificateurs d'air portatifs. Donc ça, je pense que c'est la base. Évidemment, la base, ce serait d'avoir déjà pensé à la faire et de ne pas être en ce moment en train de former un comité puis d'attendre désespérément des recommandations. Mais disons qu'on peut déjà présumer des recommandations, donc ce serait une très bonne idée qu'en janvier on sache que ça est présent.

Ce serait une très bonne idée aussi, enfin, que le dépistage soit prioritaire. On en a tous parlé abondamment. Parce que j'ai découvert qu'en octobre, Mme la Présidente, on a changé l'ordre du dépistage et on est venu préciser, imaginez-vous donc, que toutes les entreprises passent avant le milieu scolaire pour le dépistage. Donc, quand on fait les analyses, en laboratoire, des tests, si vous êtes une petite brûlerie, vos employés vont passer avant, s'il y a une éclosion chez vous, que toute autre école. C'est quand même assez préoccupant quand on n'arrête pas de nous répéter que la priorité, c'est de garder les écoles ouvertes. Donc, une autre chose qui doit être réglée pour le mois de janvier, des corridors, donc, prioritaires pour le dépistage.

Et aussi on aimerait vraiment ça que le gouvernement montre de l'ouverture pour que les secondaires III, IV, V qui sont en ce moment en journées alternées deviennent en demi-classes alternées. Puis c'est juste la logique. C'est ce que l'OMS dit, c'est ce que des écoles ont essayé, c'est ce que des experts nous disent aussi, et ce n'est malheureusement pas ce qui se fait au Québec. Et c'est très simple à comprendre. Si vous avez 15 élèves dans une classe, 15 élèves à la maison qui suivent leurs cours en même temps, ça va être pas mal plus efficace que si vous en avez 30, une journée au complet dans leur classe, puis 30 le lendemain chez eux. Vous avez un double bénéfice si vous agissez comme ça. Vous allez avoir moitié moins d'élèves de secondaire III, IV, V dans votre école, mais, en plus, vous allez avoir moitié moins d'élèves dans les classes, donc des risques beaucoup moins importants de propagation du virus, et ça, vous savez quoi, Mme la Présidente? Ça ne coûte pas cher. Il y a une école, à Québec, qui l'a fait. Ils ont eu zéro cas depuis le début de l'année. Donc, ce n'est peut-être pas une recette magique, mais, en tout cas, ça semble porter ses fruits. Et donc zéro cas, et ça leur a coûté 7 000 \$ à 8 000 \$.

Donc, je pense que, franchement, dans la mise à jour économique, on aurait pu s'attendre à avoir des moyens tout simples comme ceux-là qui puissent être supportés, et de dire : Il y aura des caméras dans les classes, on va être capables de passer en mode virtuel et on va donc pouvoir avoir des demi-classes, ce qui va, d'un côté sanitaire, d'un point de vue sanitaire, nous faciliter grandement les choses. Même chose évidemment pour les ventilateurs et même chose pour le dépistage prioritaire qui ne devrait pas coûter une fortune. C'est juste une question d'ordre et de priorité.

Donc, en terminant, Mme la Présidente, j'invite le gouvernement à être en mode écoute. Je l'invite évidemment aussi à vivre dans le réel et peut-être à se rendre compte que, s'ils n'ont pas été capables d'avoir un seul oui du gouvernement fédéral malgré leurs très, très, très timides demandes jusqu'à maintenant, c'est peut-être un peu irréaliste de penser que soudainement les coffres vont s'ouvrir et que toute notre belle mise à jour économique va pouvoir vivre parce qu'on va soudainement avoir une augmentation de 13 % de transferts. Mais je leur demande aussi de penser aux élèves du Québec, et donc d'arriver en janvier avec des mesures fortes, des mesures claires, et qu'enfin on soit capables de dire que, dans les faits, on répond au bel énoncé qu'on dit publiquement, que les écoles sont la priorité. Merci, Mme la Présidente.

• (20 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Sans plus tarder, je vais céder la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'aurai l'occasion de m'exprimer à titre de porte-parole en éducation, aussi du Conseil du trésor, mais d'abord je vais commencer à titre de fiscaliste, si vous permettez.

Pendant plusieurs années, le premier ministre, lorsqu'il était dans l'opposition, nous parlait à quel point que c'était important de ne plus recevoir de péréquation, et aujourd'hui son discours change. J'ai l'impression qu'il demande davantage de péréquation et qu'on est un peu dans la pensée magique que, parce qu'on va le demander, on va l'avoir, et je ne peux m'empêcher de poser la question : Qu'est-ce qui empêche aujourd'hui le premier ministre du Québec d'agir dans son champ de compétence, la loi de l'impôt du Québec?

Quand j'étais professeure, avant de faire le saut en politique, j'avais beaucoup, beaucoup milité pour ce qu'on appelle communément, dans le langage, là, la taxe Netflix. Ça a été fait, malgré qu'Ottawa avait dit non à mon collègue alors qu'il était ministre des Finances du Québec. Deux fois plutôt qu'une, Ottawa a dit : Bien non, on ne peut pas faire ça. Pas de taxe Netflix. Ce n'est pas correct, hein, de demander à un géant numérique de collecter la taxe de vente, alors que Vidéotron le fait et d'autres le font. Finalement, le gouvernement du Québec l'a fait. Savez-vous quoi? Il y a eu une rentrée d'argent. Le directeur parlementaire du budget d'Ottawa, là, au fédéral, regarde ce qui s'est fait au Québec, puis il dit : Bien oui, on aurait dû le faire. Aujourd'hui, le gouvernement du Canada regarde ce que le Québec a fait, puis dit : C'est vrai, on aurait dû le faire, puis finalement, savez-vous quoi, mea culpa, on va le faire. On a toujours dit, au Parti libéral du Québec, que la première étape, c'était d'abord la taxe de vente. La grosse étape, celle qu'il doit suivre, c'est ce qu'on appelle, dans notre jargon fiscaliste, la taxe GAFA, donc la taxe sur les impôts. Pourquoi? Parce qu'on a des géants du Web qui génèrent des milliards de dollars qui, eux, ne paient pas un sou d'impôt.

Par exemple, Mme la Présidente, j'imagine que vous êtes une abonnée Netflix. Comme plein d'autres d'entre vous, comme des milliers de Québécois, comme des millions de Canadiens. Je vois que le ministre des Transports dit non, vous ne l'êtes pas, parfait, mais votre collègue d'à côté dit oui. Alors, imaginez, là, vous avez Facebook... Dites-moi pas que vous n'avez jamais fait de publicité Facebook. J'en vois, là, des sponsorisées. Mais, ces recettes-là, même si c'est vous qui le payez, à titre de Québécois, à cette entreprise étrangère, il n'y a pas un sou, pas un sou d'impôt qui s'en va dans les coffres de l'État. Alors, on le sait, là, la pandémie va coûter une fortune. Alors, oui, on peut se croiser les doigts, là, puis se dire : Ottawa va entendre le message du Québec puis augmenter les transferts ou on peut agir, dans notre champ de compétence, puis dire : Bien, nous, on n'attendra pas, on va agir comme la France, puis on ira de l'avant. Pourquoi? Parce que nous avons notre propre loi, la loi de l'impôt, nous avons notre propre agence de revenu, Revenu Québec, et, au niveau constitutionnel, nous avons les pouvoirs.

Alors, moi, j'invite pour de vrai le gouvernement à arrêter d'attendre. Vous ne pouvez pas plaider d'être nationaliste quand vous êtes toujours en train d'attendre face à Ottawa. Alors, ça, j'espère que ce sera quelque chose qui va être fait très, très prochainement, parce que ça va pouvoir générer plusieurs millions de revenus pour le gouvernement du Québec, et peut-être même... Puis, encore une fois, on pourra paver la voie pour Ottawa.

Je vois que la députée de Saint-François aimerait beaucoup s'exprimer. De deux choses, l'une. Soit qu'elle se lève puis qu'elle s'exprime, mais sinon... Sincèrement, moi, j'ai un petit trouble. Lorsque je parle, je ne suis pas capable de me concentrer, lorsque j'entends un bruit, pour de vrai. Alors, c'est vous? Bon. Alors, vous comprendrez que, malheureusement, moi, ça me perturbe dans mes interventions, parce que, pour de vrai, je ne suis pas capable de faire deux affaires en même temps. Soit que je vais arrêter de parler puis que je vais vous écouter, ça ne me dérange pas, je suis sûre que vous avez des affaires pertinentes à dire, mais on ne pourra pas être les deux à parler en même temps au salon bleu. Merci pour votre collaboration.

Maintenant, Mme la Présidente, pour ce qui est de l'éducation, nous avons des élèves présentement que... Depuis le printemps dernier, certains d'entre eux, qui ne sont pas retournés à l'école au mois de mai, ont cumulé, là, 14 semaines sans aller à l'école. En plus de cela, plusieurs d'entre eux ont vu leurs classes fermées malheureusement parce qu'il y a eu des éclosions, pour une période de deux semaines. Certaines écoles, les mêmes classes, ont été refermées une deuxième fois pour une autre période de deux semaines. Donc, c'est clair qu'on a un enjeu.

La meilleure façon de réduire les éclosions, on l'a dit, c'est de tester en priorité. Nous avons demandé un corridor sanitaire scolaire. C'est quoi, ça? C'est un corridor prioritaire. Donc, évidemment, on comprend que les gens de la santé, puis ma collègue la députée de Maurice-Richard vous en parlera, c'est clair qu'on comprend qu'on doit d'abord tester les gens de la santé, mais, tout de suite après, pour nous, à notre sens, puisque l'école est obligatoire, qu'on retourne les élèves de façon obligatoire, qu'on retourne les enseignants et les personnels scolaires de façon obligatoire dans les écoles, il faudrait aussi les tester de façon prioritaire. Pourquoi? Ça permettrait de tester rapidement, mais surtout, là, d'identifier, là, les gens qu'on doit sortir de l'école et ne pas devoir fermer une classe complète ou, pire, une école au complet, chose que nous avons vue très souvent au Québec. Alors, là-dessus, pour nous, c'est quelque chose qu'on aimerait avoir rapidement. Malheureusement, ce n'est pas dans la mise à jour économique, il n'y a pas d'argent pour cette mesure, alors que ça pourrait nous aider à réduire le nombre d'éclosions.

D'autre part, avant la relâche de la semaine dernière, on s'est levés, relevés, rerelevés ici, au salon bleu, sur une question très précise, la transmission par voie aérosols. Nous avons demandé au ministre de l'Éducation, de façon unanime, tous les partis d'opposition, deux affaires. Détecteurs de CO₂. Pourquoi? C'est pour mesurer la qualité de l'air dans une classe. D'autre part, des purificateurs d'air portables. Parce qu'on est tous très, très conscients qu'on ne pourra pas, en l'espace de quelques semaines, ajouter de la ventilation mécanique dans toutes les écoles, alors, l'option la plus rapide et efficace, et qui est d'ailleurs utilisée par les dentistes, ça reste les ventilateurs... pardon, les purificateurs d'air portables. D'ailleurs, dernièrement, chez mon dentiste, il y en avait un. Ça s'est très bien passé. Puis savez-vous quoi? Ça ne coûtera pas trop cher. On parle d'une mesure, là, combiner les détecteurs de CO₂ avec les purificateurs d'air portables, de moins de 100 millions de dollars. Mme la Présidente, là, 100 millions de dollars, c'est moins d'argent que le chèque que le ministre de l'Économie était prêt à signer au Cirque du Soleil pour des investisseurs étrangers, américains et chinois. Alors, moi, il me semble que, quand on est prêt à signer un chèque à des étrangers pour presque 100 millions de dollars, mais qu'on n'est pas capable de signer un chèque de moins de 100 millions de dollars pour nos écoles au Québec, on a un méchant problème. Alors là, là-dessus, là, j'imagine que, quelque part d'ici Noël, il y a quelqu'un qui va se dire qu'effectivement ça ne fait aucun sens, puis que, la moindre des choses, si on veut vraiment sauver l'année scolaire, on va s'assurer d'avoir toutes les conditions gagnantes pour minimiser le risque.

En médecine, et je ne suis pas du tout médecin, loin de là, mais j'entends les médecins à la radio, dont notamment le Dr Weiss, qui s'exprime presque à tous les jours et qui n'arrête pas de dire que l'école est un facteur important d'éclosion — et, dans le cas de Montréal, c'est le principal moteur d'éclosion — qui nous dit : Transmission aérosols. Et si on veut vraiment, là, se donner les moyens, il va falloir qu'on règle la question parce que ce n'est pas vrai qu'on va pouvoir juste chauffer en ouvrant les fenêtres, puis dire : Ah! parfait, on va chauffer l'extérieur puis on va espérer qu'en ouvrant deux, trois fois par jour la fenêtre ça va être être correct. Ce n'est pas comme ça qu'on va s'assurer d'avoir une bonne qualité de l'air dans nos classes.

Réduire le nombre d'élèves par classe au secondaire, c'est névralgique. De plus en plus d'études le disent. Alors, on peut s'obstiner ou on peut vraiment travailler, et ce n'est pas compliqué. On comprend que, demain matin, on n'aura pas plus d'enseignants. Mais si on a des écoles privées au Québec, puis une école de Québec publique qui a été capable de mettre une caméra dans sa classe puis de diviser les groupes en deux, puis de dire : Il y en aura la moitié qui va être un jour en classe et l'autre moitié à la maison, et le lendemain on va alterner, bien, ça permet de réduire le nombre d'élèves dans l'école et ça permet aussi de réduire aussi le nombre d'élèves par classe. Ce n'est pas une mesure qui est coûteuse. Il me semble qu'aujourd'hui, là, faire l'achat de caméras, à mon sens, là, ce serait quelque chose qui devrait être envisagé dès maintenant par le ministre de l'Éducation. Encore une fois, Mme la Présidente, avez-vous vu quelque chose à cet effet dans la mise à jour économique? Moi, je n'ai rien vu.

• (21 heures) •

Beaucoup de parents m'écrivent. Ils ont tous vu l'annonce du premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, annoncer de l'aide, 2 milliards de dollars pour les écoles. Environ 430 millions de dollars s'en viennent pour le Québec. La moitié de cet argent-là a déjà été versée. Où est cet argent pour les écoles du Québec? Parce qu'on a fait le tour, là, des différents centres de services scolaires et des commissions scolaires qui restent, il n'y a personne qui a vu l'argent. Donc, l'argent part d'Ottawa pour s'en venir dans les écoles, elle a été encaissée par le gouvernement du Québec. Bien, elle n'est toujours pas sonnante, là, dans nos écoles. Là, on voudrait que ça se matérialise. Alors, les demandes sont assez simples, là : en priorité,

purificateurs d'air portables, détecteurs de CO₂, réduire le nombre d'élèves par classe au secondaire. Pour ce faire, ça prend l'achat de caméras. Ça, c'est un plan qui est assez simple. En quelques étapes, ça pourrait être réglé.

Alors, ça, Mme la Présidente, j'espère sincèrement que quelque part, les gens entendront le message, parce que présentement, chaque journée à l'école, ça compte. Puis si vous n'êtes pas convaincus puis si vous doutez, comme le ministre de l'Éducation a douté aujourd'hui, à la période de questions, à ma grande surprise, c'est 30 % des élèves, en moyenne au Québec, qui sont en situation d'échec. Ici, à la Capitale-Nationale, dans certaines matières comme les mathématiques, c'est 50 %, un sur deux, qui est en situation d'échec.

Alors, chaque journée qu'on ferme une école à cause d'une écloison, là, c'est un élève qui est à risque d'échouer et, pire, d'abandonner. On risque d'avoir une génération de COVID, si jamais on n'est pas capables de rétablir le tir. Et ça, je parle à tous, à tous, là, d'entre vous, là. C'est le temps qu'on se réveille avant qu'il soit trop tard. Ce n'est pas un plan d'action qu'on a besoin au mois de février, là, c'est maintenant. Les mesures doivent venir immédiatement pour les écoles.

Évidemment, je vais prendre aussi mon chapeau de Conseil du trésor. On n'a pas arrêté de dire qu'on voulait valoriser les enseignants puis qu'il allait y avoir un bouquet de mesures qui s'en venait. Le bouquet de mesures, là, je regarde les fleurs, elles sont pas mal fanées. La CAQ a promis d'abolir les six premiers échelons salariaux. Ça n'a jamais été encore déposé aux tables. Pourquoi qu'on n'est pas capables de régler avec les enseignants avant qu'ils soient à bout pour de vrai?

Moi, je les vois, les enseignants. Ils donnent, là, leur 100 % tous les jours. Je vois aussi le personnel scolaire. Vous savez, là, ceux qui s'occupent de garder les enfants puis qu'aussi prennent soin d'eux, eux autres aussi sont à bout. Ils apprennent, là, les annonces du ministre, pas par lui ni personne de son cabinet, mais directement en écoutant la radio. Eux autres aussi, ils ont des conditions de travail qui doivent être remédiées.

Ce n'est pas normal, là, qu'aujourd'hui, au Québec, aux services de garde scolaires, en moyenne, c'est 22 000 \$ par année qu'on gagne, malgré la COVID, malgré qu'on a besoin d'eux, malgré qu'on pourrait demander à eux de faire plus de temps en leur donnant des meilleures conditions de travail, en leur demandant notamment de venir nous aider dans les classes avec une formation supplémentaire. Là, c'est le temps de sortir de la boîte, là. Il faut qu'on arrête de penser dans cette petite boîte carrée pour le réseau scolaire. Ça nous en prend beaucoup plus de mesures.

Et finalement, je ne pourrai pas m'empêcher de dire la chose suivante : Internet haute vitesse était un engagement fort dans votre campagne électorale. Vous avez promis de brancher toutes les familles québécoises d'ici la fin de votre premier mandat. Je vous demanderais, là, de continuer, puis de maintenir cette promesse, et de ne pas dire : Non, finalement, on ne pourra pas le faire. Mettez de l'argent supplémentaire. Vous avez promis de livrer, c'est le temps de livrer. Pourquoi? Parce que chaque fois qu'il y a un foyer qui n'est pas branché à Internet, ça veut dire qu'il y a un enfant qui n'est pas capable de suivre son cours à distance, ça veut dire qu'il y a un enfant qui est à risque d'abandonner, ça veut dire qu'il y a un enfant qui risque de décrocher. Ça veut dire qu'au fond le droit à l'éducation est à géométrie variable, au Québec.

Alors, Mme la Présidente, je comprends que peut-être que ça n'intéresse pas la députée de Jean-Talon, mais, en attendant, c'est qu'il y a des parents qui attendent beaucoup plus, beaucoup mieux puis dès maintenant. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant. M. le député de Rimouski, la parole est à vous.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Vous avez bien raison, Rimouski. Effectivement, Internet haute vitesse, petite parenthèse, pour ceux qui n'ont pas lu... n'ont pas été voir, sur le site de Radio-Canada, le témoignage du maire de Saint-Siméon, allez le faire, ça vaut la peine, expliquer c'est quoi, l'impact que ça peut avoir sur une communauté, et ce que ça peut donner.

Bref... Mais ce n'est pas de ça que je voulais vous parler. Je voulais vous parler de logements sociaux.

Effectivement, dans la mise à jour en novembre, aucune somme supplémentaire pour loger ceux qui en ont de besoin. Dans la RMR de Gatineau, 7 565 personnes sont obligées de payer 50 % de plus... de leurs revenus pour leur logement. C'est 16,1 %. Puis quand on parle de leurs revenus, on parle de revenus de 12 530 \$. Imaginez, ça, c'est Gatineau. Montréal, 126 710 personnes avec un revenu médian de 12 500 \$ mettent 50 % et plus de leurs revenus pour leur logement. Ça, c'est Montréal. Québec, 17 240 personnes, et là c'est des personnes, c'est des familles, c'est du monde qui gagnent à peu près 12 373 \$, qui mettent 50 % de leurs revenus dans leur logement. La RMR de Sherbrooke, 5 275 personnes qui gagnent à peu près 10 831 \$ mettent 50 % de leurs revenus dans leur logement. Trois-Rivières, 3 510 personnes qui gagnent à peu près 10 722 \$ mettent 50 % de leurs revenus dans leur logement. Saguenay, 2 940 personnes qui gagnent à peu près 12 416 \$ mettent 50 % de leurs revenus dans leur logement. Dans l'ensemble du Québec, c'est 195 000 personnes... plus que 195 000 personnes qui gagnent à peu près ça, 12 000 \$ à 13 000 \$, qui mettent 50 % de leurs revenus dans le logement. Vous voyez bien que ça ne marche pas. Il y a quelque chose qu'il faut faire. Ça ne peut pas... Imaginez, là, ces gens-là, imaginez les choix qu'ils vivent, les choix qu'ils ont à faire. Et ça, ça fait des années. C'est sûr qu'il faut investir dans le logement social, et il y a du rattrapage à faire. L'ancien gouvernement a pris beaucoup de retard. Le nouveau gouvernement nous dit qu'ils veulent faire du rattrapage. Qu'on fasse le rattrapage qu'on veut, il faut investir, et, dans la mise à jour économique, rien pour le logement social. Et je continue à dire que... quand je parle de... quand je dis le chiffre 7 665 personnes dans la RMR de Gatineau, bien, c'est plus qu'un chiffre, c'est du monde. C'est du monde qui vivent cette situation-là, qui ont de la misère, qui ont des enfants qu'il faut qu'ils envoient à l'école et tout ça, qui doivent vivre cette situation-là.

On fait mention, à la fin du point 2.1.3... atténuer l'impact de la pandémie sur la clientèle vulnérable, qui contient trois points de l'entente Québec-Ottawa censée régler tous les problèmes. Cette entente nous dit que le gouvernement du Canada nous doit, depuis 2017, la somme de 1,8 milliard qu'il doit verser au gouvernement du Québec pour réaliser sa

priorité. En réalité, le gouvernement du Québec obtiendra sa juste part, environ 272 250 000 \$ pour le volet priorités du Québec.

Et là je sors d'une commission parlementaire... Il me reste une minute? Deux minutes? Je sors d'une commission parlementaire où on parle du logement social, et, ce que j'ai entendu tantôt, je n'en revenais pas, comment on s'est pliés, on s'est pliés à ce que le fédéral nous impose comme façon de faire par rapport au logement social. Je comprends qu'il nous faut du logement social puis je comprends qu'est-ce que l'argent du fédéral... si le fédéral peut nous le donner, c'est bien tant mieux, mais je ne peux pas croire qu'il faut toujours se plier comme ça. Il y a des façons de faire. On a besoin de logements. Quand je regarde les campements sur la rue Notre-Dame, je ne suis pas capable d'accepter ça. On nous dit qu'on envoie les gens à l'hôtel. Il y a eu des problèmes, il y a eu des graves problèmes dans toutes les régions du Québec. J'ai encore vu les itinérants dans Gatineau, les itinérants qu'on a dans nos régions, l'itinérance. Il fallait investir dans le logement social, on ne l'a pas fait.

Je ne sais pas pourquoi qu'on ne le fait pas. Je ne sais pas pourquoi qu'on ne réussit pas à s'entendre avec les municipalités, on ne réussit pas à s'entendre pour investir des sommes d'argent qui va faire en sorte que les gens vont pouvoir se loger. Je ne réussis pas à comprendre ça. Quand tu vis, quand tu as une vie de famille, le toit, ton logement, c'est ça qui est prioritaire. L'hiver s'en vient, il y a encore plein de familles qui ont de la misère à se loger, il y a encore plein de familles qui vont s'appauvrir, qu'il va falloir trouver des façons, avec la pandémie en plus qui va se rajouter. Il n'y a rien, je répète, rien, dans la mise à jour économique, sur le logement social. Rien n'a été fait pour investir des sommes d'argent pour avoir un vrai plan, plus que faire du rattrapage mais d'investir dans du logement social qui est du logement abordable pour notre monde.

Puis, quand, l'entente d'Ottawa qu'on dit qu'on a... Il me reste combien? 30 secondes? Je fais juste vous le répéter puis je vais aller faire ma motion, j'ai un amendement tantôt, mais il faut continuer à investir dans le logement social. Merci.

• (21 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : C'est terminé, M. le député. Merci. Alors, maintenant, nous allons entendre Mme la députée de Maurice-Richard.

Mme Marie Montpetit

Mme Montpetit : Je vous remercie. Je lui aurais presque laissé du temps, tellement il était parti sur un bel élan, notre collègue de Rimouski.

Je vous remercie, Mme la Présidente. C'est un contexte assez particulier dans lequel on prend la parole pour cette mise à jour économique. Je pense que ça a été souligné à plusieurs reprises, la pandémie nous laisse dans un contexte économique qui est extrêmement, extrêmement difficile, qui va pousser le Québec vers un déficit historique de 15 milliards de dollars cette année. C'est sûr qu'il n'y a personne qui pouvait prédire cette pandémie, non seulement cette pandémie, mais une pandémie d'une telle ampleur en plus. Puis je pense que le gouvernement l'a mentionné à plusieurs reprises que, quand ils se sont présentés, puis je pense que c'est le cas de l'ensemble des députés en cette Chambre, quand on s'est présentés à la dernière élection et quand le gouvernement a remporté ces élections, évidemment, ils n'envisageaient pas avoir à gérer une pandémie d'une telle ampleur.

Une fois qu'on a dit ça, ceci dit, il faut quand même... on est confrontés à cette situation-là, comme société, avec une crise des finances publiques importante, à laquelle on pourrait faire face, puis c'est sûr que le retour à l'équilibre risque d'être extrêmement brutal quand on voit les boulets de 8 milliards l'an prochain et 7 milliards l'année suivante qu'on aura à traîner. Donc, c'est sûr que le gouvernement va être confronté à des choix dans les prochains mois, dans les prochaines années, alors que c'est sûr qu'on n'était pas dans des années de vache maigre dans les deux dernières années, je pense qu'ils l'ont répété à plusieurs reprises. On avait laissé, nous, un coussin assez enviable dont ils ont pu profiter. On va se retrouver dans une dynamique extrêmement différente pour les prochaines années, et ça, c'est sûr que, comme porte-parole en santé, pour moi, c'est une situation qui est très préoccupante pour divers éléments.

Je vais me concentrer davantage sur les prochains mois, mais c'est sûr qu'on est dans un contexte, on a l'occasion d'en parler souvent, dans un contexte de vieillissement de la population qui s'accélère de plus en plus. Et ça, c'est sûr que ça amène un poids supplémentaire sur les dépenses en santé, on le sait. Et donc ce fardeau-là va... le fardeau non pas du vieillissement, mais bien du poids des dépenses en santé va augmenter, là, va augmenter encore davantage dans le contexte, et c'est sûr que ça va être des décisions... Le gouvernement aura à faire des choix. On l'a souvent répété, hein, gouverner, c'est faire des choix. On souhaite qu'il fasse les bons. Et là force est de constater que, dans la mise à jour économique qui a été déposée, il y a des choix déjà qui auraient dû être faits, qui ne s'y retrouvent pas, et ça, ça nous... moi, ça me préoccupe beaucoup comme porte-parole.

Le ministre des Finances l'écrit en toutes lettres dans sa mise à jour économique, hein, il écrit que la pandémie pourrait être avec nous jusqu'à la fin de 2021. En soi, je pense que c'est déjà bien qu'il reconnaisse ce laps de temps là, mais c'est une prévision qui est quand même assez optimiste, selon les épidémiologistes mondiaux, hein? Je pense qu'on a parlé beaucoup, beaucoup de vaccin dans les derniers jours, dans les dernières semaines, mais je pense qu'il faut quand même être prudent avant de se réjouir et de penser que la situation va se régler aussi rapidement qu'on le souhaiterait dans les prochains mois. Donc, on risque encore d'avoir un fardeau de dépenses qui va être lié à la pandémie pour plusieurs mois. Et, même au-delà de ces plusieurs mois là, puis on y reviendra un petit peu plus tard, il y a des effets collatéraux aussi de la pandémie sur le réseau de la santé, qui vont se faire ressentir pendant des années, qui, donc, vont avoir des conséquences économiques pendant plusieurs années aussi.

Dans les montants, bien, déjà, il y a plusieurs montants... Moi, ça, c'est quelque chose qui m'a questionnée, puis il y aura des échanges avec le ministre de la Santé, mais il y a plusieurs montants qui ont été annoncés par le gouvernement dans les dernières semaines, derniers mois, qui déjà ne se retrouvent pas dans la mise à jour économique.

Il y a beaucoup d'absents aussi, dont, entre autres, toute la question du... j'entendais mes collègues, là, qui faisaient référence à toute la question du dépistage, mais le dépistage, le retraçage, qui ont déjà coûté près de 1 milliard de dollars en un mois... en huit mois, pardon, dans les huit derniers mois, on est presque rendus à neuf, c'est sûr que ces dépenses-là ne vont pas disparaître au cours des prochains mois.

On peut même penser que, s'il y avait une stratégie adéquate, ces montants-là finiraient par augmenter, parce que... On est revenus à plusieurs reprises, nous, dans les derniers jours, sur ces questions-là, mais les épidémiologistes, les infectiologues, les virologues s'entendent de plus en plus, il y a un consensus qui commence à se dégager sur le fait que des stratégies de dépistage massives sont la solution en attendant, même, l'arrivée d'un vaccin. Donc, on pourrait penser que, si d'aventure le gouvernement venait à modifier sa stratégie de dépistage et de traçage, il y aurait donc des dépenses supplémentaires qui y seraient associées, et ça, on ne le retrouve pas du tout dans la mise à jour économique. Dans un contexte pandémique, ça soulève... En tout cas, moi, dans mon esprit, ça soulève beaucoup de questions, parce que, comme je le disais, on sait que ça va nécessairement perdurer dans le temps, il y a des coûts qui sont rattachés à ça, mais que ça risque aussi de s'intensifier.

Il y a toute la question du vaccin lui-même aussi. Oui, on sait que c'est acheté par Ottawa, mais c'est au gouvernement du Québec qu'il y aura la responsabilité de le déployer. C'est sûr qu'une vaccination à grande échelle, c'est une opération, bon, qui va devoir être répétée probablement deux fois auprès de millions de personnes dans des conditions techniques qui sont quand même assez exigeantes. Ça, ça n'apparaît nulle part non plus dans la mise à jour économique, alors qu'il y aura forcément un coût substantiel qui va être relié à cette opération de vaccination. Donc, on aura l'occasion... J'imagine que le ministre, de toute façon, entend nos échanges. Donc, je ne lui ferai pas de surprise, mais on aura l'occasion, à la Commission des finances publiques, de le questionner sur ces aspects-là. J'imagine qu'il y a des raisons pour lesquelles ce n'est pas là... ou il n'a juste pas discuté avec son collègue à la Santé et il a omis de prévoir des budgets à cet effet-là, mais c'est sûr qu'il y aura des montants importants qui vont être reliés à cette opération de vaccination, surtout que je l'entendais parler de début janvier, ce qui est aussi... J'entendais le premier ministre, aujourd'hui, parler de début janvier, ce qui est une bonne nouvelle en soi. Ça m'apparaît fortement optimiste, aussi, dans les conditions. Mais force est de constater que, s'il prévoit ça pour début janvier, donc avant le prochain budget, c'est des montants qui auraient dû être prévisionnés dans la mise à jour économique.

Je parlais, un petit peu plus tôt, de la question des effets collatéraux de la pandémie. On commence à les sentir déjà. Vous m'avez déjà entendue en parler ici, notamment toute la question du rattrapage des chirurgies. On le sait, il y a eu beaucoup de délestage au printemps. La liste d'attente approche les 150 000 patients, dont plus du tiers qui sont en attente depuis plus de six mois, alors que la norme est de trois mois au maximum. C'est sûr qu'il va falloir accélérer le rythme, hein? Le ministre de la Santé nous l'a répété au mois d'août dernier, il l'a répété à quelques reprises, que, si on doit... Juste pour revenir à la capacité normale, il va falloir rouler à 120 %, 125 % de la capacité prépandémie, pour qu'on rattrape le retard, mais ça, c'est un retard qui est imputable seulement à la première vague, alors qu'on peut penser... On le voit, là, les chiffres augmentent. À chaque fois qu'il y a un nouveau bilan qui sort, il y en a eu un cet été, il y en a eu un au début du mois de septembre, il y en a eu un au mois d'octobre, et force est de constater que non seulement on ne rattrape pas le retard, ce retard-là s'accumule.

Bien, c'est évident que, pour pouvoir rattraper, maximiser, dans le fond, rattraper, dans le fond, ces chirurgies, bien, il va y avoir des montants qui vont être reliés, que ce soit le temps supplémentaire, entre autres, des professionnels, inhalothérapeutes, infirmières dans les salles d'opération, mais aussi les montants qui seront reliés à la facturation des chirurgiens ou des anesthésiologistes, par exemple. Donc, ça non plus, ça n'a pas été prévisionné. Ça soulève beaucoup, beaucoup de questions. Moi, si j'étais un patient en attente d'une chirurgie, ça m'inquiéterait que ça ne soit pas prévisionné, parce que c'est évident que ça va avoir un impact financier, extrêmement, sur le budget des prochaines années. Aussi, puis je dis prochaines années avec plusieurs s, parce que, je pense que tout le monde en convient... il y a peut-être juste le ministre de la Santé qui n'a pas l'air d'être à cette page-là, à l'heure actuelle, mais que ce soit la Fédération des médecins spécialistes, que ce soit l'association des chirurgiens, je veux dire, tout le monde convient du fait que ça va prendre des années, rattraper le retard au niveau des chirurgies, ce qui est, en soi, vraiment pas une bonne nouvelle pour les patients. Mais, dans un contexte de mise à jour économique, bien, c'est sûr qu'aussi ça veut dire que ces conséquences-là économiques vont perdurer bien après la pandémie.

Aussi, toujours dans les effets collatéraux, on en a entendu parler, la question des cas de cancers, vous m'avez entendu me lever ici, vous m'entendrez encore me lever dans les prochains mois sur cette question-là. Ce n'est pas une bonne nouvelle. On a appris qu'il y avait une sous-diagnostication des cancers de 15 % à 20 % dans les derniers mois. Ce n'est pas parce que, spontanément, il y a eu 15 % à 20 % moins de Québécois qui ont eu un cancer, c'est simplement parce qu'ils n'ont pas été diagnostiqués, ce qui est dû à un résultat d'une mise sur pause des tests, des examens de dépistage. Et ça, ça va avoir des conséquences, non seulement d'un afflux beaucoup plus massif, quand ça va reprendre, mais aussi le fait que les gens qui vont être dépistés risquent d'être, puis ça, c'est l'association des oncologues qui nous le mentionne, risque d'être dépistés beaucoup plus tardivement. Donc, encore là, il y a des conséquences économiques importantes qui sont reliées à ça, qui ne sont pas dans la mise à jour économique.

• (21 h 20) •

Puis ça, ce n'est pas tout, là, Mme la Présidente. Je veux dire, pas de marge de manoeuvre budgétaire aussi pour le ministre de la Santé, qui annonce qu'il va embaucher des infirmières supplémentaires. O.K. on est avec lui, c'est certainement une bonne stratégie, mais encore faut-il que financièrement ce soit prévu. Une mise à jour budgétaire, ça sert exactement à ça, à faire des ajustements qui tiennent compte des nouvelles réalités, dans le fond, qui sont des nouvelles orientations gouvernementales. Bon, bien, si le ministre de la Santé veut recruter... je pense qu'il parlait de 1 000 infirmières supplémentaires, encore faut-il que le budget soit ajusté en conséquence.

Pas d'argent neuf non plus pour concrétiser les ratios infirmière-patients. Je ne sais pas si c'est à ce niveau-là que les négociations entre le gouvernement et la FIQ acheminent. Je ne supputerai pas sur ces questions-là, mais certainement la question des ratios est extrêmement importante, et ça va entraîner forcément des coûts aussi. Même chose, il faudra certainement prévoir aussi que les gens qui oeuvrent dans les soins à domicile, dans les ressources intermédiaires vont demander éventuellement la parité avec les préposés aux bénéficiaires en CHSLD. Il n'y a pas de montant qui a été prévu à ça. Aucune somme dans la mise à jour économique non plus d'ailleurs pour payer les préposés aux bénéficiaires qui ont été embauchés à la hauteur des salaires qui avaient été promis.

Donc, il y a beaucoup de choses comme ça. Pas d'argent pour la mise en place des recommandations de la commission Viens. Donc, je ne sais pas si le gouvernement nous annonce une intention de ne pas mettre en place les recommandations de la commission ou c'est encore un oubli au niveau de la mise à jour économique. Même chose pour le rapport de la commission Laurent qui va certainement nous arriver avec des recommandations qui auront un impact économique. Ça n'a pas été budgété non plus. Pas d'argent prévu non plus pour nationaliser les CHSLD privés, alors que c'est un engagement qui a été pris par le gouvernement, le premier ministre et le ministre et qui a été réitéré. Donc, je comprends que ce n'est pas quelque chose qui va se faire à court terme non plus.

Donc, à toutes ces questions-là, la seule réponse qu'on entend de la part du gouvernement, c'est toujours Ottawa. Donc, si le plan budgétaire du gouvernement du Québec, c'est Ottawa, je reprendrais ce que la collègue disait sur le niveau nationalisme de s'accrocher aux transferts fédéraux. C'est un petit peu particulier, particulièrement quand le gouvernement fédéral, il est confronté au déficit le plus important de son histoire.

Donc, je terminerai, je vois le temps qui file, mais sur des enjeux prioritaires, qui doivent être absolument réglés, qui ne le sont pas. On en a parlé, de la question de la ventilation, non seulement dans les écoles, mais dans les CHSLD aussi, dans les hôpitaux. C'est un dossier qui doit absolument être prioritaire. Et, les ratios patients-infirmière, si on veut des conditions qui sont plus attrayantes pour les infirmières... On avait mis des projets pilotes en place, ils ont fonctionné, ils ont été un succès, ils ont permis la rétention des infirmières, ils ont permis d'en recruter des nouvelles. Donc, ça, c'est vraiment quelque chose sur lequel il faut accélérer non seulement au niveau salarial, mais au niveau des négociations aussi qui ont lieu. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Fabre. Pour votre information, il vous reste environ quatre minutes.

Mme Monique Sauvé

Mme Sauvé : Merci, Mme la Présidente. Alors, je serai concise et brève, mais je veux vous parler d'un sujet très important, la révision du crédit d'impôt pour le soutien à domicile. Ça fait deux ans qu'on le demande. On attend de budget en budget, de mise à jour économique à mise à jour économique, et toujours rien. Et pourtant, c'est un élément essentiel. Je sais que le gouvernement répète et répète à quel point le soutien à domicile, c'est important. Parfait, il y a un investissement pour les services de soutien à domicile. Encore faut-il que les aînés à faibles revenus puissent avoir accès à ces services, puissent pouvoir, donc, avoir la marge de manoeuvre pour pouvoir, bien sûr, avoir recours à ces services.

Alors, pourquoi c'est important de donner suite à la révision du crédit d'impôt de soutien à domicile? Parce que le calcul, présentement, il ne tient pas compte du revenu de la personne. Alors, quelqu'un qui n'a pas un revenu très important... Vous savez qu'au Québec il y a 400 000 aînés autonomes qui ont moins de 50 000 \$ par année comme revenus et qui bénéficient du crédit d'impôt de soutien à domicile. Mais, parce que le calcul du crédit de soutien à domicile ne tient pas compte de leurs revenus, bien, ils ont très peu de retours, ils ont très peu d'argent pour pouvoir se procurer ces services. Ça fait deux ans qu'on le demande. Ça fait deux ans que je le demande à la ministre responsable des Aînés. En étude de crédits, pas plus tard que le 21 août dernier, elle s'est avancée encore à nous dire à quel point c'est important. Il faut le réviser, il faut faire en sorte qu'on travaille ce dossier-là de façon prioritaire. J'ai tendu la main de façon transpartisanne à la ministre responsable des Aînés. On travaille ce dossier-là avec une proposition concrète, mesurée, rigoureuse, qu'on a travaillée avec le réseau des OBNL d'habitation, d'ailleurs, que je salue, et, bien sûr, avec mon cher collègue de Robert-Baldwin.

Alors, on a une proposition sur la table pour rééquilibrer la méthode de calcul. La ministre responsable des Aînés, à deux reprises, d'une étude des crédits à l'autre, nous a dit : Oui, parfait. Elle a même dit, lors de l'étude des crédits du 21 août... elle m'a répondu en me disant : Oui, ça va me faire plaisir, on va travailler ensemble quand on va reprendre nos travaux parlementaires. J'attends toujours, Mme la Présidente. J'attends toujours, et aujourd'hui même, alors que nous avons eu quelques réponses de la part du cabinet de la ministre responsable des Aînés, qui nous a dit qu'il y a un comité qui travaille de façon administrative à cette révision du calcul du crédit d'impôt, elle nous a dit qu'elle était ouverte à ce qu'on puisse participer à une rencontre d'information. On attend toujours des nouvelles.

Nous continuons nos suivis. Et aujourd'hui même, après avoir demandé au cabinet du ministre des Finances qu'il puisse collaborer et faire en sorte que la ministre des Aînés puisse travailler avec nous, nous avons eu une réponse complète de porte fermée aujourd'hui. On s'est fait dire qu'il n'était pas question, du côté du cabinet du ministre des Finances, de s'engager dans une telle voie, de travailler avec nous sur cette question.

Alors, j'aimerais bien que le ministre des Finances puisse parler à sa collègue ministre responsable des Aînés, qui s'est engagée envers nous à travailler ce dossier-là qui, je le répète, est essentiel pour 400 000 aînés autonomes qui ont de faibles revenus au Québec et qui méritent leur juste part, leur juste part de retour du crédit d'impôt de soutien à domicile pour bénéficier, eux aussi, des services auxquels ils ont droit. Nous attendons une réponse, Mme la Présidente, et, bien sûr, nous ferons les suivis pour qu'ensemble, de façon transpartisanne, en mode collaboration, avec une proposition sérieuse

sur la table, nous puissions travailler et avoir des réponses de la part du cabinet du ministre des Finances, dans les prochains jours, pour une rencontre qui pourra répondre aux besoins de ces aînés. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée.

Le débat à l'Assemblée de 4 h 21 min 15 s étant terminé, je vous avise que, conformément à la motion adoptée le 17 mars 2020, le débat sur la mise à jour économique présentée le 12 novembre 2020 se poursuivra à la Commission des finances publiques pour une durée de cinq heures. Je vous rappelle que M. le ministre des Finances est membre de cette commission pour la durée de ce mandat.

Ajournement

Alors, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés jusqu'à demain, 25 novembre 2020, à 9 h 40. Merci.

(Fin de la séance à 21 h 29)